

NYU IFA LIBRARY

3 1162 03706187 7

GYPT

INSTITUTE OF  
FINE ARTS

**The Institute of Fine Arts  
New York University**

**Stephen Chan Library  
of  
Fine Arts**







COLLECTIONS G. DI DEMETRIO

---

NUMISMATIQUE

---



COLLECTIONS GIOVANNI DI DEMETRIO

---

NUMISMATIQUE

---

ÉGYPTE ANCIENNE

PREMIÈRE PARTIE

MONNAIES DES ROIS

PAR

F. FEUARDENT

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUITÉS DE NORMANDIE



PARIS

ROLLIN ET FEUARDENT, 12, RUE VIVIENNE

MÊME MAISON A LONDRES : HAYMARKET, 27

---



La collection de monnaies antiques dont nous publions le catalogue appartient à un négociant grec amateur d'objets d'art et de science qui depuis plusieurs années habite l'Égypte qui a bien voulu nous confier le travail de la classification des médailles égyptiennes(1).

Son but a été de fournir les éléments d'un catalogue sérieux et méthodique, pouvant être utile aux savants et même aux artistes. Il nous a recommandé surtout, de nous affranchir de ces pratiques adoptées par un grand nombre d'amateurs qui, sous forme de catalogue, font rédiger

---

(1) La série comprenant les monnaies de toutes les autres parties du monde connu des anciens est encore plus importante que celle que nous décrivons. La collection Dupré, célèbre à si juste titre, est déjà dépassée; celle de M. Démétrio, promet dans un avenir très-prochain, d'être l'égale des collections les plus célèbres. La rédaction du catalogue a été confiée au fils d'un des antiquaires les plus éminents de l'époque contemporaine.

en réalité des notices succinctes, destinées à faire ressortir la valeur et la rareté des pièces importantes.

M. Giovanni di Demetrio, ne pouvant à cause de la distance qui le sépare de la France, mettre sa collection à la disposition de tous, tient cependant à établir qu'il n'a pas agi dans un but égoïste en acquérant tant de merveilles. Il le prouve par la publication de nombreuses planches gravées, qui reproduisent les spécimens les plus remarquables de la suite égyptienne. Si notre texte doit subir le sort des publications de nos devanciers, ce qui n'aurait rien d'étonnant, en une matière aussi discutable que cette partie de la numismatique, les figures dont M. Demetrio n'a voulu épargner ni le nombre ni la conscientieuse exécution (1), resteront du moins comme un témoignage de ce qu'un chercheur passionné peut faire pour la science. Le catalogue,

---

(1) Non-seulement M. Demetrio montre le plus grand désintéressement en mettant tout le monde à même de connaître les richesses qu'il possède, mais encore il n'a reculé devant aucun sacrifice pour que les types des médailles soient rendus aussi parfaitement que possible; il a chargé un de nos artistes des plus distingués, un des doyens de l'art de la gravure en France, M. A. Masson, connu de tous par ses nombreuses planches, de la chalcographie et aussi par toutes nos expositions annuelles depuis plus de vingt ans. Selon nous, et au dire de tous les savants numismatistes auxquels nous avons soumis ses planches, l'artiste s'est admirablement acquitté de la mission qu'il avait à remplir; nul doute que des travaux plus importants dans le même genre ne lui soient confiés par la suite.

dans ce qu'il a de caractéristique par les marques de la plastique égyptienne, restera comme un des ouvrages illustrés les plus utiles aux savants.

Les personnes qui s'occupent de l'art monétaire antique, trouveront dans l'étude des types figurés, le moyen facile d'être initiées à cet art égyptien qui, limité pour nous à ses derniers souverains, est encore enveloppé des mystères quasi hiéroglyphiques dont aimait à s'entourer ce grand peuple de l'antiquité.

En entreprenant la publication d'un catalogue détaillé des monnaies des rois d'Égypte, depuis la conquête grecque, nous ne nous sommes pas dissimulé que la tâche était des plus ardues. Nous avons souvent regretté notre complète ignorance des langues de la haute antiquité; le sujet si riche que nous abordons aurait pu nous fournir l'occasion de tenter la création d'un livre numismatique sérieux. Nous avons pensé qu'à défaut de science, notre longue pratique dans l'observation de ces monuments de l'histoire, nous aiderait peut-être à jeter un nouveau jour sur le classement de la série égyptienne.

On sait que jusqu'en ces derniers temps, la classification des monnaies de la dynastie des Lagides, était resté presque à l'état de chaos; tous les savants qui ont essayé d'éclairer la question,

nous paraissent s'être laissés de plus en plus entraîner dans l'erreur et n'avoir fait que suivre la routine dans leurs livres et dans leurs catalogues. Nous ne confondons pas, cependant, au nombre de ces compilateurs, plusieurs savants contemporains, comme MM. Lenormant père et fils, et surtout M. R. Stuart Poole, conservateur du musée britannique, et M. J. P. Six d'Amsterdam (1). Ces deux derniers savants nous paraissent avoir étudié les textes et surtout les monuments, avec un esprit de critique remarquable; nul doute que, leurs recherches une fois publiées, nous ne soyons définitivement en possession d'un classement certain et logique de cette suite nombreuse de monnaies que l'on peut considérer comme une des plus riches de la numismatique antique.

Comme nous le disions plus haut, le classement rationnel des monnaies qui nous occupent, encore très-incomplet et discutable, nous a paru pouvoir être tenté comme suite chronologique et surtout comme recherche de caractères de têtes

---

(1) M. Stuart Poole, a déjà publié dans le *Numismatic Chronicle*, de 1864 à 1866, sept articles très-savants sur le commencement des rois Lagides de Soter à Physcon; M. Six seulement une petite brochure en hollandais; mais il a démontré dans une dissertation très-importante intercalée dans un des articles de M. R. S. Poole, qu'il était passé maître dans l'art d'écrire en très-bon français et aussi dans la parfaite connaissance des monnaies d'Egypte et des textes de l'histoire ancienne.

différentes dans un type complètement immobilisé. Ce classement, nous ne nous le dissimulons pas, est, non-seulement une difficulté, mais presque assurément un écueil; nous craignons même qu'on ne nous accuse plus tard d'avoir précipité la question dans de nouveaux embarras, mais nous serions-nous trompé sur certains points en litige (et hélas! il faut l'avouer, tout nous a paru être complètement contestable), que nous nous applaudirions d'avoir affirmé par nos recherches le classement réel de quelques règnes restés dans les énigmes du passé. Dussions-nous avoir échoué dans nos prétendues découvertes, nous aurons du moins jeté quelques lumières sur la classification artistique de ces grandes époques d'émissions monétaires. Nous pensons, répétons-le, à défaut de la connaissance des textes originaux, avoir scrupuleusement observé la valeur des travaux plastiques, la nature et la spécialité des métaux; bref, nous croyons en homme du métier, pouvoir participer à ce précieux travail de reconstruction chronologique qui préoccupe tant notre époque, et avoir pu apporter notre pierre à cette grande œuvre qui tend à déterminer les époques réelles de la grandeur et de la décadence de l'art monétaire chez la nation mère de la civilisation.

Il y a sept ans, avant d'entreprendre le travail

que nous avons publié, sur les médailles grecques de notre fonds (1), nous avions déjà tenté de classer les monnaies des rois d'Égypte, cela en partie d'après les travaux connus alors; nous avions déjà indiqué par plusieurs notes, que les classements adoptés nous paraissaient erronés; qu'il était à peu près impossible de les suivre; et cependant une partie de nos rectifications n'étaient que de nouvelles fautes à ajouter aux autres. Les grandes découvertes signalées depuis par MM. Poole et Six, l'ont prouvé suffisamment. Des trouvailles très-importantes de pièces d'argent et de bronze, faites depuis cette époque (trouvailles qui sont encore aujourd'hui presque intégralement entre nos mains), sont également venues renverser nos attributions; mais aussi elles nous ont fait entrevoir sous un jour tout nouveau, le classement de cette si intéressante série de rois, par règnes et même par date de ces règnes.

Pour arriver à des résultats sérieux, nous avons employé une méthode complètement en dehors des procédés scientifiques en usage jusqu'ici.

La collection de M. G. di Demetrio était classée

---

(1) Catalogue d'une collection des rois et villes de l'ancienne Grèce, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> vol. in-18, donnant la description de plus de 10,000 médailles. Paris, 1862.

selon l'ancien système, nous en avons confondu pèle-mêle toutes les pièces, que nous avons réunies en un seul tas! Celui qui nous eut observé opérant une telle confusion de types et de têtes sur une des plus belles suites de pièces égyptiennes que pût posséder un simple particulier, et qui serait digne d'un musée de souverain, nous eut traité certainement de vandale (1). Nous avons ensuite procédé au classement par caractère de physionomies, de la tête perpétuée de Ptolémée Soter, et nous avons cru distinguer seize types parfaitement différents, que nous avons cependant fini par réunir en douze groupes ou règnes très-distincts. Cet arrangement ainsi fait, en suivant très-minutieusement la dégradation du travail artistique, car sans une observation minutieuse de la grandeur et de la décadence de l'art, la classification de cette série de rois à un type immobilisé, paraît impossible, nous avons aussi tenu généralement compte de la nature et des alliages du métal, etc., nous avons étudié avec le plus grand soin les dates inscrites sur chacune des pièces; nous les avons rapprochées, répétons-le, des nombreuses trouvailles rangées dans nos cartons. Tout cela nous a paru

---

(1) Plus de cinq cents pièces seulement pour la *série des rois*, celle des Nômes et des empereurs frappée à Alexandrie étant composée de près de trois mille pièces.

former un classement certain, et c'est celui que nous venons proposer aujourd'hui.

Ce résultat nous donne cependant lieu de croire que nous avons constaté un fait qui restera acquis : c'est que, presque toutes les dates observées sur les pièces, concordent exactement avec la durée de chacun des règnes relatés par l'histoire. Nous avons eu soin de mentionner ces preuves dans des notes placées à chaque règne aux dates correspondantes. Le travail d'art se dégrade aussi très-visiblement depuis le premier Ptolémée jusqu'à la dernière Cléopâtre ; ces rapprochements nous paraissent amener à une conclusion décisive, comme classement méthodique et simplifié ; quelques séries sont cependant restées encore pour nous à l'état de doute. Nous citerons les dates des premières années du règne d'Arsinoé Philadelphe, cinq ou six pièces seulement, des deux Evergètes, d'Épiphane et des deux fils d'Evergète II pendant qu'ils régnaien ensemble, l'un en Chypre, l'autre en Égypte ; mais les seules pièces réellement embarrassantes comme attribution sont les numéros 418 et suivants jusqu'à 436. Ces monnaies sont d'un style diamétralement opposé à celles de Soter II, ou d'Alexandre son frère, elles ont un peu de la manière de fabrique de celles d'Aulètes ; mais si elles sont de ce prince, elles ont dû être émises

par un atelier très-éloigné du centre de la civilisation. Nous avons d'abord pensé à les attribuer à Soter II pendant son long exil; mais à l'époque mentionnée par les dates inscrites sur ces médailles, ce souverain était en Phénicie. Or, ni le travail artistique, ni la nature du métal ne peuvent faire supposer qu'elles aient été frappées dans cette contrée. Si les dates étaient plus rapprochées, nous pourrions supposer et même admettre franchement que ces monnaies auraient été frappées par le frère de la célèbre Cléopâtre (la fabrique et la nature du métal des pièces datées 20 à 23, nous font présumer que leur émission est tout à fait contemporaine de ce dernier souverain); mais ce jeune prince n'a régné que quatre années, tandis que le Ptolémée qui nous occupe aurait régné au moins vingt-trois ans. Nous avons donc été forcés de grouper ces pièces à la fin de la série; nous ne doutons pas qu'un jour on ne trouve un document éclaireissant ce point litigieux. De nouvelles découvertes sont donc préparées aux savants qui sauront dire le dernier mot sur une foule de problèmes restés sans solution.

Notre classement achevé, nous avons voulu avant d'en entreprendre la publication, lire tout ce qui, à notre connaissance, avait été écrit sur le même sujet depuis les grands numismatistes des siècles précédents.

Vaillant nous a semblé plein de sagacité, lorsqu'il s'efforçait de grouper les statères d'argent par caractères de têtes; c'est à peu près cette idée que nous tentons de suivre aujourd'hui; si ce savant avait possédé toutes les variétés de monnaies de cette série que nous connaissons actuellement, il aurait certainement jeté les fondements sérieux d'une monographie complète.

Ceux qui sont venus après lui auraient dû suivre le côté pratique de cette idée, c'est-à-dire le classement par types. Ils ont malheureusement presque tous fait fausse route, en déterminant seulement le classement géographique aux ateliers de *Citium*, *Paphos* et *Salamine* de l'île de Chypre; Pellerin, le successeur de Vaillant, décidait avec raison ne vouloir tenir aucun compte de ces attributions. Il ne pouvait admettre que les dix-neuf vingtièmes des monnaies d'argent portant le nom des derniers Ptolémées aient été frappés en Chypre. Il proposait au lieu des trois villes citées de cette île : *Panopolis* et *Sais*, villes de l'Égypte, pour les pièces portant les abréviations ΗΛ et ΣΛ ; quant à celles avec ΚΙ, il avouait ne trouver aucune localité pouvant les revendiquer. Nulle raison majeure n'autorisait cependant à repousser complètement ce nouveau classement. Qui ne sait que la plupart des villes importantes de l'antique Égypte surtout, sont

restées de nos jours complètement inconnues. Et lorsque nous consultons les géographes anciens et modernes, nous sommes étonnés de voir un nombre aussi restreint de localités citées chez cette nation si populeuse, si riche et l'une des plus puissantes de l'antiquité ; personne n'ignore, que chaque jour, les inscriptions et la numismatique nous restituent des noms de cités complètement inconnues dans les auteurs anciens ; nous même, dans ce petit travail, nous enrichissons la géographie du nom exact du Nôme, *Nesytos*, ville assez importante pour que l'empereur Hadrien ait conservé le nom de cette localité sur une monnaie avec l'effigie impériale. Nous pensons aussi avoir découvert à l'aide d'une monnaie de Cléopâtre la date positive de l'ère de Beryte.

Eckhel, le grand savant, l'ancêtre de tous les numismatistes contemporains, ce colosse en fait de classification (*Doctrina Num. vet.*, tome iv, page 25), semble adopter les vues de Pellerin, mais il n'ose se prononcer d'une manière positive sur le différend en litige entre ses deux savants prédécesseurs.

Visconti, dans sa célèbre *Iconographie grecque*, a vainement essayé le classement par ordre des nombreux souverains de cette dynastie. Ici encore le savant archéologue semble, contre son

habitude, n'avoir étudié les types que d'après les livres; son classement est aujourd'hui justement bouleversé de fond en comble; un seul coup d'œil jeté sur ses planches suffit pour démontrer le peu de discernement artistique employé pour sa classification, et nous citerons seulement comme exemple, les grands et beaux statères d'or qu'il a donnés aux derniers Ptolémées et surtout la *Séléné* (pl. 54, n° 17 et page 599, édit. in-f°). Cette pièce de Séléné est la même médaille que nous attribuons à Bérénice II (n° 228). Tous les auteurs modernes ont donné à cette même reine et cela par analogie de caractère de tête, les pièces que nous publions pl. IV, n°s 227 et 230. Il est évident que le travail d'art est de beaucoup antérieur à l'époque où ces pièces se trouvent classées, et on est en droit de se demander comment les savants qui les ont publiées avant et depuis Visconti, n'ont pas vu le peu de probabilité d'une telle attribution. Il était très-important en effet, de découvrir un pareil nom dans la série des Lagides, mais c'est en perpétuant de telles erreurs, que l'on fausse souvent les classements; et cette pièce, surtout aussi mal attribuée a peut-être maintenu dans la mauvaise route, quantité de numismatistes.

Mionnet n'a rédigé pour la suite des rois égyptiens, qu'un catalogue conçu avec le soin

minutieux qu'il apportait dans toutes ses descriptions de médailles antiques.

Le célèbre Letronne, l'un des hommes les plus savants de notre époque, a publié dans la *Revue de numismatique française*, année 1843, un article très-curieux sur plusieurs règnes de cette série; il a prouvé dans ses attributions des monnaies des Ptolémées XI et XII, qu'il possérait une très-grande érudition, mais il adémontré qu'il n'appréhendait pas suffisamment les monuments qu'il décrivait. Numismatiste savant d'après les livres, il ne se trompait que de deux siècles seulement sur les époques d'émission de ces monnaies : *Doctus cum libro*.

Ainsi que nous l'avons fait observer page viij, les travaux les plus importants en ces derniers temps et qui ont eu un grand retentissement parmi les archéologues, sont ceux de MM. Charles et François Lenormant. Le premier, dans le *Trésor de numismatique et de glyptique* (1); le second, dans la *Revue numismatique française* (2). Ce dernier travail est d'une grande importance, il est rempli de très-savantes recher-

---

(1) Rois Grecs, pages 160 à 170 et pl. 81 à 89.

(2) Années 1853, 1854 et 1855, et aussi en publication spéciale sous ce titre : *Essai sur le classement des monnaies d'argent des Lagides*. Blois 1855, 1 vol. 8. pl. C'est cette dernière publication que nous citerons.

ches ; la partie géographique y est traitée de main de maître ; mais en ce qui concerne les attributions par règnes et le classement des monogrammes par villes, quantité de noms semblent impossibles. M. François Lenormant y a fait briller encore plus d'imagination que n'en dépensa son père dans certains travaux numismatiques. Le classement suivi par ces deux archéologues a été respecté jusqu'à ce jour dans les cartons du Cabinet impérial ; cet ordre méthodique, il faut le reconnaître, était certes des plus ingénieux. Une connaissance plus parfaite des époques d'émission, une légère transposition d'un seul groupe, celui du règne d'Auletes, (les pièces avec le *lotus* devant l'aigle), et le jour se fût fait certainement sur plus de la moitié des règnes, surtout sur ceux de la fin de la dynastie.

Il eût été très-facile pour nous de suivre M. F. Lenormant, dans ses attributions à des villes alliées, pour les pièces portant plusieurs monogrammes. Notre catalogue eût paru beaucoup plus intéressant, et on aurait pu lui attribuer une grande importance pour les règnes des deux premiers Ptolémées ; mais hélas, l'invraisemblance de notre travail eût été démontrée par un grand nombre de monogrammes. Il nous eût été impossible de fournir des motifs raisonnables pour justifier les alliances entre tant de cités et

les monarques égyptiens. En effet, comment expliquer ces témoignages de fédération officielle, ces liens de solidarité et ces gages d'autonomie entre des rois puissants comme les fondateurs de cette dynastie et des villes soumises à l'entièvre domination des mêmes princes? Le nom du roi inscrit en toutes lettres sur chacune de ces monnaies, n'était-il pas une assez grande autorité pour que les pièces fussent admises dans toute l'étendue de ses possessions.

En principe, le système de l'alliance des villes avait pour but de donner un cours régulier aux monnaies, mais ces conventions monétaires ne se constatent que dans des cités libres; et encore dans toute l'antiquité on ne rencontre ces faits que sur quelques points de la grande Grèce et de l'Asie mineure, et cela à de très-rares exceptions et surtout entre villes tout à fait voisines qui étaient naturellement portées à s'entr'aider par un cours réciproque d'échanges journaliers; plus tard, sous l'empire romain, ces alliances des villes devinrent très-fréquentes. On peut en compter près de cent exemples, se rapportant à des localités souvent très-éloignées les unes des autres. Mais ces alliances caractérisaient plutôt un échange de pure courtoisie, que le besoin d'un trafic commercial. En ce temps de décadence, les cités s'adressaient entre elles des témoignages de

flatterie : elles aimait à constater sur leurs monnaies, les noms respectifs de leurs villes. Souvent aussi la personnification mythologique et héroïque des provinces et les noms des localités inscrites sur la pièce étaient généralement suivis de **OMONOIA**. Les magistrats, les administrateurs locaux s'adressaient ainsi des témoignages de politesse réciproques.

A cette époque, la valeur des monnaies d'airain se calquait généralement sur le système monétaire romain ; celles-ci avaient cours dans les provinces limitrophes, qu'elles portassent ou non les titres des villes alliées. La domination romaine avait presque imposé le cours forcé de ses monnaies dans les agglomérations de son vaste empire. Les nombreuses trouvailles qui nous sont apportées chaque jour le prouvent clairement.

MM. Lenormant, nous le disions plus haut, avaient à peu près trouvé le classement rationnel de la série qui nous occupe. Si M. F. Lenormant surtout, s'était abandonné à ses seules inspirations, oubliant les recherches de ses devanciers, il eût, sans nul doute, répudié ces ères (1) généralement imaginaires inventées par des savants

---

(1) Ces ères chimériques seront suffisamment expliquées aux règnes de Philadelphe, de ses deux successeurs et surtout à ceux de Physcon d'Alexandre et d'Auletes.

trop fantaisistes, et fût certainement arrivé à une solution sérieuse.

Pour nous, les dates insérées sur les monnaies d'Égypte(1) ne sont généralement autre chose que les dates positives, année par année, du règne de chaque souverain ; nos recherches dans les ouvrages déjà publiés et surtout dans les grands musées nous ont suffisamment démontré la justesse de ces faits. Nous n'avons trouvé nulle part une seule pièce dépassant d'une année la durée des règnes. Pour certains souverains, tels que Physcon et Aulète qui furent momentanément chassés de leur royaume, le temps que dura cet exil est témoigné par l'absence de monnaies à leur type.

Ce classement rationnel eût aussi amené à découvrir qu'il était de toute impossibilité d'attribuer aux ateliers chypriotes d'aussi grandes émissions de numéraire, et à admettre avec Pellerin, etc., que la majeure partie de ces monnaies avait été fabriquée dans des ateliers de l'Égypte, ou au moins dans la capitale de ce royaume.

Comment supposer, en effet, que pendant plusieurs siècles on ait transporté tous les lingots

---

(1) Toutefois en exceptant les monnaies au nom de Soter portant des dates postérieures à l'année 20 et s'arrêtant à l'an 117.

d'argent, de l'Égypte dans l'île de Chypre pour y être monnayés ? Comment admettre aussi que l'on ait exposé des valeurs aussi considérables aux dangers de la navigation, et en outre de ces risques, quels frais énormes n'aurait-on pas eus à supporter ? Cela se comprendrait même difficilement pour des colonies peu importantes ou barbares ; mais pour une métropole aussi avancée en civilisation que l'était la ville d'Alexandrie, l'hypothèse paraît invraisemblable ; un système aussi exclusif ne nous paraît même pas digne d'être discuté.

Nous savons parfaitement que l'île de Chypre, ainsi que toutes les autres provinces dépendantes de l'Égypte, payait de très-forts impôts et cela en argent monnayé ; des documents authentiques constatent ce fait d'une manière indiscutable. Cependant, nous l'avons dit précédemment, il ne nous est nullement démontré, même en présence de ces textes, que toutes les monnaies d'argent aient été frappées en Chypre ; les deux tiers des pièces de Physcon et surtout celles de Soter II, de sa mère, de son frère Alexandre et d'Aulète, sont à notre avis presque toutes de fabrique égyptienne. Que l'on veuille bien comparer leur travail avec celui des autres monnaies des villes voisines de l'île de Chypre et avec les monnaies syriennes des époques contemporaines à celles

des rois d'Égypte, et notre opinion sera probablement adoptée.

Comment aussi admettre que sous les trois premiers rois de cette dynastie, on ait frappé la plus grande partie du numéraire d'argent, spécialement en Égypte et en Phénicie, et qu'une fois cette dernière province détachée de l'Égypte, on ait abandonné et fermé les ateliers du royaume, pour donner aux Chypriotes le monopole de la fabrication des monnaies les plus répandues ? Admettre une pareille théorie, ce serait, disons-le encore, reconnaître que le grand peuple africain était tombé dans la plus complète barbarie. Ici encore, les trouvailles des monnaies Lagides viennent généralement corroborer notre opinion. Chacune des découvertes que nous avons vues, ou dont on nous a signalé l'existence, sont toutes de provenance égyptienne ; les pièces avec ΗΑ surtout y abondent et jusqu'à ce jour nous n'avons nulle mention de trouvaille de monnaies d'argent des Ptolémées faite dans l'île de Chypre.

Certes, nous sommes cependant très-éloigné de refuser une importance majeure aux ateliers de cette île célèbre. Le voudrions-nous, que le travail artistique des monnaies, les symboles qui y figurent nous donneraient un démenti formel ; nous constatons au contraire dans le cours de nos descriptions, que dans cette île, on a non-

seulement frappé des pièces d'argent en très-grande quantité, mais encore beaucoup de monnaies d'or, témoins nos n° 195, 196, 197, 224, 225, 231, 235 et 252, etc. Nous admettons aussi que ces émissions pouvaient parfaitement sortir des trois ateliers cités : *Citium*, *Paphos* et *Salamine*; que sous les premiers rois de la dynastie les pièces avec ΚΙ, ΗΛ et ΣΛ devaient être frappées très-vraisemblablement dans ces trois grandes villes, mais que plus tard, ces marques furent copiées, du moins l'une d'elles, celle aux lettres ΗΛ par les ateliers alexandrins, etc., et qu'on ne doit admettre comme pièces vraiment chypriotes avec ces lettres ΗΛ dans la basse époque, que celles d'une fabrique particulière et justement remarquable, soit par la rectitude parfaite dans la circonférence des flans, soit qu'elles portent dans le champ, du côté de l'aigle des signes ou symboles, comme nos n° 252, 296, 300, 301, 305, 347, 348, etc. Ici le règne d'Aulètes est complètement excepté; le symbole qui figure sur toutes les pièces que nous avons classées à ce souverain, est complètement égyptien, et la médaille d'argent de sa fille, la célèbre Cléopâtre, du cabinet impérial et aussi du musée britannique, pièce portant le même symbole et de fabrique identique. Ces monnaies prouvent, il nous semble, d'une manière incontestable, que malgré les lettres ΗΛ qui se

lisent sur toutes, elles sont cependant bien égyptiennes ; on se rappellera, en effet, qu'à certaines dates qui y figurent, l'île de Chypre était déjà détachée depuis longtemps des domaines des Lagides. Nous nous permettons d'insister sur cette interprétation ; pour nous, elle est capitale, puisqu'elle doit faire triompher ou anéantir notre système. On verra surtout aux trois dernières Cléopâtres, les arguments que nous fournissons.

En résumé, disons encore qu'il nous paraît impossible que le pays le plus riche et un des plus puissants de ce temps, ait, à sa renaissance, frappé et émis d'immenses quantités de statères d'argent, soit dans sa capitale, ou dans les autres grandes villes du royaume, et se soit laissé déchoir jusqu'à cesser de produire ce monnayage et cela dans un temps encore très-prosperé ; on comprendrait cela à l'époque, où sa splendeur évanouie, il dut subir le joug despotique de la domination romaine, mais au contraire encore à cette époque, l'atelier d'Alexandrie continue d'émettre plus de monnaies au type impérial que tous les autres peuples de l'Orient réunis, et cela dura encore pendant trois grands siècles.

Les monnaies chypriotes comme toutes celles de l'Asie Mineure, étaient faites avec beaucoup

d'art, jusqu'au premier siècle avant J.-C. Leur aloi était si bon qu'elles durent être justement appréciées et recherchées de tous, et telle fut très-vraisemblablement la cause qui détermina les Alexandrins à copier leurs types et même les marques de fabrique. Personne n'ignore qu'à une des époques les plus célèbres de l'antiquité, les monnaies d'argent d'Athènes furent pendant des siècles frappées à un type immobilisé, et qu'elles furent exactement imitées jusques sur les confins de la Phénicie. Chez nos pères, les Gaulois, encore pendant plus d'un siècle les statères d'or de Philippe de Macédoine furent servilement reproduits, et cela par presque toutes les peuplades du nord au midi et de l'est à l'ouest. Chez un autre peuple non moins barbare, les Pannoniens, mêmes faits, mais seulement pour les tétradraochmes d'argent du même règne et aussi pour d'autres drachmes et tétradrachmes des villes de la Thrace et de la Macédoine. A une autre époque encore assez ancienne, sous les premiers empereurs d'Orient, leurs monnaies furent copiées pendant près de deux siècles dans tout l'Occident, avec leurs noms et titres, et de plus avec les abréviations du nom de la capitale de l'empire d'Orient, COM. OB. (1) Plus tard encore, en

---

(1) M. le comte de Salis prépare en ce moment un grand travail d'ensemble sur cette si importante série de monnaies. Nous ne

France, sous les premiers carlovingiens, la monnaie de Charles II le Chauve, se perpétua pendant bon nombre de règnes. Sous Hugues Capet, on frappait encore au monogramme carolin; de là, une presque impossibilité de distinguer pour quantité de localités, les monnaies des règnes de Charles Chauve avec celles de Charles le Gros et Charles le Simple. Plus tard pendant le XIII<sup>e</sup> siècle, il en fut de même ; le type tournois de saint Louis fait presque le tour du monde ; il est copié et recopié chez tous les barons de l'Occident, et même par les princes croisés dans les contrées les plus éloignées de l'Orient. Enfin, dans les temps modernes, sous Henri III, Henri IV, Louis XIII et même Louis XIV, tous les petits seigneurs français et étrangers copient encore à l'envi les types royaux, parce que les espèces qui les portaient étaient recherchées par le commerce.

Il nous reste encore bon nombre d'arguments à développer pour démontrer la justesse de notre classification ; mais cette introduction étant déjà d'une longueur inusitée, nous ne pourrions que fatiguer la patience de nos lecteurs. Nous les prions de nous excuser, mais nous sommes forcé de continuer nos appréciations sous forme de

notes placées à chacun des règnes, surtout à la suite des descriptions des pièces importantes. Nous avons essayé de le faire aussi laconiquement que possible, mais cependant de façon à démontrer d'une manière positive, le système que nous avons pris à tâche de faire admettre.

---

## ARYANDÈS (Satrape d'Egypte)

(Sous Cambuse et Darius 1<sup>er</sup>, vers 525 av. J.-C.)

Ce satrape célèbre fut désigné par Cambuse, pour gouverner l'Egypte; les richesses extraordinaires qu'il trouva dans ce pays l'éblouirent au point de le décider à s'y rendre complètement indépendant. L'un des actes les plus importants de son autorité fut de faire fabriquer des monnaies d'argent à un poids et surtout à un titre supérieur à celles de son souverain le roi de Perse; de là une faveur insigne dont jouirent ces monnaies parmi les négociants grecs et phéniciens qui affluaient à Memphis. Darius se vengea cruellement de la témérité d'Aryandès en le faisant mettre à mort. Cet acte de légitime répression ne corrigea cependant pas les satrapes, collègues d'Aryandès, dans les gouvernements des autres provinces dépendantes de la monarchie persane. Ils émirent également des quantités très considérables de numéraire, en concurrence de celui des rois de Perse; et ceux-ci ne purent arrêter cette résolution monétaire dirigée contre leurs priviléges.

1. — Le satrape barbu, armé, la tête couverte d'une mitre, avec deux hoplites casqués et armés de boucliers, dans une galère ayant à l'avant une tête de cheval et voguant vers la gauche, sous cette galère, un hippocampe ailé, allant également à gauche.

R. — Vautour (en relief) battant des ailes et tenant un bœuf dans ses serres (ce bœuf en creux). Poids : 14 grammes.  
Gravée, pl. XI, n. 1.

AR \*

Duc de Luynes, *Numismatique des Satrapies*, pl. XVI, n. 46 et page 92, d'après le Musée de Vienne; ce savant auteur donne également au numéro suivant de cette planche la drachme au même type, sur laquelle on lit ARVAN en lettres archaïques gravées en creux sur le bœuf.

Cette rarissime monnaie, qui d'après Ch. Lenormant, au-

rait été frappée en Egypte, n'appartient cependant pas précisément à la série royale dont nous allons dérouler la chronologie monétaire depuis la conquête d'Alexandre et pour laquelle nous avons pris à tâche d'entreprendre le classement. Nous pensons que cette curieuse pièce, ainsi que les neuf suivantes peuvent être parfaitement placées ici à titre d'introduction à l'étude de cette belle et si intéressante série des rois Lagides.

Tous les auteurs qui, jusqu'en ces derniers temps, avaient traité de la numismatique de ce riche pays, étaient d'accord pour reconnaître que ce peuple, célèbre à tant de titres, n'avait jamais eu de monnaies spéciales avant l'envahissement de son territoire par les armées grecques.

On pensait généralement que son commerce consistait entièrement en échanges de matières précieuses comme bijoux, pierres fines, etc. Certains auteurs admettent qu'il se servait de monnaie, mais en se contentant de commerçer avec les pièces émises par les autres peuples.

Nous avons souvent consulté les marchands et les collectionneurs qui nous soumettaient de véritables merveilles trouvées dans ce pays, et nous n'avons pu obtenir la mention de découvertes de monnaies très-anciennes faites dans cette contrée (1). Celles de la plus haute antiquité, trouvées en nombre, datent généralement d'Alexandre ou des premiers Ptolémées.

L'absence de pièces très-anciennes frappées dans cette contrée paraît un fait complètement insolite, disons même des plus étranges; mais si on se reporte au caractère singulier de ce peuple dont l'organisation politique et religieuse était complètement en dehors des mœurs et des usages de ses voisins, pays de l'asile des dogmes mystérieux et cependant source de lumières et de civilisation; témoins les gigantesques monuments encore debout dont le seul aspect nous saisit d'étonnement et d'admiration. En raisonnant sur le caractère original de ce peuple, on ne serait pas surpris de voir que cette province si riche et si prospère ait pu, grâce peut-être à ses merveilleuses ressources artistiques,

(1) Voir dans quelles conditions exceptionnelles fut découvert en Egypte un dépôt de monnaies grecques du VI<sup>e</sup> siècle. *Revue numismatique*, 1861, page 414; trouvaille de Myt-Rôhinch.

se priver des avantages du monnayage et maintenir cependant sa suprématie sur les peuples voisins.

Ce fut seulement, selon la généralité des savants, trois grands siècles après que la monnaie était en usage dans toutes les autres contrées, que les Egyptiens se décidèrent à l'employer pour leurs transactions commerciales, et on croit généralement que s'ils se refusèrent avec opiniâtreté à admettre ce système si simple et si commode, c'est qu'il devait être en opposition avec les dogmes religieux du pays.

En observant minutieusement la religion de ce peuple, on constate au contraire que les prêtres devaient recommander l'emploi des monnaies. On trouve en effet dans les momies de petites parcelles de métal, généralement en or, qui semblent représenter des monnaies; cela paraît donc démontrer que le culte reconnaissait la nécessité pour le défunt, d'être muni de l'impôt indispensable pour payer son passage dans la barque qui devait le conduire dans sa demeure éternelle. Ces plaques d'or ne portent pas cependant de signes monétaires; le sujet qui y est figuré représente généralement une feuille d'arbre ou de plante.

Comme nous le disions plus haut, les numismatistes ne voulaient pas admettre qu'il eut été frappé de monnaies en Egypte avant la conquête grecque. Nous-mêmes à la première inspection des pièces classées au satrape qui nous occupe, nous protestons contre l'époque assignée à l'émission de ces monnaies, elles nous semblaient frappées près d'un siècle après l'époque indiquée par Ch. Lenormant.

Hérodote mentionne cependant que de magnifiques monnaies d'argent furent frappées par le satrape d'Egypte Aryandès, qui, en les émettant, voulait éclipser celles du roi de Persse. Il dit, en effet (IV, page 166) : « *Darius ayant frappé une monnaie d'or au titre le plus élevé possible. Aryandès, satrape de l'Egypte, voulut faire la même chose pour l'argent, et encore aujourd'hui la monnaie qui contient l'argent le plus pur est celle d'Aryandès, etc.* »

C'est à Ch. Lenormant que la science est aujourd'hui redevable de la précieuse découverte des belles et rares monnaies de ce satrape. Ce savant tout en constatant que ces pièces ont été frappées en Egypte, pensait qu'elles furent destinées aux

commerçants de l'Asie mineure qui affluaient à Memphis. Cette opinion, dont l'honneur appartient toute entière au célèbre académicien, est un trait de lumière pour l'histoire monétaire de ce pays.

M. François Lenormant, auquel nous avons beaucoup emprunté pour notre travail sur ce satrape, dit p. 169, après la reproduction du passage publié par son père : « Cette conjecture » est confirmée par l'existence positive des lettres grecques ar-  
» chaïques ARVAN commençement du nom d'Aryandès, gravées  
» sur le corps du bétier incus de la drachme asiatique de la  
» collection de M. le duc de Luynes. Les mêmes lettres, mais  
» rétrogrades, se lisent à l'exergue d'un médaillon d'argent  
» appartenant à M. le baron Behr, et que cet amateur distingué  
» nous a permis de publier, etc. »

Nous pensons, comme M. François Lenormant, que cette conjecture serait parfaitement justifiée, mais il faudrait pour cela pouvoir lire le mot ARVAN sur la médaille citée, nous avons vainement cherché à y découvrir cette légende, nous avons constaté au contraire à l'aide d'un autre exemplaire plus complet de la même médaille exposée dans une des vitrines du cabinet impérial, que cette légende n'a jamais existé, et cela devait être, car cette pièce n'a que peu de rapport de fabrique et de style avec celles publiées par feu le duc de Luynes. Sur la drachme que nous avons citée d'après ce savant distingué on peut lire en effet le mot ARVAN, placé sur le bétier en creux, on peut même le lire sur deux exemplaires de coins différents, qui figurent dans la riche collection du feu duc, cette lecture, avouons-le, nous a un peu ramené à l'opinion émise par MM. Lenormant : opinion maintenue, encore aujourd'hui par des savants des plus compétents ; donc nous ne pouvons que nous incliner après leur jugement.

#### ALEXANDRE AEGUS (fils posthume d'Alexandre-le-Grand)

(Règne avec Aristede, son oncle, de 323 à 316, et sous la tutelle de Cassandre, de 315 à 311)

Lors de la mort d'Alexandre, son frère Aristede fut reconnu roi sous nom vénéré de Philippe. Peu de temps après, Roxane donnait le





jour à un fils qui fut nommé Alexandre et associé à la souveraine puissance. Euridice, femme d'Aridée suscita bientôt une vision entre son mari et la mère du fils du grand monarque, et força la veuve d'Alexandre à aller avec son fils chercher un refuge en Épire. Olympias les vengea par la mort d'Aridée et les fit rentrer en possession de leurs états. Roxane et son fils ne jouirent que peu de temps de leur puissance, dès l'année suivante l'ambitieux Cassandre fit renfermer dans une prison le jeune souverain et sa mère. Ils y restèrent près de 6 ans. Le peuple enfin, las d'une telle oppression, demanda que son souverain légitime fût rendu à la liberté et remis en possession du trône de son père. Cassandre, au lieu de lui rendre cette liberté, fit mettre à mort Roxane et son fils; comme on le voit, le malheureux Alexandre ne régna effectivement qu'une seule année: c'est vraisemblablement pendant ce court espace de temps, que les généraux, dévoués comme l'était Ptolémée, ont pu faire frapper des monnaies au nom de ce jeune prince sans porter ombrage au tyran qui opprimait la mère et le fils; de là une rareté réelle pour le petit nombre de pièces attribuées à ce souverain éphémère.

2. — Tête jeune et cornue d'Alexandre à droite, couverte d'une peau d'éléphant.

R. — ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ. Jupiter Aetophore assis à gauche; devant lui un aigle sur un foudre, au repos, à gauche. Sous le siège, la lettre Λ. Poids : 17 grammes. Gravée, pl. I. AR<sup>7</sup>

Müller *Numismatique d'Alexandre-le-Grand*, pages 29 et 31.

3. — Même médaille; au lieu de l'aigle, un foudre placé horizontalement sous le siège. HIA en monogramme. Pl. XII, n. 1. Même poids. AR<sup>7</sup>

Müller même page, n. 24 et Waddington, *Revue Numismatique française*, 1865, pages 15 et suiv., et pl. II, n. 3.

Ces deux rares médailles ont été publiées par M. Waddington dans la *Revue numismatique*; le savant académicien n'hésite pas à les attribuer au fils du célèbre conquérant. Dans le même article il classe également au jeune Alexandre les monnaies suivantes; il s'appuie sur les témoignages des savants compétents, tels que Borrell, Cousinéry, Pinder, etc. Nous ne pouvons que nous ranger à l'opinion d'aussi éminentes autorités, d'autant plus que nous avons constaté nous-mêmes que ces monnaies ainsi que les 10 pièces portant les types qui suivent étaient toujours apportées soit de l'Égypte soit de la Syrie.

## 4. — Même tête.

ἀλεξανδροῦ. Pallas combattant, à droite, dans le champ; devant, un aigle, un casque et les lettres ΗΡ en monogramme, n. 19. (Frappée à Héracléopolites.) AR <sup>2</sup>

5. — Même type, avec ΦΔΩ en monogramme. Pl. XII, n. 2.  
Pièce un peu oxydée. AR <sup>3</sup>6. — Même type, sans le casque devant la figure avec les lettres ΕΥ. AR <sup>3</sup>

Mionnet cite seulement la drachme avec les lettres ΕΥ, tome 2, n. 41. A Alexandre d'Épire nous retrouvons souvent les mêmes initiales du nom de la ville sous les Ptolémées, témoins les n. 135, 136, etc. La pièce a pu être frappée à Evesperis en Cyrénique.

7. — Même type, avec ΠΔΩΝ où ΔΩΜ en monogrammes. Pl. XII, n. 3. AR <sup>3</sup>8. — Même type, devant l'aigle ΑΙ. Pièce fourrée. AR <sup>3</sup>

Mionnet cite seulement un tétradrachme de ce module avec les lettres ΑΙ, tome 2, n. 37. Mais nous retrouvons souvent ces initiales de nom de ville dans les monnaies des premiers Ptolémées et aussi dans celles des rois de Syrie, frappées à Diospolis. Le n. 2 a dû être également frappé dans la même ville.

9. — Même médaille, avec ΕΥ. AR <sup>3</sup>

Mionnet, tome 2, à Alex. d'Épire, n. 41, probablement frappée, comme le n. 6, à Evesperis. Le poids du tétradrachme varie de 13 à 16 grammes selon l'état de conservation de la pièce, les drachmes, 3 gr. 5 decig. même celle fourrée.

Ces belles et rares monnaies ont été classées par la généralité des auteurs à Alexandre d'Épire malgré le module des tétradrachmes, d'une dimension en opposition complète avec les monnaies de cette province; comme nous l'avons mentionné dans la précédente note les provenances des exemplaires connus sont complètement orientales. Borrell, dans le *Numismatic chronicle*, constate qu'il a vu une cinquantaine d'exemplaires de ces monnaies trouvées en Egypte, et pas une seule dans les fouilles faites en Europe.

## INTERRÈGNE

(311 à 306 avant J.-C.)

Lors de la mort d'Alexandre, les peuples, si vite soumis à la domination de ce célèbre conquérant, retombèrent généralement dans une complète anarchie, trois souverains éphémères de la famille du grand roi purent seulement s'asseoir sur le trône qu'il avait laissé en mourant. Il n'y avait pas vingt ans que la terre avait recouvert les cendres de cet homme extraordinaire, que ses vieux généraux se disputaient son héritage et élevaient de toutes parts de nouveaux trônes sur les débris de ceux que les victoires de leur vaillant chef avaient si vite renversés. De nouvelles divisions territoriales se créèrent alors et formèrent de grandes provinces qui furent gouvernées par des dynasties très-puissantes; celle dont nous décrivons ci-après les monnaies fut sans contredit la plus célèbre et celle qui résista le plus longtemps à l'esprit d'enavasissement et de domination du peuple romain.

10. — Tête jeune et cornue d'Alexandre, à droite, couverte d'une peau d'éléphant.

R. — *Sans légende.* Proue de galère. Poids : 8 grammes, 5 décigr. Gravée, pl. I. AV  $\frac{3}{4}$ .

Cette splendide médaille connue seulement par deux exemplaires (1), a été publiée par M. Waddington dans la *Revue numismatique* (2), il la classe au jeune fils d'Alexandre, nous pensons contrairement à l'avis de l'éminent archéologue que cette monnaie a été frappée pendant l'interrègne, c'est-à-dire entre les années 310 à 306 avant J.-C. Nous croyons que c'est avec une intention parfaitement arrêtée que le chef qui en a prescrit la fabrication a évité d'y faire graver les moindres traces de titres de souveraineté; elle a dû être frappée vers la fin de l'interrègne, époque à laquelle Ptolémée était tout-puissant en Égypte et devait malgré sa grande probité avoir de sérieuses aspirations à devenir le souverain en titre de cette riche

(1) Le second figure dans les cartons du Cabinet de France.

(2) Année 1865, page 14 et pl. II, n. 2.

et belle contrée; ce grand politique devait employer tous les moyens possibles pour empêcher ses collègues de paralyser son ambition. Tous, du reste, devaient avoir secrètement les mêmes aspirations, et tous durent émettre des monnaies autonomes sans nom et sans titres, conservant seulement l'image du célèbre conquérant. De là les innombrables quantités de monnaies de bronze avec la tête d'Hercule jeune, ayant au revers la massue, le carquois, des monogrammes de villes où d'agoronomes, et seulement les lettres B. A. ces pièces figurent dans toutes les collections.

### PTOLÉMÉE SOTER (Gouverneur d'Égypte)

(323 à 306 avant J.-C.)

---

Eusèbe fait arriver Ptolémée en Egypte vers l'an 323, l'année qui suivit la mort d'Alexandre; il gouverna ce riche pays comme Satrape pendant 17 années. En l'an 307, Antigone de Macédoine déposa le diadème après la victoire qu'il venait de remporter sur Ptolémée; ce dernier, piqué d'une telle audace et voulant montrer à son vainqueur qu'un revers, quelque terrible qu'il fut, n'était pas capable d'abattre son courage, se déclara roi de toute l'Egypte. Cet exemple fut vite suivi par Séleucus, Lysimaque et par les autres généraux d'Alexandre.

11. — Tête casquée de Pallas, à droite.

R. — ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ. Victoire debout, à gauche, tenant un étendard et une couronne; dans le champ, devant, une roue; au bas de chaque côté des pieds de la victoire ΕΥ \*. (Monnaie au type d'Alexandre, frappée en Cyrénaique?) Demi-statère. Poids: 4 grammes, 2 déc. Gravée pl. 1. AV.<sup>2</sup>

Voici encore une médaille de première rareté et qui, comme les précédentes, a aussi une très-grande importance historique; elle a dû être frappée vers la fin de l'interrègne au moment où les anciens compagnons d'armes d'Alexandre ne cachaient plus leurs ambitions et s'apprêtaient, d'un commun accord, à changer leurs titres de gouverneurs des provinces contre ceux de sou-

verains effectifs, et c'est à cette époque du démembrément de ce grand Empire que la médaille dont nous publions la reproduction a dû être émise chez les Cyrénéens qui venaient de se soumettre au gouvernement de Ptolémée; elle est encore conforme en tout point comme fabrique et comme type aux monnaies d'Alexandre-le-Grand, qui se frappaient sur presque tous les points du monde connu à cette époque mémorable.

Le Cabinet Impérial possède un statère d'or, au même type que notre demi-statère, il porte également le nom de Ptolémée sans aucun titre, et ayant seulement une mention de reconnaissance des Cyrénéens à ce grand capitaine; il a été publié par MM. de Longpérier (1), François Lenormant (2) et Müller (3).

Ch. Lenormant a aussi publié dans le *Tresor de Glyptique* (4), un tiers de statère avec la même victoire au revers; un crabe est figuré devant cette victoire, mais la tête est celle de Soter; la pièce malgré le manque du titre BASILEVS a dû cependant être frappée après que Ptolémée eut pris le titre de roi.

### PTOLÉMÉE SOTER (roi d'Égypte)

(règne 21 ans de 305 à 285 avant J.-C.)

Né à Eordée en Macédoine, l'an 360 avant Jésus-Christ, il devint très-jeune un des généraux d'Alexandre et suivit ce grand capitaine dans toutes ses expéditions; après sa mort, on lui confia le gouvernement de l'Egypte, de la Libye, ainsi que de toutes les provinces de l'Arabie et de la Syrie, limitrophes de l'Egypte. L'histoire mentionne que ce grand homme fut le premier parmi les lieutenants d'Alexandre, qui fut revêtu de la pourpre royale. Il fut souvent en guerre avec ses anciens compagnons d'armes, qui étaient jaloux de sa grande

(1) *Revue numismatique*, 1844, pages 325 et suiv.

(2) *Monnaies des Lagides*, pages 97, 98.

(3) *Numismatique de l'Afrique*, tome 1, page 70.

(4) *Rois grecs*, page 61, n. 9.

autorité. Il perdit et reprit plusieurs villes de la Phénicie et finit enfin par réussir à recouvrer toutes les localités importantes de cette belle contrée ; il avait même ajouté une partie de l'Asie à ses Etats, lorsqu'il abdiqua l'autorité souveraine en faveur de l'un de ses plus jeunes fils, Ptolémée Philadelphe, qu'il installa lui-même sur le trône. Il mourut deux ans après son abdication, l'an 283, après avoir régné 21 ans comme roi et gouverné l'Egypte pendant 17 années.

12. — Tête diadémée de Soter à droite, l'égide nouée autour du cou.

 ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle au repos sur un foudre à gauche ; devant le monogr. figuré, pl. XII, n. 4. AV<sup>6</sup>

13. — Même pièce ; un bouclier ovale, placé, au-dessus du monogramme.

Mionnet, VI, n. 2, et François Lenormant, pages 41 à 45, à Magdolum.

Ce même monogramme se retrouve encore sur nos n. 27 à 30 et 50 à 61. Voir au n. 27 la note sur l'explication de ce monogramme.

14. — Même type ; devant l'aigle, la lettre Η au-dessus d'une massue, frappée à Heracleopolites? Gravée, pl. I, AV<sup>6</sup>

15. — Même médaille; <sup>Φ</sup><sub>A</sub> devant l'aigle. AV<sup>6</sup>

Mionnet, VI, n. 27.

Les mêmes lettres se voient également sur le n. 129. F. Lenormant, à Phacus, page 43. Voir aussi n. 80 et 98.

Ces magnifiques pièces sont toutes d'un poids identique, 17 grammes 8 décigrammes, et les suivantes ne varient également que par l'usure, leur poids est de 1 grammes 6 décigr, à 1 gramme 8 décigr.

16. — Même type; Α devant l'aigle. AV<sup>1 1/2</sup>.

Mionnet, VI, n. 7. Frappée à Alexandrie?

17. — Même type; devant ΜΗ en monogr. pl. XII, n. 5. Gravée, pl. I.

AV<sup>1 1/2</sup>.

Mionnet, VI, n. 11.

Le même monogramme est classé par nous à un magistrat, n. 116 144 et 146.

Si on lisait là un nom de ville, il faudrait attribuer la pièce à Miletus et la reporter au règne suivant.

18. — Même type; ΜΡ en monogr. n. 15, devant l'aigle. AV<sup>1 1/2</sup>.

Mionnet, VI, n. 12. Peut-être Marathus? Comme le n. 41.

19. — Même type; devant l'aigle ΥΗ, monogr. n. 6. AV<sup>1 1/2</sup>.

Mionnet, VI, n. 10. F. Lenormant, page 56, 57, à Hypaton.

20. — Même type; devant l'aigle ΗΡΗ? monogr. n. 7. AV  $\frac{1}{2}$ .

21. — Même type; ΧΑ monogr. pl. xii, n. 16. AV  $\frac{1}{2}$ .

Mionnet, VI, n. 13. F. Lenormant, page 103, à Carthage. Cette attribution paraît impossible? Le même monogramme se retrouve également sur les n. 42, 76, 101, 134 et 391, mais souvent en seconde ligne, il doit par conséquent être considéré parfois tout simplement comme nom de magistrat. Lorsque le monogramme est seul, on peut admettre que la médaille a pu être frappée à Characmoba.

22. — Même tête.

R. — ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Même type de l'aigle; devant Η, au-dessus d'une massue. AR  $\frac{1}{2}$

Mionnet, sup. IX, n. 5,

Cette pièce et la suivante ont dû être frappées à Heracleopolites?

23. — Même médaille, sans la massue. AR 7.

24. — Même type; devant l'aigle, Η  $\frac{1}{2}$  AR  $\frac{1}{2}$

25. — Même type; devant l'aigle, ΗΡΗ<sup>ΑΡ</sup> en deux monogr. Pl. xii, n. 8 et 64. AR  $\frac{1}{2}$

F. Lenormant, à Paraetonium et Ptolémäis.

Le second monogramme doit être tout simplement le nom d'un agoranome.

26. — Même médaille, d'un module un peu inférieur, deux lettres gravées à la pointe dans le champ du revers. AR  $\frac{1}{2}$ .

Nous avons souvent remarqué sur les monnaies des deux premiers Ptolémées de grandes variantes de lettres ainsi gravées à la pointe. Chacun sait que dans l'antiquité quantité de monnaies étaient fourrées; ces *graffiti* étaient peut-être des marques de garantie de bon aloi, tracées sur les pièces par des négociants renommés ou même par des employés de l'administration des monnaies. Nous constatons de nos jours, dans un pays voisin du nôtre, un fait à peu près analogue; on oblige les négociants à mettre leurs noms ou d'autres marques distinctives sur les billets de banque.

27. — Même type; ΜΑΓΑΓ? monogr. n. 9, placé devant l'aigle, au-

dessus d'un bouclier ovale; entre les jambes de l'aigle, la lettre P. AR ?

Mionnet, VI, n. 30, variété. Lenormant, pages 41 et 45, à Magdolum, Le monogramme peut en effet produire les lettres MAFAM?; mais nous y trouvons un second Γ, qu'il est impossible d'admettre dans le nom de *Magdolum*.

28. — Même médaille; en plus ΔΗ, monogr. n. 10, placé derrière l'aigle. \* Gravée pl. I. AR ?

F. Lenormant, à Magdolum et Héliopolis, pages 45 et 46. Le second monogramme doit être encore un nom d'agoranome et peut aussi se lire ΗΔ.

29. — Même pièce, derrière l'aigle; ΦΑ, ? monogr. n. 57, pl. XII. AR 7.

Mionnet, VI, n. 28, et F. Lenormant, page 41, classe ce dernier monogramme à Phatmis. C'est le même qui figure sur le n. 93.

30. — Même médaille; seulement ΜΑΓΔΑΜ?, monogr. n. 9, sans autres lettres ni symboles. AR 7.

Ces quatre pièces, d'un poids parfaitement régulier, 14 grammes, paraissent avoir été frappées dans la même localité, malgré la légère variété que l'on remarque dans le monogramme. Cette ville a dû émettre d'immenses quantités de monnaies en tous métaux, témoin nos n. 12, 13, et 50 à 63.

31. — Même tête.

Η. — Même aigle; devant, ΣΤ en monogr. n. 11. AR ?

Mionnet, VI, n. 32. F. Lenormant, pages 100 et 105, à Stratonos Pyrgos et Apollonie de Cyrénaïque, la première ville seule probable.

32. — Même tête.

Η. — Même aigle; devant, ΗΑΡ, monogr. n. 8; dessous Α. AR ?

Mionnet, VI, n. 44. F. Lenormant, page 44, à Paraetonium. La lettre A doit être une marque monétaire.

33. — Même tête.

Η. — Même aigle; devant, ΔΜ en monogr. Pl. XII, n. 12. AR ?

Mionnet, VI, n. 35. F. Lenormant pages 40, 41, à Magdolum.

M. F. Lenormant, en décrivant ce monogramme, pages 40 et 44, prolonge l'angle gauche du  $\Delta$  de manière à en former un  $\Gamma$ . Nous avons vainement cherché dans les cartons du Cabinet de France et partout où nous connaissons de belles séries de la suite des Lagides, et nous n'avons pu constater nulle part l'existence de ce monogramme avec le  $\Gamma$ . Nous citons plusieurs pièces de cette même localité, avec le même monogramme, témoin nos n. 79 et 100, 108. Sur le n. 100 bis, le  $\Delta$  est barré de manière à pouvoir y lire  $\Delta\Lambda\Delta$ . Le nom de Damascanus pourrait parfaitement être admis comme lieu d'émission ; mais cette pièce devrait alors être reportée à Philadelphie.

## 34. — Même tête.

R. — Même aigle; devant,  $\frac{\text{XA}}{\Delta\Gamma}$  en monogr. Pl. XII, n. 13. AR<sup>6</sup>

F. Lenormant, pages 102 et 103, à Carthage et Diospolis.

Il est fort difficile d'admettre le nom de Carthage dans cette série des rois d'Egypte. Celui de Diospolis serait très-présumable ; mais comme nous le démontrons, à Ptolemée II, n. 105, 127 et 157, il est peu probable que les monogrammes secondaires indiquent jamais des noms de villes. Pour le monogramme XAP, nous ne le trouvons aussi que généralement placé en seconde ligne. Témoin nos numéros 47, 58 à 61, 130, 131 et 390. Une seule fois nous le voyons sans être accompagné ; c'est au n. 131 ; mais cela n'influe nullement l'opinion qui consiste à ne voir dans le monogramme secondaire qu'un nom de magistrat. Les lettres XAP des n. 34 et 131 pourraient cependant indiquer la ville de Characmoba. Cette opinion a été soutenue par plusieurs numismatistes, mais cela paraît très-hasardeux.

## 35. — Même tête.

R. — Même aigle; devant, M., monogr. n. 11. AR<sup>7</sup>  
 $\frac{\text{P}}{\text{HA}}$

Mionnet, VI, n. 42, et F. Lenormant, page 94, à Rhinocorura et Apis de la Marmarique.

Cette pièce pourrait aussi être classée dans la série n. 111 à 129, malgré l'absence du  $\Delta$  derrière l'oreille du roi. Voir après le n. 127 la note sur la localité où cette pièce a pu être frappée.

## 36. — Même tête.

R. — Même aigle ; devant, PE. AR<sup>7</sup>

37. — Même tête, même type; A devant l'aigle; pièce très-oxydée, poids, 12 gr. 9 décigr. AR \*

Toute cette série de pièces, la dernière exceptée, pèsent entre 14 grammes et 14 gr. 5 décigr. Pas une ne donne un poids moindre de 14 gr.

Comme on l'a déjà remarqué, la généralité des auteurs s'accorde à reconnaître qu'avant les Ptolémées, les Égyptiens, lorsqu'ils avaient besoin de monnaies pour leur commerce, se servaient de celles des Rois de Perse, dont ils étaient les vassaux. Nous avons démontré au n. 1 et suivants, qu'il y avait cependant des exceptions à cette règle, mais nous ne pouvons nier que probablement, pendant les premiers temps du règne de Soter, on dut persévérer dans les usages suivis, et on ne devra pas être peu surpris du petit nombre de médailles que nous donnons au grand règne du fondateur de cette dynastie ; nous sommes en effet en opposition flagrante avec tous le numismatistes qui au contraire, classent à ce souverain la presque totalité des monnaies d'or et d'argent connues avec les noms de ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ou ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ.

Nous pensons, répétons-le, qu'à l'époque où le célèbre fils de Lagus prit les rênes de l'État, le peuple égyptien était peu habitué aux échanges à l'aide du numéraire, surtout des espèces locales ; il fallut donc de longues années à Soter avant d'organiser sérieusement les systèmes monétaires de son peuple. Ce grand capitaine, d'une probité et d'une modestie exemplaires, dut sans nul doute maintenir le monnayage d'Alexandre, pour lequel tous les commerçants avaient une grande préférence ; nul n'ignore que Ptolémée lui-même avait pour son ancien chef une vénération qui faisait honneur à son grand et noble caractère ; On sait aussi qu'il passa les plus belles années du commencement de son règne à guerroyer avec ou contre ses anciens collègues : il ne dut pas trouver le temps nécessaire pour réglementer toutes les lois et l'administration en général du peuple dont il refondait en entier les mœurs et les coutumes. Philadelphe seul, par son caractère paisible et organisateur, dut mettre ordre à toutes les choses de détail, et on constate par ses monnaies à quels tâtonnements il fut soumis. On verra à ce règne aux monnaies avec le A et aussi aux pièces datées les raisons que nous

fournissons pour lui attribuer plus de monnaies qu'à son père. Il est même très-vraisemblable que quantité de celles que nous venons de décrire devraient être reportées au règne suivant. Nous ne sommes du reste pas seul de cet avis. Le savant Cousinéry donne à ce sujet des raisons majeures. Raisons que nous reproduisons dans la note qui précède le n. 139.

38. — Tête jeune diadémée et cornue à droite.

R. — ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle sur un foudre à gauche; devant, l'*acrostolium*. AE<sup>4</sup>

39. — Même médaille; un casque au-dessous de l'*acrostolium*. AE<sup>4</sup>  
Mionnet, VI, n. 139.

40. — Même type, sans l'*acrostolium*; ΥΠ en monogr. Pl. XII, n. 14, placé au-dessus du casque. AE<sup>4</sup>

Mionnet, sup. IX, n. 50. M. F. Lenormant, pages 72, 73, 75, classe ce monogr. à Stratones l'Yrgos. Nous croyons qu'il faut y chercher un autre nom, comme pour notre n. 305, et la ville d'Hypaton pourrait être le lieu d'émission des pièces avec ce monogramme.

41. — Même type, avec MP en monogr., n. 15. (Marathus?) AE<sup>4</sup>

42. — Même type, avec XA en monogr., n. 16. AE<sup>3</sup>  
Mionnet, VI, n. 140.

Ce monogramme figure encore sur les n. 21, 76, 101, 134 et 201. Voir les notes des n. 21 et 102.

43. — Même type, sans le casque devant l'aigle; la lettre Η placée au-dessus d'une massue. AE<sup>3</sup>  
Mionnet, VI, n. 142.

44. — Même type; devant l'aigle, lyre et TA ou AT monogr., n. 17 de la planche XII. AE<sup>3</sup>

45. — Même médaille sans symbole; MP monogr., n. 18, devant l'aigle. AE<sup>3</sup>

46. — Même type avec HP devant l'aigle (Heracleopolites?) AE<sup>3</sup>  
Mionnet, VI, n. 141.

47. — Même médaille, devant l'aigle, ΧΑΠ cette dernière ligne, monogramme n. 13. (Frappée à Clysma?) AE<sup>3</sup>

48. — Même type, sans lettres ni symboles, gravée pl. 1. AE  
 49. — Même pièce, quart des précédentes. AE  $\frac{1}{2}$

Cette curieuse série de monnaies de petit bronze, d'un style très-remarquable comme beauté de travail, paraît de fabrique très-ancienne; ces pièces ont dû être frappées aussitôt après celles au type d'Alexandre; elles ressemblent comme faire aux monnaies de Philippe Arideé. Elles ont été attribuées tantôt à Ptolémée d'Épire, tantôt à Ptolémée III Evergète. En observant scrupuleusement la fabrique, il paraît hors de doute qu'elles ont dû être toutes frappées sous Ptolémée Soter, et très-vraisemblablement dès le commencement de son règne. C'est du reste l'opinion de Cousinéry (1).

### Ptolémée I. Soter, ou Ptolémée II Philadelpho

50. — Tête laurée de Jupiter à droite.  
 Η. — ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle éployé à gauche sur un foudre; dans le champ, devant ΜΑΓΔΡ? monogramme n. 4, placé au-dessus d'un bouclier ovale; entre les jambes de l'aigle, la lettre Α. AE  $\frac{1}{2}$
51. — Même médaille; entre les jambes de l'aigle, ΤΑ, en monogr. n. 20. AE  $\frac{1}{2}$
52. — Même type, id. id. Ο AE  $\frac{1}{2}$   
 Mionnet, VI, n. 314.
53. — Même pièce; entre les jambes de l'aigle, Ε AE  $\frac{1}{2}$
54. — Autre variété, id. id. Α AE
55. — Même type, id. id. Ι AE  $\frac{1}{2}$   
 Mionnet, VI, n. 325.
56. — Autre variété. id. id. Ρ AE  $\frac{1}{2}$
57. — Nouvelle variété id. id. Υ AE  $\frac{1}{2}$
58. — Même pièce, le même monogramme au-dessus du bouclier; dessous, ΧΑΡ en monogramme pl. XII, n. 13, entre les jambes de l'aigle, la lettre Α. AE  $\frac{1}{2}$   
 Mionnet, VI, n. 316.

(1) Lettre 1<sup>re</sup>, page 135, et gravée en vignette p. 167.

59. — Même pièce; entre les jambes de l'aigle,	A	AE?
60. — Autre variété	id.	θ
61. — id.	id.	P

Selon M. F. Lenormant, pages 41 à 45, 102 et 103, ces cinq dernières pièces auraient été émises par les villes de Magdolum et de Carthage; il nous paraît impossible de voir dans le second monogramme autre chose qu'un nom de magistrat. Ce même monogramme figure encore sur les n. 34, 47, 130 à 131 et 390. Disons-le encore ici, il est difficile d'admettre que le monnayage des Lagides ait pu avoir un cours régulier à Carthage. Voir la note du n. 34, et aussi celle du n. 27 pour le premier monogramme.

62. — Même type, sans lettres ni monogrammes, un bouclier ovale seulement devant l'aigle. Gravée, pl. I.	AE?
Mionnet, VI, n. 312.	
63. — Même type, le bouclier devant l'aigle; derrière la lettre, A.	AE?

Cette belle série de 14 monnaies sortant des mêmes ateliers que les pièces d'or et d'argent n. 12, 13, 27, 28, 29 et 30 était restée rangée aux incertaines des rois d'Egypte. Nous avons pensé devoir les classer ici, ainsi que les 17 pièces suivantes qui sont également de même style, du même module et d'une fabrique identique; elles ont dû être frappées toutes vers la fin du règne de Soter ou au plus tard sous celui de Philadelphie.

64. — Le type précédent, sans le bouclier; devant l'aigle, $\Sigma^A$ . AE?	
65. — Même type; devant l'aigle, $\Gamma^A$ ou $\Pi^A$ , monogrammes n. 21 et 22, pl. XII.	AE?
Le second monogramme est attribué à la ville de Petra par M. F. Lenormant, page 90; cette pièce a pu être frappée à Gaza.	
66. — Variété de la même pièce, le $\Gamma$ du premier monogramme ressemblant à un $\Pi$ ; ce monogr. figure n. 21 bis.	AE?
67. — Variété avec $\Gamma^A$ ou $\Pi^A$ , monogr. n. 21 et 23 HYMY	AE?

68. — Autre variété	$\Gamma_A$ $\Pi_A$	monogr. n. 11 et 21.	AE <sup>7</sup>
69. — Autre variété	$\Pi_A$ $\Phi$	monogr. n. 11.	AE <sup>7</sup>
Mionnet, VI, n. 309.			
70. — Autre variété	$\Gamma_A$ $\Pi_A$	monogr. n. 19 et 21	AE <sup>7</sup>

M. F. Lenormant classe le n. 69 à Apollonie de Cyrénaïque et Phacusa. D'après le même système, il faudrait attribuer le n. 65 à Apollonie et Petra, le 68 à Apollonie et Apis, et le 70 encore à Apollonie et Héraclée. Il semblerait plus logique de classer les cinq pièces ci-dessus à Panopolis, et considérer tous les monogrammes secondaires comme devant mentionner tout simplement des noms d'agoronomes.

71. — Même type; devant l'aigle,	$A$ $I$		AE <sup>7</sup>
72. — Variété	$A$ $\Phi$		AE <sup>7</sup>
73. — id.	$A$ $\Pi_E$	ou $EB$ , monogr. n. 22.	AE <sup>7</sup>
Mionnet, VI, n. 306.			
74. — Autre variété.	$A$ $\Pi_P$		AE <sup>7</sup>
75. — id. id.	$A$ $\Pi_A$	ce dernier en mon. n. 11.	AE <sup>7</sup>
76. — id. id.	$A$ $\Pi_A$	monogr. n. 16.	AE <sup>7</sup>
Mionnet, VI, n. 305, variété. Ce même monogr. se retrouve sur les n. 21, 76, 101 et 134.			
77. — Autre variété	$A$ $\Pi_A\Phi?$	monogr. n. 24.	AE <sup>7</sup>
Mionnet, VI, n. 304.			
78. — Même type	$A$ $II$		AE <sup>7</sup>

Cette série de huit pièces avec l'A toujours devant l'aigle, a très vraisemblablement été frappée à Alexandrie; les mono-

grammes secondaires pouvant être considérés comme noms de magistrats. Celui du n. 73 est le même que le 65; il est également placé en seconde ligne.

79. — Même type; devant l'aigle, ΔΜ, monogramme n. 12. AE<sup>2</sup>

Voir, après le n. 33, la note sur ce monogramme attribué à la ville de Damas.

80. — Même type, devant l'aigle seulement φ. AE<sup>2</sup>

Cette pièce, ainsi que le n. 98, ont été attribuées à la ville de Phacusa par M. F. Lenormant, page 40.

Voir après le n° 507, la note concernant plusieurs pièces qui pourraient être rapportées ici.

### PTOLÉMÉE SOTER, BÉRÉNICE I<sup>re</sup>.

81. — Tête diadémée de Soter à droite avec l'égide.

R. — ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Tête diadémée de la reine ou d'Isis, avec une longue chevelure tombant par quatre rangs de boucles; devant la tête une corne d'abondance; derrière, une fleur à trois pétales (le lotus). AE<sup>2</sup>

82. — Même médaille, ΗΥΑ en monogramme placé sous la tête de la reine. Gravé, pl. I. AE<sup>2</sup>

Mionnet, VI, n. 67, et Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 82, n. 7.

83. — Même type, le mot abréviatif ΘΕΥ sous la tête. AE<sup>2</sup>

Ce magistrat ΘΕΥΦΕΙΔΕΥΣ, que nous voyons figurer sur les monnaies autonomes de Cyrène et aussi sur le n. 11, indique que cette pièce a pu être réellement frappée pour Soter et Bérénice.

84. — Autre variété, ΣΕ ou ΣΘ Id. id. AE<sup>2</sup>

Mionnet, VI, n. 66, et Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 82, n. 9.

85. — Même médaille, sans lettres sous la tête et sans le lotus derrière. AE<sup>2</sup>

Mionnet, VI, n. 74, et Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 82, n. 6.

86. — Même médaille, moitié de la précédente. AE<sup>2 1/2</sup>

Mionnet, VI, n. 73 et la pièce suivante, n. 77.

87. — Même pièce d'une fabrique très-postérieure. AE<sup>2 1/2</sup>

88. — Même médaille, autre division. AE<sup>2 1/2</sup>

Mionnet, VI, n. 80, et Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 82, n. 12.

89. — Même type, nouvelle division. AE<sup>2</sup>  
 Mionnet, VI, n. 79, et Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 82, n. 10.
90. — Autre pièce d'une valeur encore moindre. AE<sup>2 1/2</sup>
91. — Même type, un sylphium? placé sous la tête de la reine (frappée en Cyréniaque), gravée pl. I. AE<sup>5</sup>

Il est probable que l'émission de ces monnaies a dû se prolonger jusqu'à une époque très-tardive dans la descendance des Ptolémées; en effet, il existe des pièces frappées à ce type qui dénotent une si affreuse barbarie, qu'il est évident pour nous que leur émission s'est continuée pendant presque toute la durée des règnes des Lagides. Il ne serait pas invraisemblable que ce caractère de monnaies, comme celui au type de Soter, ne se fût également répété et perpétué pour les monuments qui devaient rappeler les images du roi et de la reine réunies sur une même pièce; s'il en était autrement, comment expliquerait-on alors le nombre si considérable de ces monnaies qui figurent dans toutes les collections, et la grande quantité de ces mêmes pièces que les fouilles opérées en Égypte font découvrir chaque jour?

### BÉRÉNICE I<sup>e</sup>, femme de Soter.

Cette reine célèbre, petite-fille de Cassandre, fut d'abord mariée à un Macédonien obscur, du nom de Philippe. Elle en eut plusieurs enfants : Magas qui devint roi de Cyrène, et Antigone qu'elle maria à Pyrrhus. Elle vint en Égypte avec sa cousine Euridice, la fille d'Antipater qui s'y rendait pour épouser Ptolémée. Plus tard, la grande beauté et les solides qualités de Bérénice lui gagnèrent le cœur du souverain qui repudia Euridice pour offrir la couronne à la petite-fille du roi de Macédoine.

Cette princesse suivit Soter dans plusieurs grandes expéditions; elle sut tellement le captiver, qu'elle le décida à reconnaître son fils comme héritier du trône d'Égypte, au détriment des enfants de la première femme de Soter. L'empire qu'elle exerça sur son mari fut si extraordinaire, que Ptolémée fit ériger un temple en son honneur, alors qu'elle vivait et régnait avec lui.





## 92. — Tête voilée et diadémée de la reine à droite.

R. ΒΕΡΕΝΙΚΗΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ, corne d'abondance entourée par un diadème. Gravée pl. II. AV<sup>1</sup>

Cette rarissime monnaie est complètement inédite. Le travail d'art, le caractère de la tête, dont l'expression est remarquablement belle, les traits extrêmement fins et délicats, et surtout assez jeunes, tout cela réuni ne nous paraît laisser aucun doute sur le classement à la première Bérénice. Le type particulier de noble physionomie que l'on remarque sur cette pièce n'a aucun rapport avec les traits de la seconde reine du même nom, dont la figure est généralement large et bouffie. Le poids de la pièce, 1 gramme 5 décigr., le module, l'exécution du travail, tout concorde parfaitement avec les petites monnaies d'or de Soter, n. 16 à 21. Une remarque assez curieuse est à constater, c'est qu'il manque un Σ dans l'inscription ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ.

## PTOLÉMÉE II, PHILADELPHIE.

(règne 38 ans, du 2 novembre 285 au 24 octobre 247 avant J.-C.)

Comme nous l'avons mentionné dans la notice sur sa mère, Ptolémée II, Philadelphie était le fils aîné de la seconde femme de Soter. Il naquit dans l'île de Cos, vers l'an 309 avant J.-C. Il avait à peine vingt-quatre ans, lorsqu'en 285 son père lui céda la couronne. S'il n'eut pas les talents militaires du premier Ptolémée, il sut se faire remarquer par son esprit d'organisation. Son amour pour les arts, les sciences et les lettres en ont fait une des grandes figures de la dynastie des Lagides; une paix rarement interrompue et une sage administration donnèrent à l'Egypte une prospérité que tous les historiens constatent à la fin du règne de ce grand prince, qui mourut l'an 247 avant J.-C., laissant le trône à un fils capable de maintenir la monarchie égyptienne dans toute sa splendeur.

## 93. — Tête diadémée de Philadelphie, l'égide autour du cou.

R. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle sur un foudre à gauche; devant ΦΑ, ou ΙΑ, et derrière ΚΥΗΡ, monogrammes n. 56 et

57 de la pl. XII. Poids 14 gr.. Gravée pl. II. AR<sup>7</sup>

Cette pièce, que nous croyons unique, est peut-être le seul monument numismatique connu qui nous transmette le portrait isolé de Philadelphe sur une médaille frappée de son vivant. Elle a eu les honneurs d'un très-bon article de M. F. Lenormant dans la *Revue numismatique française*, année 1862, pages 331 à 333. La vignette est figurée en tête du volume comme l'une des pièces les plus importantes publiées dans l'année. On peut admettre l'attribution du monogramme de l'île de Chypre, mais il est difficile de lire le nom de la ville de Phatmis dans l'autre.

### Première époque?

(Monnaies sans dates au type de Ptolémée I<sup>er</sup>, avec noms de villes.)

Il eût été peut-être plus rationnel de classer ces quatre monnaies à la seconde époque et mettre celle avec le Δ à la première; mais les types et les fabriques sont tellement identiques avec les pièces de Ptolémée-I, n. 12 à 37, que nous avons cru devoir les grouper ici.

94. — Tête diadémée de Soter à droite avec l'égide.

R. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle au repos sur un foudre à gauche; devant, ΤΥΡ, monogr. n. 25, placé au-dessus d'une massue. Poids 17 gr. 7 décigr. AV<sup>8</sup>

Cette monnaie, frappée à Tyr, est l'une des plus rares de la série. Elle a été publiée par Mionnet, VI, n. 61. Voir à la note placée avant le n. 139, les raisons que nous proposons pour retirer du règne de Soter cette pièce et les trois suivantes pour les ranger ici.

95. — Même tête.

R. — Le même avec le même monogramme. AR<sup>7</sup>

Mionnet, VI, n. 62,

96. — Même médaille; devant l'aigle, <sup>HT</sup>ΔΠ, la dernière ligne en monogramme n. 26, pl. XII, derrière l'aigle, un bouclier ovale. (Frappée à Ptolémaïs?) AR<sup>7</sup>

Mionnet, VI, n. 31, et F. Lenormant, p. 103 et 110. Ce dernier auteur n'explique pas le second monogramme.

97. — Même type; devant l'aigle  $\Delta^T_P$ , la première ligne en monogramme, n. 27. A R<sup>2</sup>

Ces deux dernières pièces ont dû être frappées à Ptolémaïs. Elles sont d'un poids identique avec celle frappée à Tyr. (14 grammes).

### Seconde époque.

(Monnaies au même type avec le  $\Delta$  placé derrière l'oreille.)

C'est à M. Poole que nous sommes redevables de la précieuse découverte du  $\Delta$  placé derrière l'oreille du roi. Cette lettre a pu paraître de prime-abord d'une assez mince importance au studieux conservateur du Musée Britannique. Il nous racontait, il y a deux ans, sa découverte, et il semblait devoir attribuer cette lettre à une marque de fabrique de quelque atelier chypriote. Depuis lors, de très-grandes trouvailles ont été faites en Egypte, et cette lettre figure sur des quantités innombrables de monnaies de fabriques et de villes différentes. On doit donc chercher autre chose qu'un atelier monétaire ou l'initiale d'un nom de graveur.

Si les pièces avaient été émises à une époque plus rapprochée de nous, le mot de l'éénigme serait vite trouvé, le  $\Delta$  pourrait très-logiquement être considéré comme abréviation du mot  $\delta\omega\tau\gamma\sigma$ ; (le second roi de la dynastie); mais nous ne trouvons nulle mention d'ordre numérique suivi pour les souverains de la haute antiquité; on ne les désignait d'habitude que par des surnoms, comme le prouve assez toute la chronologie de ces rois d'Egypte.

Si, au lieu du  $\Delta$  ainsi placé, nous avions la lettre  $\Phi$ , il nous semble que tous les doutes seraient levés; personne ne contesterait l'abréviation de  $\Phi\lambda\lambda\delta\mu\phi\gamma$ . Nous pensons pourtant que cette lettre, quoique très-peu apparente, peut cependant préciser une distinction positive entre les monnaies de Philadelphie et celles de son père. Une coïncidence nous confirme encore plus fortement dans notre opinion, c'est que les deux grandes pièces, n. 101 et 102, ainsi que celle du Cabinet de France, du même module et du même poids, toutes trois portent ce  $\Delta$ . Or, le module de ces pièces est en parfaite analogie avec celui des monnaies de la seconde femme de Philadelphie, et nous ne re-

trouvons ces modules et ce poids sous aucun autre règne antérieur ni postérieur à ceux de Philadelphie et de son fils; c'est en effet sous les règnes de ces deux grands organisateurs que l'on dut chercher, par tous les moyens possibles, à fonder un système monétaire en harmonie avec les besoins du commerce si étendu de leurs peuples; de là ces grandes variétés de poids et de modules.

98. — Tête diadémée de Ptolémée Soter à droite avec l'égide; un très-petit à placé derrière l'oreille dans le creux réservé entre les premières mèches de cheveux.

ἀ. — ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle au repos sur un foudre, à gauche; devant, la lettre Φ. AV<sup>6</sup>

Cette rare pièce a dû être frappée dans la même localité que le n° 80, probablement à Phacusa.

99. — Même type; devant l'aigle, la lettre Α. AV<sup>6</sup>

Cette pièce a pu être frappée à Alexandrie. Elle a été publiée par Miomnet, VI, n. 1.

100. — Même type; devant l'aigle, ΔΑ monogramme, pl. XII, n. 12.  
Gravée pl. II. AV<sup>6</sup>

- 100 bis. — Même médaille avec ΔΑΜ, monogramme 12 bis. AV<sup>6</sup>

Voir après le n. 33 la note concernant ce monogramme. Ces quatre belles pièces d'or sont toutes de même poids : 17 gr., 5 et 7 décigrammes.

101. — Même type; devant l'aigle, ΧΑ, monogr. n. 16. AR<sup>10</sup>

102. — Même médaille id. ΑΗ ou ΗΑ, monogramme, n. 11.  
Gravée pl. II. AR<sup>10</sup>

On connaît seulement trois rarissimes pièces de ce module et de ce poids inusité (28 grammes 2 décigr.) dans les monnaies des rois d'Egypte, les deux que nous venons de décrire et celle de la célèbre collection de feu M. le duc de Luynes, actuellement placée au Cabinet Impérial; cette dernière a été publiée par M. F. Lenormant, pl. VII, n. 3. Elle semble du même coin que l'une de celles que nous décrivons ici.

Le monogramme du n. 101 a été attribué à Carthage par M. F. Lenormant, page 103. Nous retrouvons ce même mono-

gramme sur les n. 21, 42, 76, 134 et 391. Voir la note du n. 33. Nous avons déjà dit qu'on avait substitué le nom de Characmoba à celui de Carthage; mais la lettre P ne se lit pas sur plusieurs pièces.

Le monogramme du n. 102 a été également expliqué par M. F. Lenormant, pages 74 et 100. Il l'attribue à la ville d'Apollonie de Cyrénique, comme nous l'avons expliqué dans la note du n. 70. Il paraîtrait peut-être plus rationnel de lire Panopolis au lieu d'Apollonie, d'autant plus que la fabrique de ces trois pièces de grand module paraît parfaitement égyptienne.

103. Même tête; le Δ placé derrière l'oreille ressemble à un Λ.

AR<sup>7</sup>

104. — Même type, le Δ parfaitement formé.

AR<sup>7</sup>

Cette monnaie a dû être frappée à Alexandrie, comme le n. 99.

Sur trois monnaies, n. 98, 101 et 103 de cette série, le Δ ressemble à un Λ; il est certain que c'est toujours le Δ que le graveur a voulu faire. Nous avons retrouvé la même pièce au même monogramme, avec le Δ barré par le bas et non barré, témoin les n. 103 et 104. Les deux pièces semblent du même coin.

RT

105. — Même type; devant l'aigle, AP, les deux dernières lignes  
ΑΩ

en monogramme, pl. XII, n. 28 et 29; derrière l'aigle, un bouclier ovale.

AR<sup>7</sup>

Selon M. F. Lenormant, pages 108 et 109, cette médaille aurait été frappée pour Ptolémaïs, Aradus et Dora. On peut encore ici déterminer facilement une preuve, en comparant cette pièce avec les n. 96 et 167 et toutes les pièces suivantes de Ptolémaïs, que tous les monogrammes secondaires ne peuvent en aucun cas être admis comme mentionnant des alliances de villes.

106. — Même type; devant l'aigle, ΣΙ. Gravée, pl. II.

AR<sup>7</sup>

107. — Variété, ΣΙ la dernière ligne en monogr., n. 58.

AR<sup>7</sup>

La première de ces deux pièces a été publiée par Mionnet, VI, n. 45. Elles ont dû être frappées à Sidon. Leur poids est de 13 grammes 5 décigr. Nous avons souvent remarqué cette lé-

gère différence de poids dans les tétradrachmes émis par les ateliers phéniciens.

108. — Même type; devant l'aigle, ΔΜ, monogr., pl. XII, n. 12.  
Poids, 14 grammes. AR<sup>8</sup>

Frappée à Damas? Voir, au n. 33, la note sur ce monogramme.

100. — Même type; devant l'aigle, ΜΥ, monogr., n. 30. AR<sup>7</sup>

Classée à Myos-Hormós d'Egypte par M. F. Lenormant,  
page 50.

110. — Même type; devant l'aigle, ΗΥΜ, monogr., n. 31. AR<sup>7</sup>

111. — Même type; devant l'aigle, <sup>P</sup><sub>Α</sub> AR<sup>7</sup>

Mionnet VI, n. 37 et F. Lenormant p. 38 à Rhinocorura.

112. — Même type; devant l'aigle, <sup>P</sup><sub>Α</sub>, monogr. n. 32  
ΗΥΜ AR<sup>7</sup>

113. — Même type; id., <sup>P</sup><sub>ΑΡ</sub> AP monogr. n. 28. AR<sup>7</sup>

114. — Même type; id., <sup>P</sup><sub>ΕΓ</sub> monogr. n. 22. AR<sup>7</sup>

Ce second monogramme se retrouve encore en seconde ligne sur les n. 65 et 73.

115. — Même type; <sup>P</sup><sub>ΚΡ</sub> monogr. n. 33. AR<sup>7</sup>

116. — Même type; <sup>P</sup><sub>ΜΗ</sub> monogr. n. 34. AR<sup>7</sup>

117. — Même type; <sup>P</sup><sub>ΜΙ</sub> monogr. n. 5. AR<sup>7</sup>

Mionnet, VI, n. 36.

118. — Même type; <sup>P</sup><sub>ΜΥ</sub> id. n. 30. AR<sup>7</sup>

119. — id.; <sup>P</sup><sub>ΗΥΜ</sub> id. n. 14. AR<sup>7</sup>

120. — id.; <sup>P</sup><sub>ΗΑ</sub> id. n. 11. AR<sup>7</sup>

Mionnet, VI, n. 39.

121. — Même type;	P HY	ou VII n. 6.	AR ?
122. — id.;	P HAP	monogr. n. 8.	AR ?
123. — id.;	P ZE		AR ?
124. — id.;	P Z		AR ?
125. — id.;	P Z		AR ?
126. — id.;	P Φ		AR ?
127. — id.;	P XAP	monogr. n. 13.	AR ?

Cette magnifique série de 17 pièces d'une fabrique réellement remarquable et toujours d'un poids extrêmement correct (14 grammes) a été très-certainement émise par le même atelier monétaire. Il n'y a pas d'objection sérieuse à admettre la ville de Rhinocorura, quoiqu'il soit difficile de prouver que cette localité possédât à cette époque l'importance voulue pour émettre un aussi grand nombre de variétés de monnaies, c'est-à-dire de pièces signées par autant de magistrats monétaires; mais le silence des historiens sur la notoriété de cette cité ne peut être une objection sérieuse à l'activité de sa production monétaire: les historiens ont laissé de très-grandes lacunes *municipales*, et il est peu d'années où on ne découvre des monuments contemporains, prouvant la célébrité de villes et de populations dont les historiens anciens mentionnent même à peine les noms.

En admettant que la lettre P indique en effet le nom de la ville de *Rhinocorura*, c'est ici surtout que nous avons le champ libre pour essayer de démontrer l'inexactitude, disons même l'impossibilité du système des alliances des villes placées sous la domination des Lagides, système qui a fait tant de bruit en sens négatif et affirmatif. Rien n'était plus facile en effet, pour les amateurs de variétés, cherchant la vérité à l'aide des monogrammes; mais aussi, d'un autre côté, rien de plus faux que le mode d'interprétation proposé, lorsqu'on veut tenter d'approfondir les effets et les causes.

Il est incontestable que si M. F. Lenormant avait eu sous les yeux la collection que nous sommes chargé de décrire aujourd'hui, et aussi le médaillier égyptien du Musée Britannique, médaillier d'une richesse extraordinaire, il se fût certainement astenu de chercher des alliances à une ville aussi peu célèbre et cela sur un si grand nombre de pièces mentionnant des noms ainsi variés à l'infini. Il a fallu cependant une étude excessive et une intelligence extraordinaire pour trouver comme alliance à la ville de *Rhinocorura* dans le n. 112, *Apis de la Marmarique*, 118, *Myos Hormos*, 120, *Apollonie de Cyrénique*, 121, *Hypaton*, 122, *Paractonium* 126, *Phacusa*; enfin, dans le 127, la ville de *Carthage*. Cette dernière attribution surtout a dû demander des recherches très-grandes. Du reste, pour cette ville comme pour les autres, les faits historiques concordent si bien que tout paraît possible à première vue.

Si on nous taxe de trop d'incrédulité pour ce système d'alliances de villes que nous contestons, nous demandons une seule chose bien simple, une explication raisonnable appuyée de preuves historiques pour les 11 pièces que nous venons de décrire et qui n'ont pas été expliquées. Nous serons heureux de reconnaître notre erreur; il serait aussi nécessaire de donner des raisons plausibles pour tous les autres monogrammes secondaires qui se lisent sur les autres pièces de localités différentes, telles que les n. 127, 128, 129 et 130, et également sur la majeure partie des pièces datées des villes de Galilée et de Phénicie, où on remarque souvent encore les mêmes monogrammes secondaires sur les monnaies de deux et même trois villes différentes.

- |                                   |             |   |
|-----------------------------------|-------------|---|
| 128. — Même type; devant l'aigle, | $\Phi$<br>Λ | AR <sup>?</sup>                             |
| Mionnet, VI, n. 27.               |             |   |
| 129. — Même type;                 | id.,        | $\Phi$<br>ΗΑ monogr. n. 11. AR <sup>?</sup> |
| 130. — id.;                       | id.,        | $\Phi$<br>ΧΑΡ id. n. 13. AR <sup>?</sup>    |

Ces trois pièces ont pu réellement être frappées à Phacusa, le monogramme ΧΑΡ de la dernière se retrouve sur les n. 34, 47, 58, 61, 131 et 90. Nous avons tenté de prouver, à la suite du n. 34, qu'il ne pouvait être considéré comme mentionnant le nom de Carthage.

131. — Même type; le monogramme ΧΑΡ seulement devant l'aigle. AR<sup>7</sup>

132. — Même type; seulement la lettre Σ, sans autre monog. AR<sup>7</sup>

133. — Même type; ΓΑΝ ou ΓΑΑ, monogr., pl. XII, n. 35. AR<sup>7</sup>

Excepté le n. 131, ces pièces sont du poids très élevé de 14 grammes 8, deux pèsent 15 grammes; elles paraissent avoir été frappées dans des ateliers égyptiens. Nous ne trouvons aucune ville à qui attribuer les n. 132 et 133.

134. — Le type des pièces précédentes; devant l'aigle, ΕΥ<sup>8</sup><sub>ΧΑ</sub>, la dernière ligne en monogramme, pl. XII, n. 16. AR<sup>7</sup>

Le même monogramme ΧΑ se voit également sur les n. 21, 41, 76, 101 et 391. Voir la note du n. 21.

135. — Même type; devant l'aigle. ΕΥ<sup>8</sup><sub>ΗΩΜΝ?</sub>, cette seconde ligne en monogramme, pl. XII, n. n. 3. AR<sup>7</sup>

Ces deux pièces ont été frappées très vraisemblablement à Evespérés de Cyrénaique : M. F. Lenormant, p. 103, classe la première à Evespérés et Carthage.

### Troisième époque.

(Monnaies sans le Δ, portant des dates et des noms de ville.)

#### Ville de Tyr.

136. — Tête diadémée de Soter avec l'égide, à droite.

R. — ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle sur un foudre à gauche; devant, une massue surmontée de ΤΥΡ en monogramme. pl. XII, n. 25, derrière l'aigle, la lettre Κ (an 20). AR<sup>7</sup>

137. — Même type; derrière l'aigle, ΚΒ en monogr. (an 22) AR<sup>7</sup>

138. — Même type; id., ΚΑ id. (an 24) AR<sup>7</sup>

Sur ces trois pièces d'un poids très régulier, les deux dernières ont été publiées par M. R. S. Poole, dans la *Numismatic Chronicle*, année 1864, pl. I, n. 1 et 4.

### Quatrième époque.

(Monnaies avec le titre de Soter et portant toutes des noms de villes.)

Comme nous l'avons déjà relaté, voilà deux grands siècles que la numismatique des Lagides est discutée, commentée par les savants français et étrangers ; et jusqu'en ces derniers temps, chaque pierre apportée au mystérieux monument semblait en surcharger l'édifice.

Pour la série des monnaies que la généralité des auteurs classaient à Ptolémée Soter, le fondateur de la dynastie, ils évoquaient, comme nous l'avons déjà fait remarquer, des ères de telle ou telle ville, pour les pièces datées de l'an 23 à l'année 117, portant le nom de ΣΩΤΗΡΟΣ (1). Ceux qui ont eu l'idée de ces ères inexplicables n'ayant pas présenté de résultats sérieux, nous passerons leurs noms sous silence ; d'autres, plus logiques, avaient trouvé, dans les variétés de travail et de frappe, que les pièces avaient dû être émises (celles d'un bel art), par Soter I<sup>er</sup>, les autres par Soter II. Mais, hélas ! les dates inscrites d'une manière indiscutable venaient aussi renverser leur séduisant échafaudage. En effet, en prenant même pour point de départ le moment où Ptolémée Soter I<sup>er</sup> gouverna l'Egypte comme satrape, (l'année 323 avant notre ère), la monnaie portant la date 117 se trouvait être frappée l'an 206, avant-dernière année du règne de cet exécrable Philopator, qui mourut l'an 205, juste 89 ans avant l'avènement de Soter II au trône ; Cousinéry seul avait admirablement posé les bases d'une solution sérieuse et raisonnée, en disant, lettre IV, page 137 :

« Le système monétaire de Soter va être encore mieux éclairci par celui qu'adopta Ptolémée Philadelphie, son fils ; ce prince, autant pour honorer la mémoire de son père, issu d'Hercule, que pour obtenir plus sûrement le respect des peuples, se hâta, après la mort de Soter, de célébrer son apotheose à Memphis, où la statue du nouveau dieu fut placée auprès de celle d'Alexandre ; et il fit rendre les mêmes honneurs à Bérénice, sa mère. Nous voyons la preuve de ce fait

---

(1) Dernières limites des pièces datées. R. ST. Poole, *Num. chron.*, années 1861, pages 165 à 167.

» dans l'inscription de Rosette. Il fit frapper à l'occasion de cette consécration de très-belles monnaies d'or et d'argent, avec l'image de son père, et où ce roi est quelquefois qualifié de ΣΩΤΗΡΟΣ sauveur. Pendant tout son règne, Philadelpho n'employa que ces mêmes types sur les trois métaux, et, à l'exemple de son père, il s'abstint de faire représenter sa propre image sur aucune de ses monnaies, etc., etc. »

Cette idée tout à fait lumineuse, émanée d'un homme fondamentalement attentif à l'étude de l'art monétaire et aux recherches historiques, n'a cependant pas converti la plus grande partie des auteurs contemporains habitués à la routine, et qui ont passé son nom sous silence. Il ont préféré suivre les vieux errements en maintenant au premier Ptolémée presque toutes les monnaies à son effigie portant soit l'inscription ΗΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ, soit celle ΗΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ, et sans les explications de MM. Poole et Six, tout serait encore à l'état d'étude où Cousinéry l'avait laissé.

M. Six démontre d'une manière indiscutable dans sa remarquable lettre à M. Poole, insérée *in extenso* dans la *Numismatic Chronicle* (1), qu'il paraît inadmissible d'attribuer à Soter I<sup>e</sup> les monnaies frappées en son nom en Phénicie et en Judée, surtout celles portant des dates comprises entre les années 25 à 39. Nous partageons en tout point l'opinion du savant hollandais, et M. Poole lui-même paraît s'être rangé à son avis; nul doute que les hommes judicieux ne se rendent à d'aussi sérieux arguments. En effet, les pièces datées portant le nom de Soter, émises par les villes de Tyr, Sidon, Gaza, Joppé et Ptolémaïs, s'arrêtent toutes à l'année 39. Les monnaies d'*Arsinoë II, la seconde femme de Philadelphé*, portent également des dates s'arrêtant à cette limite (2). Or, Philadelphé ayant régné 38 années parfaitement accomplies, rien ne s'oppose à ce que l'année 39 soit inscrite sur les dernières monnaies de son règne. Nous aurons l'occasion de rappeler cette anomalie de dates dans les notes placées à la fin des règnes de Ptolémée VIII Philométor et de Ptolémée XIII Aulète. Nul n'ignore que les rois d'É-

(1) Année 1865, pages 126 à 131.

(2) Voir l'avant-dernier alinéa de la note placée après le n° 183.

gypte avaient pour habitude de compter leurs années de règne du jour même de la prise de possession du trône. Nous voyons en effet des règnes très-éphémères dater des monuments de la seconde année de leur règne. On comptait l'année dans laquelle avait lieu l'avènement pour I. Puis, au renouvellement de l'année du public, on comptait II; on pouvait de la sorte avoir deux années de règne sur les monnaies en quelques semaines, même en quelques jours.

Il serait aussi assez difficile d'attribuer ces pièces à Ptolémée I<sup>e</sup> Soter, qui ne régna effectivement comme roi que 21 ans ou 23 ans, si on tient compte des deux années qui suivirent son abdication; et, répétons-le encore, les monnaies d'Arsinoé II, avec les dates élevées, viennent appuyer notre dire.

Des preuves aussi concluantes nous dispensent, il semble, de démontrer par d'autres arguments l'attribution évidente à Philadelphe des monnaies au nom de Soter; elles ont été réellement frappées après sa mort, très-vraisemblablement par une interprétation de religieux respect que son caractère avait inspiré à son successeur et à son peuple. La découverte de Cousinéry nous paraît très-rationnelle et tout à fait probable. Les pièces portant le titre glorieux donné par les Rhodiens au fondateur de la dynastie des rois d'Egypte, ont dû en effet avoir pour point de départ un événement mémorable du règne de Philadelphe ayant pour but de perpétuer la mémoire de son père; ce fait historique avait une telle importance aux yeux du peuple égyptien, que tous les descendants de cet homme illustre, même les plus pervers, se glorifièrent de maintenir ses titres et son effigie sur les espèces monétaires.

Ces sortes de glorifications posthumes étaient, on le sait, dans l'esprit et le tempérament des anciens. Donnons comme preuve la série entière des rois de Pergame. Tous en effet firent frapper des monnaies au nom et au type de Philétaire, le fondateur de la dynastie.

Sous les empereurs romains, les souverains adoptifs prenaient généralement, sur les monnaies, lors de leur avènement, le caractère de tête, même l'expression de physionomie de leur prédécesseur. Témoin Trajan, ressemblant d'abord

à Nerva; Hadrien, prenant aussi le caractère de tête de Trajan, etc., etc. On peut aussi fournir une similitude assez exacte par d'autres personnages. On peut dire qu'il était dans la forme spiritualiste de la civilisation grecque et romaine de placer sous l'invocation ou la protection du mort les actes et la vie des vivants. Les effigies d'Hercule, héros créateur et père de tant de princes; celles d'Alexandre, perpétuant son nom et ses gloires; les Césars Augustes, les institutions des empereurs bienfaits, prouvent assez que les anciens aimait à faire revivre les morts dans tous les usages de la vie.

*Ville de Tyr.*

139. — Tête diadémée de Soter avec l'égide.

R. — ΒΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ. Aigle au repos à gauche; devant, la massue surmontée de ΤΥΡ, monogr. n. 25, pl. xii; derrière, ΗΡΗ, monogr. 39 de la même planche. AR<sup>2</sup>

140. — Même type; le monogramme placé derrière l'aigle remplacé par <sup>B</sup> I AR<sup>2</sup>

Mionnet, sup. IX n. 27.

141. — Même type; derrière l'aigle, <sup>F</sup> I AR<sup>2</sup>

142. — Même type; id., <sup>A</sup> AB (an 30), la dernière ligne monogr. n. 50, entre les jambes de l'aigle la lettre A. AR<sup>2</sup>

143. — Variété. Entre les jambes de l'aigle, ΗΡ, monogramme n. 19. AR<sup>2</sup>

144. — Autre variété; id. avec ΜΗ, monogr. n. 5. AR<sup>2</sup>

145. — Autre variété; id. id. NO, monogr. n. 58. AR<sup>2</sup>  
Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 81 n. 14.

146. — Même type; derrière l'aigle, <sup>AB</sup> A (an 32). MA en monogr. n. 40; entre les jambes de l'aigle, ΜΗ, monogr. n. 5. AR<sup>2</sup>

147. — Même pièce; seulement le monogramme placé entre les jambes de l'aigle, varié, c'est le n. 58 avec NO. AR<sup>2</sup>

148. — Autre variété; Θ entre les jambes de l'aigle. AR ?
149. — Même pièce; derrière l'aigle,  $\overset{\Delta}{\text{MA}}$  (an 33), Θ entre les jambes de l'aigle. AR ?
150. — Même type; derrière l'aigle,  $\overset{\Delta}{\text{MA}}$  (an 34), entre les jambes de l'aigle, MY, monogr. n. 30. AR ?
- Ce dernier monogramme, formé des lettres ΣΥ ou ΜΥ, se retrouve sur les n. 109 et 118. M. F. Lenormant l'attribue à Myos Hormos.
151. — Même médaille; seulement entre les jambes de l'aigle, ΝΟ comme sur le n. 147. AR ?
152. — Même type; derrière l'aigle,  $\overset{\Delta E}{\text{A}}$  (an 36); Θ entre les jambes de l'aigle. AR ?
153. — Même type; derrière l'aigle,  $\overset{\Delta \Theta}{\text{B}}$  (an 39); entre les jambes de l'aigle le même Θ. AR ?

Toutes ces pièces sont d'une fabrique identique et d'un poids assez régulier, 14 grammes; les n. 143, 149 et 152 seuls n'ont pas le poids réglementaire, mais elles ont beaucoup diminué de poids au nettoyage; le n. 149 a perdu 3 gr., 2 décigr., et cela en une seule journée de séjour dans l'alcali.

154. — Même type; devant l'aigle, ΤΥΡ, monogr. n. 25, placé au-dessus de la massue, derrière, la lettre Κ. AR ?
- Cette pièce, d'une belle fabrique et d'un poids très élevé, 14 gr. 2 décigr., a dû être frappée à Tyr plusieurs années après l'année 20 du règne de Philadelphe. Nous pensons, comme sur le n. 217, que la lettre Κ ne mentionne nullement une date, car en l'année 20, et même pendant les trois années suivantes, les pièces de Tyr portaient encore la légende ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ, témoins les n. 136 à 138.

*Ville de Sidon.*

155. — Tête diadémée de Soter, avec l'égide.  
 Η. — ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ. Aigle sur un foudre, à gauche; devant, ΙΣ derrière ΜΗΤ, monogr. n. 41. AR ?

156. — Même type; ΣΙ devant l'aigle; sans lettres ni symboles derrière. AR ?

157. — Même type; devant l'aigle,  $\Sigma\text{I}_{\text{MHT}}$ , cette dernière ligne, monogr. n. 41; derrière l'aigle ΚΘ (an 29) AR ?  
Mionnet, supplément IX, n. 13.

Comme on peut le remarquer à l'aide du rapprochement des n. 155, 157, 158 et 160, les pièces datées et non datées de cette ville sont parfaitement contemporaines, le même magistrat signa les unes et les autres; toutes ces lettres et monogrammes qui figurent en seconde ligne sur les monnaies de cette ville, ainsi que sur celles des villes voisines, démontrent, il nous semble d'une manière péremptoire, qu'il ne faut voir là que des noms de magistrats. On retrouve en effet les mêmes noms dans les villes de Sidon, Joppé et Ptolémaïs, témoin les numéros cités ci-dessus et aussi les n. 166, 172, etc., où figure toujours le monogramme 41 avec les lettres ΜΗΤ. Il y a souvent un gramme d'écart dans les monnaies de Sidon; elles varient entre 13 gr. 3 décigr. et 14 gr. 2 décigr.

158. — Même type; derrière l'aigle Λ (an 30) AR ?

Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 81, n. 13.

159. — id.; id. id.,  $\Sigma\text{I}_{\text{MHT}}$ ; derrière, ΛΛ (an 31) AR ?

Mionnet, Supl. IX, n. 14.

160. — id.; id. id.,  $\Sigma\text{I}_{\text{MHT}}$ , monogr. n. 41; derrière, ΑΒ (an 32) AR ?

Mionnet, VI, n. 53 et J. P. Six, *Num. chron.* 1865, page 128.

161. — id.; id. derr. l'aigle, ΑΓ, (an 33) AR ?

162. — id.; id. dev. l'aigle,  $\Sigma\text{I}_{\text{MHT}}$  derrière, même date. AR ?

163. — id.; id. dev. l'aigle, ΑΕ, (an 36) AR ?

#### *Ville de Gaza?*

164. — Tête diadémée de Soter, avec l'égide.

¶. — ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ. Aigle sur un foudre, à gauche; devant l'aigle, ΓΑ AN ou ΖΑ, la première ligne; monogr. n. 21, et la seconde monogr. n. 38; derrière l'aigle Η (an 27?) (poids 14 grammes) AR <sup>?</sup>

*Ville de Joppé.*

165. — Tête diadémée de Soter, à droite, avec l'égide.

¶. — ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ. Aigle au repos, à gauche; devant, ΙΩΗ; derrière, ΑΒ Θ (an 32) AR <sup>?</sup>

166. — Même type; devant l'aigle, ΙΩΗ ΜΗΤ, monogr. n. 41, derrière Faigle ΑΕ Θ (an 35) AR <sup>?</sup>

Mionnet, tome VI, n. 55.

167. — Même type; devant l'aigle, ΙΩΗ; derrière ΑΕ (an 36) AR <sup>?</sup>

168. id.; id. ΙΩΗ ΓΑ, monogr. n. 21, derrière l'aigle, ΑΓ Θ (an 36) AR <sup>?</sup>

Nous avons vainement cherché à expliquer la lettre Θ qui figure sous les dates de trois pièces de la ville de Joppé. Θ que nous retrouvons également sur sept pièces de Ptolémaïs. On a souvent pris cette lettre numérale pour une double date; il est démontré ici que cela est de toute impossibilité: cette double date varierait avec les dates réelles. Il ne serait pas impossible que cette lettre fût l'initiale du nom d'un magistrat monétaire chargé de l'administration des ateliers de ces deux villes, villes du reste assez voisines. Les pièces sont d'un poids très élevé, 14 gr. à 14 gr. 2 décigr.

*Ville de Ptolémaïs.*

169. — Tête diadémée de Soter, à droite, avec l'égide.

¶. — ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ. Aigle sur un foudre, à gauche,

HT  
devant,  
ΩΝ monogr. n. 20 et 42 AR ?  
ΩΑ

Ces mêmes monogrammes figurent sur la pièce n. 104, monnaie avec le Δ derrière l'oreille.

- |  |                               |                              |      |
|--|-------------------------------|------------------------------|------|
| 169 bis. — Variété de la même  |                               | HT                           |      |
| pièce, avec  |                               | A monogr. n. 42 et 43, en-   |      |
| tre les jambes de l'aigle;   | TK                            | RPA monogr. n. 60            | AR ? |
| Mionnet, suppl. IX, n. 111, et R. S. Poole, <i>Nom. chron.</i> 1804, |                               |                              |      |
| pl. VI, n. 8.  |                               |                              |      |
| 170. — Même type; devant l'aigle,                                    | HT                            |                              | AR ? |
|  | ΖΩ                            |                              |      |
| 171. id.; id.,   | HT                            |                              | AR ? |
|  | ΑΣ                            |                              |      |
| 172. id.; id.,   | HT                            |                              | AR ? |
|  | ΜΥ mon. 27, 31 et 44          |                              |      |
|  | ΜΕ                            |                              |      |
| 173. id.; id.,   | HT                            |                              | AR ? |
|  | ΜΕ monogr. 27 et 44; derrière |                              |      |
| l'aigle,   | Λ                             |                              |      |
|  | Θ (an 30)                     |                              |      |
| 173 bis.— Même p.; devant l'aigle,                                   | HT                            |                              | AR ? |
|  | ΜΥ ou ΥΗ monogr. n. 27, 14    |                              |      |
| et 44  | ΜΕ                            |                              |      |
| 174. — Même type; devant l'aigle,                                    | HT                            |                              | AR ? |
|  | ΜΕ monogr. 27 et 44; derrière |                              |      |
| l'aigle,   | ΑΑ                            |                              | AR ? |
|  | Θ (an 31)                     |                              |      |
| 175. — Variété de la m. p., avec                                     | ΑΑ                            |                              | AR ? |
|  | Θ id.                         |                              |      |
| 176. id.,  | AB                            |                              | AR ? |
|  | Θ (an 32)                     |                              |      |
| 177. id.,  | ΑΓ                            |                              | AR ? |
|  | Θ (an 33)                     |                              |      |
| 178. id.,  | ΑΔ                            |                              | AR ? |
|  | Θ (an 34)                     |                              |      |
| 179. id.,  | HT                            | derrière l'aigle, ΑΔ (an 34) |      |
|  | ΑΕ                            | AR ?                         |      |
| 180. id.,  | HT                            | monogr. n. 27 et 44; der-    |      |
| rière l'aigle, ΑΕ (an 35)  |                               |                              | AR ? |

Excepté les n. 169, 170 et 178, qui ont un peu perdu de leur poids au nettoyage, ces pièces sont d'un style assez remarquable et surtout d'un poids très élevé, toujours dépassant de un ou deux décigr. les 14 grammes réglementaires. Nous ne reviendrons pas sur leur attribution à Philadelphie, que nous pensons avoir suffisamment expliquée page 32, dans la note précédant le n. 139.

*Monnaies de Villes incertaines sans dates.*

181. — Tête diadémée de Soter, à droite, avec l'égide.

R. — ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ. Aigle sur un foudre, à gauche; devant Φ, derrière, Η. ΤΡ. XPI. monogr. 45, 46 et 47 placés en triangle. AR ?

182. — Même tête, contremarquée du monogr. n. 48.

R. — Même aigle; devant, ΗΑΡ, monogr. n. 8. AR ?

La première pièce dont le poids dépasse encore 14 grammes a pu être frappée dans la ville de Philadelphia, la seconde pesant 13 gr. 4 décigr., a probablement été frappée à Parsetonium.

**ARSINOË I<sup>e</sup> ? (femme de Philadelphie)**

Deux femmes du nom d'Arsinoë partagèrent tour à tour la souveraineté de l'Egypte avec le second roi de ce pays.

La première Arsinoë était fille de Lysimaque, roi de Thrace; elle épousa Philadelph le 282 avant J.-C. Elle eut trois enfants de ce mariage, Ptolémée, qui régna plus tard sous le nom d'Evergète, Lysimaque et Bérénice. L'histoire relate que son mari, croyant qu'elle avait conspiré contre sa personne, l'exila dans l'île de Coptos en Thébaïde. Les faits postérieurs feraient croire que Philadelph inventa ce stratagème pour se débarrasser de la fille de Lysimaque afin de pouvoir épouser sa sœur qui était devenue veuve et qui déjà avait pris une grande influence sur son caractère. Arsinoë trouva le moyen de s'enfuir de l'île de Coptos et de se rendre auprès de Magas, le frère de son mari, qui était roi de Cyrène. Ce dernier la reçut avec tous les égards possibles et l'épousa. Il adopta la jeune Bérénice, que sa mère avait emmenée avec elle dans sa fuite.

A la mort de Magas, Arsinoë fit venir de la Macédoine Démétrius,





fils de Démétrius Poliorcète; afin de lui donner sa fille Bérénice en mariage. Mais elle prit le jeune prince pour son amant et lui abandonna toute l'autorité. Bientôt, Démétrius gouverna avec un tel despotisme qu'il se forma contre lui une conspiration ayant à sa tête la jeune Bérénice, laquelle fit tuer son fiancé dans le lit de sa mère; sa vengeance ainsi assouvie et son honneur vengé, elle laissa la vie à Arsinoë, qui mourut longtemps après dans un âge avancé.

183. — Tête jeune, cornue et diadémée de la reine, un sceptre sur l'épaule, dont l'extrémité apparaît au-dessus de la tête.

RE. — ΑΡΣΙΝΟΗ ΦΙΛΑΞΕΛΦΟΥ. Double corne d'abondance remplie de fruits, et ceinte d'un diadème (poids 27 gram. 7 décigr.) Gravée, planche III. OR  $\frac{6}{7}$

Malgré l'énorme différence de caractère, de physionomie, la finesse des traits, le type plutôt européen qu'africain de la tête représentée sur cette belle monnaie, ce n'est qu'avec la plus extrême réserve que nous la donnons à la première femme de Philadelphe. Il paraît cependant difficile d'admettre que ce souverain, si c'est réellement lui qui a fait frapper tant de monnaies d'or et d'argent de modules si variés pour sa sœur, sa seconde femme, n'ait pas consacré les traits de la première sur des monnaies, surtout à un commencement de règne. Il y a peu de temps, la chose ne faisait aucun doute pour nous, les médailles elles-mêmes nous venaient en aide; nous n'avions, il est vrai, étudié la question que d'après les monuments décrits dans les recueils. Ces descriptions semblaient nous donner complètement raison; nous constations en effet l'existence de plusieurs pièces portant des dates antérieures au second mariage de Philadelphe, c'est-à-dire des monnaies frappées pendant les années 2, 4 et 6, et le second mariage n'ayant eu lieu qu'en l'année 277, la huitième du règne, le doute n'était donc plus permis. Il existait réellement des monnaies des deux reines, et le fait était constaté par des dates positives. Des témoignages d'auteurs spéciaux venaient encore fortifier notre opinion : nous citerons entre autres Champollion Figeac (1) qui dit, pages 416 et 417 :

• Du reste, les noms de Ptolémée Philadelphe et des deux

(1) *Egypte ancienne*, Paris, F. Didot, 1839.

» Arsinoé, ses deux femmes, ne sont pas très-rarées sur les monuments égyptiens; une inscription du musée du Louvre mentionne une des reines, et quant aux monuments d'origine grecque, entre les belles médailles en or de ces princesses, » qu'il est facile de discerner l'une de l'autre par les traits de leur visage, etc., etc. •

Plus loin, il dit encore: « Les médailles de Ptolémée Philadelphie et des deux Arsinoé, particulièrement celles qui sont frappées en or, sont remarquables par leur style et leur belle exécution; on n'y a observé jusqu'ici aucune trace des symboles religieux particuliers au culte égyptien, etc. •

Malgré tant de faits favorables, un doute nous restait encore cependant; nous nous rappelions vaguement avoir vu à Florence la belle pièce d'Arsinoé, de l'an 2, et à Londres et ailleurs d'autres pièces avec des dates également basses; il nous semblait que le caractère de physionomie avait une grande analogie avec les pièces portant les dates des dernières années du règne de la seconde Arsinoé, et en examinant de nouveau toutes ces pièces, nous acquîmes la certitude que la majeure partie des monnaies avec les dates élevées étaient frappées pour la même souveraine que celles portant les dates les plus basses. Cette similitude de caractère de physionomie nous a replongé d'abord dans le doute le plus complet. Tout paraît donc être mystère, nous disions-nous, dans cette partie de la numismatique; l'état de conservation des pièces, qui souvent est une induction dans l'examen des trouvailles, n'était même d'aucun secours pour éclaircir les obscurités. On verra dans les notes placées après les n. 200 et 203, notre appréciation sur ces dates extraordinaire du règne de la seconde Arsinoé.

Comme on le voit, nous étions bien las de conjecturer sur les moyens à mettre en œuvre pour chercher à sortir de cette espèce de chaos. Il nous était de toute impossibilité de conclure à quoi que ce soit au sujet de ces pièces si curieuses au double point de vue de l'art et de l'histoire.

Nous ne pouvions recourir aux lumières du savant qui s'est acquis une si haute réputation de tact archéologique et de profonde érudition, que son autorité est admise à peu près exclusivement à l'étranger comme en France; nous aurions craint que

notre appel importun à son inépuisable obligeance ne contribua à prolonger un état de maladie qui éloigne momentanément notre maître du Louvre et de ses travaux académiques. Nous eûmes alors l'idée de nous adresser aux deux savants qui, en Hollande et en Angleterre, se sont occupés spécialement de la numismatique égyptienne, MM. P. Six, d'Amsterdam, et R. S. Poole. M. Six nous a adressé avec un courtois empressement une lettre remarquable et détaillée; M. Poole, de son côté, nous communiqua avec non moins de désintéressement ce qu'il savait, et cela sans la moindre restriction. Nous sommes heureux de pouvoir saisir ici l'occasion de témoigner à ces deux numismatistes l'expression de notre vive reconnaissance; on voit, en effet très-rarement les savants décidés à communiquer avec une telle générosité le fruit de leurs précieuses découvertes.

Nous sommes à même de reconnaître que, de nos jours, les travaux numismatiques surtout peuvent être étudiés par tous avec une facilité extraordinaire. Nous constatons ci-dessus que MM. Six et Poole avaient montré envers nous un désintéressement digne de tous éloges; nous avons également trouvé en France, chez tous nos savants, une complaisance des plus complètes, chacun d'eux s'est empressé de nous dire ce qu'il savait sur le sujet qui nous occupait; plusieurs d'entre eux, ont même poussé l'obligance jusqu'à nous faire des traductions de papyrus, des copies des passages des auteurs, la liste complète des Présidents d'Afrique, etc., etc., et nous sommes enchantés de leur témoigner ici toute notre gratitude.

Saisissons aussi l'occasion de remercier M. Chabouillet, directeur du cabinet des médailles, qui a rivalisé de courtoisie avec son collègue de Londres, M. W. Vaux, en mettant toute la série égyptienne à notre disposition. Rien ne nous a été refusé, ni le temps nécessaire pour l'étude, ni la liberté de prendre toutes les empreintes utiles à notre travail. Donc, si nos appréciations sont erronées, sur nous seul doit en retomber toute la responsabilité; nous avons été traité non-seulement avec égard, mais encore en enfant gâté, par les directeurs et tous les employés des deux premiers cabinets numismatiques d'Europe. Disons-le encore, c'est pour nous un devoir et un plaisir de publier ici

combien les communications nous ont été aciles de la part de savants, des administrations et des employés des musées.

Nous avons aussi eu l'heureuse chance de pouvoir connaître un intéressant article publié par le très-regretté duc de Luynes, sur l'histoire et les monuments des deux femmes de Philadelphie (1). Ici, l'éminent antiquaire aura sans doute, comme tant d'autres numismatistes, trouvé la question des plus ardues. Aussi n'a-t-il rien décidé sur les époques d'émission de ces magnifiques pièces, ni sur leur attribution à l'une ou à l'autre de ces deux princesses.

Pour résumer la question, disons que, d'après les documents qui nous ont été si gracieusement transmis et après une nouvelle étude aussi approfondie que cela était en notre pouvoir, nous avons acquis la conviction que, contrairement à l'opinion de Cousinéry (2), qui pensait que Philadelphie n'avait jamais autorisé d'émissions de monnaies au nom d'Arsinoë, il paraît démontré qu'il a dû en ordonner la fabrication, et même qu'il a dû en faire frapper une très-grande quantité. Il existe, comme on peut s'en convaincre, des pièces datées des années 28, 30, 31, 33, 34, 37 et 38. Or, Evergète qui, selon Cousinéry, aurait été le premier à émettre des monnaies au nom de sa belle-mère, ce souverain n'ayant régné que 26 ans, ne peut revendiquer les pièces mentionnées ci-dessus, tandis que, au contraire, Philadelphie a dû les faire frapper toutes. Les partisans des ères imaginaires pourraient invoquer ici un point de départ à l'ère de telle ou telle ville, mais il serait bizarre que ces dates ne dépassent jamais celles de la fin du règne de Philadelphie ; nous constatons en effet que la pièce portant la date la plus élevée, celle de l'an 38, a été frappée l'année même de la mort de ce grand roi. Or, répétons-le encore ici, Evergète I<sup>r</sup>, ni son fils Philopator, n'ont pu faire exécuter ces monnaies, ces deux souverains n'ayant pas régné le temps nécessaire pour atteindre la limite des dates élevées inscrites sur ces pièces.

(1) *Annales de l'Institut archéologique*, année, 1841, pages 296 et suivantes.

(2) Lettre IV, page 140.

Qu'on ne croie pas cependant que nous ayons l'intention de combattre sur tous les points les opinions admises aujourd'hui, et que nous tentions de faire cesser le monnoyage de ces belles pièces à la mort de Philadelphe; nous admettons au contraire que cette fabrication dut se prolonger, et cela jusqu'à une époque assez avancée, témoin les notes placées après les n° 201 et 203. Il paraît en effet démontré, d'après l'étude des monuments en nature, que ces monnaies, comme celles au type de Soter, durent, grâce sans doute à leur bon aloi et aussi à leur belle fabrication, être recherchées des peuples voisins et des négociants étrangers, etc. Delà sans doute leur émission prolongée pendant plus d'un siècle.

### ARSINOÉ II (seconde femme de Philadelphe).

Comme on a pu le voir dans la précédente notice, cette princesse était fille de Ptolémée Soter et sœur de Philadelphe. Elle épousa d'abord Lysimaque, roi de Thrace, qui, à cette époque, était déjà fort avancé en âge. Elle en eut cependant deux fils. À la mort du vieux roi, elle épousa Ptolémée Céramus, qui débata par le meurtre des deux enfants d'Arsinoë et qui l'exila ensuite dans l'île de Samothrace; cette princesse s'en échappa pour se réfugier près de son frère, qu'elle épousa, quoiqu'elle fut son aînée, en lui faisant chasser sa première femme. Elle sut inspirer une telle passion à son frère, que ce dernier lui fit élever des temples et des statues splendides, et cela de son vivant. Elle mourut l'an 249 (avant J.-C.), la 36<sup>e</sup> année du règne de son mari.

184. — Tête voilée, cornue et diadémée de la reine, avec un sceptre comme sur la précédente pièce; derrière la tête, Θ.

Η. — ΑΡΣΙΝΟΗ ΦΑΛΑΔΕΛΦΟΥ. Double corne d'abondance ceinte d'un diadème. AV 7

Les traits de la physionomie de la reine représentée sur cette pièce, ainsi que sur les 10 suivantes, ont un type parfaitement égyptien; la figure y est toujours large, les joues pleines et l'œil assez ressorti.

Le poids des pièces d'or est parfaitement uniforme, toujours 27 grammes 7 décigrammes, rarement 27 grammes.

185. — Même médaille ; 1 derrière la tête. AV<sup>2</sup>

Mionnet, suppl. IX, n. 54. Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 85, n. 5.

186. — Même pièce ; K derrière la tête. Gravée, pl. III AV<sup>2</sup>

Mionnet, suppl. IX, n. 55, et Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 84, n. 11.

187. — Même type ; A derrière la tête. AV<sup>2</sup>

Mionnet, VI, n. 125, et Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 84, n. 11.

Les lettres placées derrière les têtes de ces quatre médailles ont été souvent prises pour les dates des années du règne de la reine ou de celles de son mari; il semble maintenant démontré que ces lettres doivent être tout simplement considérées comme des marques d'ateliers, peut-être de la ville d'Alexandrie. Les numéros 188 à 192 ont tous des doubles lettres derrière les têtes; or ces doubles lettres, comme les simples, se suivent dans l'ordre de l'alphabet, on ne peut donc prétendre y découvrir ni dates ni noms de villes.

188. — Même tête ; derrière AA.

ū. — Même légende et même type. AR<sup>19</sup>

189. — Même type, avec III (très-belle médaille, d'un travail d'art remarquable). Gravée, pl. III AR<sup>19</sup>

Mionnet, VI, n. 129, et M. Lenormant, *Glyptique*, pl. 84, n. 10.

190. — Même type, avec XX derrière la tête. AR<sup>19</sup>

191. — Même pièce, avec nn id. AR<sup>19</sup>

192. — Même médaille, avec AA? id. AR<sup>19</sup>

Mionnet, suppl. IX, n. 56.

- 192 bis. — Même médaille, avec 4+? AR<sup>19</sup>

Ces beaux décadrachmes varient peu dans leurs poids; nous n'avons constaté que 1 gramme d'écart; ils pèsent de 34 gr. à 35 gr. 2 décigr., selon l'état de conservation des pièces.

193. — Même tête ; derrière A.

ū. — ΑΡΣΙΝΟΗΣ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ. Aigle sur un foudre, à gauche. AR<sup>2</sup>

194. — Même pièce, lettre Ε derrière la tête, et aussi la lettre Χ entre les jambes de l'aigle (Même poids) Gravée. pl. III. AR <sup>2</sup>

Ces deux rarissimes pièces pèsent seulement 13 grammes 6 décigr., mais elles ont un peu perdu de leur poids au nettoyage.

Monnaies avec noms de Villes et portant  
des dates du règne de Philadelphe.

195. — Même tête.

₹. — ΑΡΣΙΝΟΗΣ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ, double corne d'abondance avec le diadème; à gauche, ΛΗ (an 14); à droite, ΚΙ. Frappée à Citium? de Chypre. Gravée. pl. XI. AV <sup>2</sup>

Cette pièce, d'un style admirable, a été, comme tant d'autres, acquise depuis la gravure des planches; sans cela elle y eût figuré en première ligne. Elle doit être une des premières monnaies frappées par ordre de Philadelphe. Le graveur a su donner à la tête un grand caractère. C'est, avec le n. 189, l'une des plus belles pièces de la série. Elle paraît complètement inédite.

196. — Même type, la tête moins belle et d'un autre style.

₹. Le même; à gauche des cornes d'abondance, ΛΗ (an 28), à droite, ΚΙ. Frappée dans la même localité; pièce également inédite. AV <sup>2</sup>

197. — Même tête (style du n. 184 et suiv.)

₹. — Le même; à gauche des cornes d'abondance ΛΑ (an 31); à droite, ΗΑ et une colombe placée sur le diadème (pièce encore très-rare). Variété inédite, frappée à Paphos de Chypre. AV <sup>2</sup>

Plusieurs auteurs ont fait l'observation que la lettre initiale L, abréviation du mot ΔΥΚΑΒΑΣ n'était pas le Λ grec; que, par conséquent, le monnayage de ces pièces avait dû être fait à une très-basse époque. Nous ferons remarquer avec M. Poole (1) que cette manière d'écrire la première lettre du

(1) *Num. chron.*, 1864, page 235.

mot ΑΥΚΑΒΑΝΤΟΣ est chypriote ; que les pièces portant cette lettre ont au début été émises par les ateliers de cette île ; mais que les Egyptiens adoptèrent aussi cette lettre, témoin toutes les pièces à partir de Ptolémée VI, qui sont en effet ainsi datées.

### Monnaies d'Arsinoé II, frappées par Evergète I<sup>e</sup>

198. — Même tête.

R. — Le type précédent ; à gauche des cornes d'abondance, la lettre Β (an 2 ?); à droite, <sup>ΤΥΡ</sup> <sub>εων</sub> monogr. n. 25. (Frappée à Tyr.) Gravée. pl. III. AV<sup>2</sup>

199. — Même type, Σ (an. 4?) à gauche des cornes d'abondance ; à droite, ΣΑ . ΜΗ, ce dernier mot en monogr. n. 49. AV<sup>2</sup>

On pourrait donner cette dernière pièce à l'atelier de Salamine, mais le travail est complètement égyptien ; tout même ici concorde à faire adopter le classement à ce pays ; les monogrammes d'agoronomes ne se voient jamais sur les pièces des ateliers chypriotes, tandis que sur celles d'Egypte il est rare qu'il ne s'en rencontre pas un ou deux. Le nom Saïte a d'autant plus de droits de revendiquer une bonne part des monnaies avec ΣΑ. Cette ville avait une importance telle que c'était dans ses murs que les Ptolémée avaient fixé leur résidence pour la Basse-Egypte.

200. — Même type, la tête de la reine plus vieille.

R. — Le même ; à gauche des cornes d'abondance, Η ; à droite, ΛΘ (an 9). Frappée à Panopolis? AV<sup>2</sup>

Ces trois très-rares monnaies ont été très-certainement frappées par le fils adoptif d'Arsinoé : les dates, les noms de villes qui figurent sur ces pièces y sont placées identiquement de la même manière que sur les monnaies du fils de Philadelphie ; on doit avec raison se demander pourquoi ce prince, en faisant frapper ces belles monnaies commémoratives, n'a pas plutôt représenté les traits de sa mère que ceux de la reine qui avait causé son bannissement. La conduite de la première Ar-

sinoë ayant été une cause de blâme de la part du peuple égyptien, cela à tort ou à raison, la sœur de Philadelphe était parfaitement capable d'insinuer à son mari et à ceux qui l'entouraient les choses les plus monstrueuses sur le compte de sa rivale, et cette adroite princesse dut aussi maintenir son fils adoptif dans des dispositions hostiles contre sa mère. Souvent n'a-t-on pas constaté chez de jeunes enfants plus de respect et d'affection pour leurs parents adoptifs que pour leur père et leurs mères naturelles? Il nous paraît hors de doute que le jeune Evergète ait représenté sur les monnaies qui nous occupent les traits de la seconde Arsinoë et non ceux de la première. Les têtes sont en tout point semblables à celles qui portent les dates certaines des années du règne de Philadelphe, n. 196 et 197. Ce souverain a encore consacré ce fait par l'émission des belles médailles aux quatre têtes, n. 204 à 208. Les titres de dieux adélphe donnés à son père et à sa femme ne laissent nulle matière à contestation sur ce sujet; on pourrait cependant argumenter sur ces titres donnés à Soter et à Bérénice, qui n'étaient nullement parents, contre l'habitude suivie chez les souverains de cette contrée.

Nous croyons aussi que bon nombre de pièces décrites sous les n. 184 à 194 ont dû être également émises par les ordres du troisième Ptolémée.

Le poids de ces monnaies d'or est en tout point semblable à celui des n. 183 à 187, 195 à 197, 201 et 202. Toujours 27 gr. 5 décigr. à 27 gram. 9 décigr., selon l'état de conservation des pièces.

#### Monnaies d'Arsinoë II.

frappées par les successeurs d'Evergète 1<sup>er</sup>.

201. — Même tête, d'un style un peu différent.

R. — Même type; à gauche des cornes d'abondance, ΗΤΟ en monogr. n. 50; à droite  $\Sigma$ <sub>n</sub>. Frappée à Ptolémaïs? AV?

202. — Même tête, de fabrique égyptienne et barbare ; (l'expression de la physionomie dure et grimacante, l'œil très-gros) ; derrière la tête, la lettre Η.

¶. — Le même, sans lettres ni symboles. AV<sup>7</sup>

Mionnet, VI, n. 126. Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 84, n. 6, et R. St Poole, *Num. chron.* 1865, pl. X, n. 8.

203. — Même médaille,  $\frac{1}{2}$  des précédentes ; poids, 13 gr. 88 cent. Gravée, pl. II. AV<sup>5</sup>

Cette très-rare pièce, la seule variété connue de ce module, a été publiée par Mionnet, VI, n. 126, et Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 84, n. 7.

Si l'opinion émise dans la précédente note ne peut être admise, ces trois dernières monnaies deviennent de nouveau une énigme; selon nous, elles paraissent donner complètement raison à MM. Six, etc., qui pensent que des monnaies au nom d'Arsinoé Philadelphe ont dû être frappées postérieurement au même type, et cela sous plusieurs souverains de cette dynastie. Il n'y aurait en effet rien d'étonnant que le n. 201 ait été fabriqué sous Philopator, pendant que son ministre Sosibius plaçait ses initiales sur les monnaies royales, et les deux numéros suivants, du temps de la fameuse Cléopâtre III, qui gouverna l'Egypte sous les noms de ses deux fils, Soter II et Alexandre I<sup>7</sup>: la fabrique de ces deux monnaies paraît réellement contemporaine des pièces portant les n. 364 et 365.

### SOTER, BÉRÉNICE I<sup>re</sup>, PHILADELPHIE, et ARSINOÉ II.

204. — ΘΕΩΝ. Bustes diadémés de Soter et de Bérénice I<sup>re</sup>, à droite.

¶. — ΑΔΕΛΦΩΝ. Bustes diadémés de Philadelphe et d'Arsinoé II, également à droite; derrière, un bouclier ovale. AV<sup>7</sup>

Mionnet, VI, n. 144. Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 83, n. 4, et R. S. Poole, *Num. chron.* 1865, pl. X, n. 4.

205. — Mêmes légendes et mêmes têtes; derrière, un fer de lance.  
 R. — Mêmes légendes et mêmes têtes; un foudre sert de diadème à celle de Philadelphe; derrière, AR en monogr. n. 28. Gravée, pl. II. AV<sup>1</sup>

Mionnet, VI, n. 146, et Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 83, n. 5.

Ces deux monnaies sont d'un poids identique, 27 grammes 5 décigr. et les suivantes ont également la moitié de ce poids, 13 gram. 5 déc. à 13 gram. 7 décigr. Le n. 206a pu' être frappé à Aradus, mais plus vraisemblablement dans le nôme Arsinoïte.

206. — Type de la médaille n. 204. AV<sup>1 1/2</sup>

Mionnet VI, n. 148 et Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 83, n. 5.

207. — Même type; lettre K derrière les têtes de Philadelphe et d'Arsinoé. Gravée, pl. II. AV<sup>1 1/2</sup>

Mionnet, VI, n. 147, et Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 83, n. 7.

208. — Même médaille; lettre H devant les mêmes têtes. AV<sup>1 1/2</sup>

Les lettres K et H semblent déjà indiquer ici le point de départ des abréviations KI et HI des prétendus ateliers chypriotes. Le travail des monnaies ci-dessus est cependant parfaitement égyptien. Nous croyons que la pièce n. 205 a dû être aussi frappée en Egypte, dans le nôme Arsinoïte, plutôt qu'à Aradus, le monnayage de ces grosses pièces n'ayant nulle raison d'être dans la Phénicie, tandis que, au contraire, leur cours était très-régulier dans tous les nômes d'Egypte.

Tous les numismatistes connaissent cette belle série de monnaies frappées par Evergète I<sup>e</sup> aux effigies des membres de sa famille. Ce souverain n'avait pas craint de mettre ainsi tous ses ancêtres au rang des Dieux. Ces titres, inscrits sur les monuments, faisaient d'Evergète le fils de ces mêmes divinités dont il prétendait lui-même posséder le souffle divin; comme on peut aussi le constater par les monnaies d'argent, il dut prendre constamment le titre de Soter.

PTOLÉMÉE III — EVERGÈTE I<sup>e</sup>

(Règne 26 ans, du 21 octobre 247 av 18 octobre 222, avant J.-C.)

Ce digne fils et successeur de Philadelphe était âgé de 36 ans lorsqu'il monta sur le trône. Son règne fut aussi des plus glorieux pour l'Egypte. Il eut à soutenir plusieurs guerres, où, il faut le reconnaître, il fut constamment vainqueur, et grâce à cela peut-être, les arts, les sciences et les lettres continuèrent à fleurir dans ses États. Ce prince laissa en mourant la cour d'Alexandrie dans une grande splendeur.

- 208 bis. — Buste radié du jeune roi avec l'égide, un trident sur l'épaule.

R. — ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Double corne d'abondance radiée; au bas, ΔΙ. (Frappée à Diospolis?) AV<sup>2</sup>

Mionnet, VI, n. 212, et supplément, IX, n. 81. Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 86, n. 7, à Ptolémée VIII.

209. — Même pièce, d'un style différent; au bas des cornes d'abondance, à droite, Ζ (an 7?), et à gauche, ΗΑ en monogr. n. 11. Frappée à Panopolis? Gravée, pl. III. AV<sup>2</sup>

Ces deux superbes pièces, dont la seconde paraît inédite, sont d'une grande identité de poids avec les monnaies d'Arsinoé II. (27 gram. 6 décigrammes).

210. — Tête diadémée de Soter à droite, avec l'égide.

R. — ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ. Aigle sur un foudre à gauche; devant, une corne d'abondance. Gravée, pl. III. AR<sup>2</sup>

Mionnet, VI, n. 47, Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 81, n. 11. F. Lenormant, *Lagidet*, page 34 et pl. IV, n. 2.

Cette rare et très-belle pièce, d'un travail d'art remarquable, quoique annonçant déjà une décadence, a dû être frappée à Alexandrie. Son poids est très élevé; comme les quatre pièces suivantes, il dépasse un peu 14 grammes, et l'argent en est également d'une grande pureté.

211. — Même tête, d'un même grand style; derrière, Γ.

R. — Même légende. Aigle au repos à gauche, la lettre Χ entre les jambes. AR<sup>2</sup>





212. — Même type ;  $\Delta$  derrière la tête.

AR <sup>2</sup>

On pourrait admettre que les lettres  $\Gamma$  et  $\Delta$  placées derrière les têtes indiquerait les années 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> du règne.

213. — Même tête ; sans lettre derrière.

R. — Le même,  $\Delta$  devant l'aigle. (Frappée à Diospolis?) AR <sup>2</sup>

214. — Même type ; devant l'aigle  $\Sigma\Gamma$  derrière l'aigle  $\Gamma$  (an 3?) HA en monogr. n. 51. (Frappée à Sidon). AR <sup>2</sup>

R. S. Poole, *Num. chron.*, 1864, pl. VI, n. 5.

On pourrait revendiquer quelques-unes de ces cinq belles médailles pour le règne précédent ; mais, d'après les caractères des têtes, et la fabrique des pièces, nous croyons être dans le vrai en les attribuant au troisième Ptolémée.

215. — Tête diadémée de Soter, avec l'égide.

R. — ΗΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle au repos, à gauche ; devant, ΤΥΡ, monogr. n. 25, placé au-dessus de la massue de Tyr, devant la lettre K. AR <sup>2</sup>

C'est la seule pièce ne portant pas le nom de Soter que nous ayons vue avec ce caractère de tête, et que nous croyons devoir attribuer à Evergète I<sup>r</sup>. La lettre K étant justement la même que sur notre n. 154, il serait vraisemblable d'admettre qu'elle mentionne tout simplement une marque monétaire de l'atelier de Tyr et non une date. Le poids de cette pièce est de 13 grammes 8 décigrammes.

216. — Buste jeune et lauré du roi, avec la cuirasse et l'égide, (comme sur les pièces d'or).

R. — ΗΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle sur un foudre à gauche ; devant, une corne d'abondance. AE <sup>2</sup>

217. — Même pièce.

AE <sup>2</sup>

Mionnet, VI, n. 252 et Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 86, n. 11, à Ptolémée Aulète.

218. — Même pièce, d'un style différent.

AE <sup>2</sup>

219. — Même médaille ; la corne d'abondance derrière l'aigle. Gravée. pl. IV.

AE <sup>2 1/2</sup>

Mionnet, VI, n. 254.

220. — Même médaille, d'un moins beau travail. AE  $4\frac{1}{2}$

Ces trois monnaies, d'un grand style, avaient été classées, jusqu'à ces derniers temps, à Ptolémée Aulète, et à Ptolémée *Dionysus* par Letronne (1). Comme nous l'avons indiqué, dans notre introduction, page XVII, ce dernier savant aurait pu, il nous semble, s'inspirant des idées modernes, tenir compte du travail d'art; il se fût sans peine convaincu que ces médailles ne pouvaient être séparées des magnifiques quadruples statères d'or d'Evergète I<sup>r</sup>, n. 208 bis et 209, lesquelles pièces avaient aussi été classées précédemment aux derniers Ptolémées. L'éminent académicien, pour appuyer ses attributions, nous dit : « que l'extrême jeunesse du prince représenté sur les médailles convient parfaitement au frère de la célèbre Cléopâtre ». M. Letronne trouve aussi, page 176, un moyen des plus ingénieux pour expliquer les accessoires qui sont sur le buste. La couronne de laurier rappellerait la victoire de Ptolémée sur sa sœur, et la cuirasse dont il est revêtu, la vie toute guerrière qu'il mena pendant un règne si court et si agité.

Ce jeune roi avait à peine 17 ans, lorsqu'il fut tué par l'armée de César; le portrait représenté sur les monnaies citées est d'un âge plus viril et peut parfaitement convenir à Evergète I<sup>r</sup>, au commencement de son règne.

### BÉRÉNICE II, femme d'Evergète I<sup>r</sup>.

Ainsi que nous l'avons mentionné dans la notice sur la première Arsinoë, Bérénice II était fille de Philadelphus et de sa première femme. Elle suivit sa mère en exil et fut adoptée par Magas, second époux d'Arsinoë, ce qui explique l'erreur de Justin et de Polybe, qui disent qu'elle était fille de Magas. Elle était à peine mariée avec son frère Evergète, que ce dernier fut forcé d'aller combattre en Assyrie. La reine fit alors le vœu de couper sa belle chevelure et de l'offrir à Vénus si son mari revenait victorieux. Il le fut en effet, et à son retour, elle accomplit sa promesse et déposa ses cheveux dans le

(1) *Revue Numismatique*, année 1843, page 171 et suiv.

temple de Vénus Arsinoé Zéphyritis. Cet acte religieux suffit pour donner une grande célébrité à cette princesse et procurer plus tard occasion à Callimaque d'écrire un charmant petit poème dont Catulle a donné une traduction latine. Cette princesse mourut assassinée par ordre de son fils Philopator, l'an 216 avant J.-C.

221. — Tête voilée de la reine à droite.

R. — ΒΕΡΕΝΙΚΗ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ, corne d'abondance entourée d'un diadème; dans le champ, à gauche, ΣΑ, en monogramme, pl. XII, n. 52 (frappée à Damas?) AV \*

222. — Même médaille sans monogramme; dans le champ, une abeille, (Frappée à Ephèse?) Gravée, pl. IV (1). AV \*

Mionnet, Sup. IX n° 62.

223. — Même médaille, sans lettres ni symboles.

AV \*

Mionnet, VI, n° 151 Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 85, n° 6.

Ces trois pièces d'un grande rareté sont conformes à celles d'Arsinoé comme module et pèsent également 27 gr. 6 et 7 déc.

224. — Même type; deux étoiles accostent la corne d'abondance; poids 2 grammes, 1 décigr. Gravée, pl. IV. AV \*

Mionnet, VI, n. 154, Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 85, n. 10.

225. — Même type, dans le champ, les bonnets des Dioscures (poids 18 grammes 2 décigr.) Gravée, pl. IV. AR \*

226. — Même type, sans lettres ni symboles, (poids 14 gram.) Gravée, pl. IV. AR \*

Les pièces n. 224 et 225 ont été sans nul doute frappées dans la même ville que le n. 252, à Salamine de Chypre. Les deux pièces d'argent sont de première rareté; le n. 225 paraît avoir perdu un peu de son poids au nettoyage; la pièce devait peser 21 grammes environ, poids équivalent à celui de six drachmes.

(1) On connaît des monnaies de la mère d'Evergète, frappées à Ephèse, Poole, *Num. chron.*, 1865, page 135, et planche X, nos 1 et 2.

**BÉRÉNICE II et PTOLÉMÉE III,  
EVERGÈTE I<sup>er</sup>.**

227. — ΒΑΣΙΛΕΣΣΗΣ ΒΕΡΕΝΙΚΗΣ; tête de la reine à droite, le chignon formant une grosse touffe.

Æ. — ΗΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΑΕΩΣ, Aigle sur un foudre à gauche; devant ΕΥ, et une petite fleur. Gravée, pl. IV.  $\text{AE}^{1/2}$ .

Mionnet, VI, n. 219 et Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 87, lettre E, classée à Séléné.

Cette monnaie, ainsi que les trois suivantes, nous paraissent encore être des pièces les plus intéressantes de la série égyptienne. La première semble mentionner le surnom du roi en abrégé. Il est présumable que le roi Evergète, à son retour de la guerre, voulut prouver à sa femme et à son peuple qu'il tenait compte de l'énorme sacrifice que la reine avait accompli en sa faveur. Il fit alors frapper les rares monnaies que nous venons de décrire et celle-ci après; enfin, pour exagérer sa reconnaissance, il ajouta le nom de sa femme au siens sur les monnaies d'airain, plus nombreuses et plus répandues que celles en métal précieux. On serait en droit d'objecter que l'abréviation ΕΥ pourrait aussi indiquer tout simplement le nom de la ville d'Evespérés, en Cyrénaique; mais cette pièce ne ressemble en rien comme fabrique à celles attribuées à Magas, frappées en Cyrénaique (1), à l'époque même où fût émise cette monnaie au nom de Bérénice et Ptolémée.

228. — ΒΑΣΙΛΕΣΣΗΣ ΒΕΡΕΝΙΚΗΣ. Même tête.

Æ. ΗΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΑΕΩΣ. Aigle sur un foudre à gauche;  $\text{AE}^{1/2}$ .

Mionnet, VI, n. 218, à Séléné, et Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 83, n. 13.

(1) Muller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, tome I, page 141.  
Mionnet, VI, n. 197 et sup. IX, n. 52 à 57.

229. — Même tête; sans traces de légende.  
 R. — ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ, même aigle. AE<sup>2</sup>
230. — ΒΕΡΕΝΙΚΗΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ. Même tête diadémée, d'un âge plus avancé.  
 R. — ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Corne d'abondance entourée d'un diadème; à gauche, une massue; à droite, un petit aigle en contrempre. Gravée, pl. IV. AE<sup>3</sup>
- Mionnet, VI, n. 220, également à Séléné, et Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 87: lettre F.

Sur ces quatre médailles, trois ont été attribuées à Cléopâtre Séléné, femme de Soter II, Lathyre; cette attribution des plus erronées a, comme nous l'avons mentionné dans notre introduction, page XVI, maintenu les numismatistes dans une incertitude des plus grandes sur le travail d'art des monnaies lagides; l'inscription ΣΗΛΕΝΗΣ, qui figure sur la médaille du Cabinet de France est entièrement refaite au burin, et cette supercherie, constatée par nous, semble être une preuve de l'exactitude du classement par dates que nous proposons d'après le travail artistique des monnaies. Si cette pièce n'eût pas fait tache dans le casier où elle figurait au Cabinet impérial, nous n'eussions très-probablement jamais découvert que sa légende était fausse, tant ce travail a été fait avec soin.

#### PTOLÉMÉE IV PHILOPATOR

(règne 17 ans, du 18 octobre 222 au 13 octobre 205.)

\* Philopator, fils d'Evergète et de Bérénice, succéda à son père. Il fut un des princes les plus débauchés de l'Egypte; aussi lâche que cruel, il sacrifia son frère Magas et sa mère Bérénice. Son ministre Sosibius, dont il subissait toute l'influence, l'entraîna dans les vices les plus bas. Il fit aussi périr sa femme Arsinoé III. Il eut à soutenir contre Antiochus, le Grand, une guerre des plus sanglantes. Ses excès durent contribuer puissamment à développer la maladie qui l'enleva à la fleur de l'âge.

231. — Buste diadémé et drapé du roi à droite avec des favoris sur la joue.

AR. — ΗΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ. Aigle au repos sur un foudre à droite; devant, ΉΕΜ monogr., pl. XII, n. 53. (Poids 27 gr. 7 décig.) Gravée, pl. IV.

AR<sup>2</sup>

Mionnet, VI, n. 163, et Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 85, n. 14.

232. — Même buste, sous les traits de Bacchus jeune, avec une couronne de lierre, un thyrse sur l'épaule gauche.

AR. — ΗΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle époisé sur un foudre à gauche. (Poids 7 gr.) Gravée, pl. VI.

AR<sup>3</sup>

Mionnet, VI, n. 256, à Ptolémée XII, et Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 86, n. 14.

233. — Même pièce d'une moins belle fabrique, poids 6 grammes 8 décig.

AR<sup>4</sup>/<sub>4</sub>

Ces deux médailles ont été de tout temps classées à Ptolémée, le frère ainé de Cléopâtre VII, très-vraisemblablement à cause des attributs bacchiques qui ornent le buste de ce jeune prince; il nous paraît de toute impossibilité de maintenir ce classement. Le travail d'art est ici encore d'une grande élégance; le métal en est aussi extrêmement pur, fait complètement inconnu sous Ptolémée Aulète; nous croyons que la seule inspection des deux pièces figurées sur la planche IV, n. 231 et 232, suffira pour établir notre opinion. Les caractères des têtes, la barbe légère en forme de favoris qui couvre les tempes et les joues du jeune tyran, tout nous semble réuni pour donner une entière conviction.

D'un autre côté, l'histoire elle-même vient également à notre aide. Elle mentionne en effet que ce prince était très-porté à la débauche, et que, couronné de lierre, il célébrait les orgies des mystères de Cybèle. Clément d'Alexandrie dit que le quatrième Ptolémée s'appelait aussi Dionysos (1). Letronne, dans l'article déjà cité à Ptolémée III, consacre plusieurs pages aux médailles ci-dessus (2); malgré le passage de Clément d'Alexandrie, il classe ces médailles à Ptolémée Aulète. Ce savant, en rapprochant ces deux médailles des n. 216 à 220, touchait à la vérité comme dates d'émission de ces pièces; mais,

(1) Clément d'Alexandrie, *prot.* IV, § 54.

(2) *Revue num.*, 1843, page 162 et suiv.

par contre, quelle erreur ne commettait-il pas sur leur véritable époque ? Plus de 150 ans d'écart, c'était réellement une faute par trop grave.

Ce conservateur distingué du Cabinet des médailles avait cependant comme guide un numismatiste de mérite, Cousinéry, que nous avons souvent cité; ce savant dit très-judicieusement, au sujet de ces pièces clarsées à l'avant-dernier Ptolémée : (lettre IV page 146.) « Vaillant, et les autres antiquaires qui ont fait cette erreur, n'ont pas considéré que la beauté des coins annonce une époque où dans l'Egypte les arts ne s'étaient pas beaucoup éloignés de la perfection. » Plus bas, il dit encore, toujours en s'occupant des règnes de Ptolémée XIII Aulète et de Ptolémée XIV Dionysos? « Tout nous prouve que sous le règne de ces deux derniers princes, et même au paravant, les bons artistes grecs suyaient un pays affligé par des désordres continuels, et que les arts y avaient dégénéré d'une manière très-remarquable, etc. »

233 bis. — Tête diadémée de Soter, avec l'égide à droite.

R. — ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ. Aigle sur un foudre, à gauche; devant, Ω (an 71); AR<sup>2</sup>

R. St. Poole, Num. Chron., 1864, pl. VII, n° 2, et les pièces suivantes N. 5 et 6.

234. — Même type; avec la date ΟΖ (an 77). AR<sup>2</sup>

234 bis. — Même type; à l'exergue, lettre Η à moitié rognée (an 80?). Gravée, pl. IV. AR<sup>2</sup>

Il existe toute une série de monnaies, au système monétaire des trois pièces précédentes et toutes avec des dates élevées; elle commence en l'année 71 et finit en l'an 117. Nous n'avons pu reconnaître que deux têtes différentes, l'une avec les dates 71 à 90, l'autre avec les années 103 à 117. Nous avons pensé que la première série, malgré son identité de type pouvait cependant être partagée entre Ptolémée IV, Philopator et son fils Epiphane. On pourrait nous objecter que nous avons dit et même répété qu'à chaque avènement des souverains d'Egypte on paraissait avoir changé le type précédent en donnant au portrait figuré sur la monnaie un peu du caractère de la physionomie du nouveau roi; il n'y aurait, il semble, rien d'im-

vraisemblable à admettre ici une exception. Epiphane n'était âgé que de cinq ans lorsqu'il hérita de la couronne d'Égypte ; et ses régents qui avaient en main tout le pouvoir; ont pu parfaitement maintenir sur la monnaie d'argent le caractère de tête choisi pour le père du jeune roi.

Pour la série des années 106 à 117 les pièces sont également d'une identité de type remarquable, nous avions d'abord rangé au règne d'Epiphane celles des années 106 et 107, mais le caractère des têtes ne concordait nullement avec les autres pièces de ce souverain, nous les avons alors classées sans hésitation au règne de Philométor auquel elles nous paraissent parfaitement convenir, la pièce de l'année 106 semblerait confirmer ce que nous avons dit pages 32 à 34 que l'ère relatée sur les pièces avec ces dates élevées devait avoir pour point de départ l'époque de la mort de Ptolémée Soter.

235. — Tête du même caractère et d'un style semblable .

R. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Même aigle ; devant, LE (an 5) ; derrière; κι. AR <sup>7</sup>

239. — Même médaille, avec ΙΖ (an 7); derrière, κι. AR <sup>7</sup>  
Mionnet, VI, n. 100, à Ptolémée Philadelphie.

Ces cinq médailles sont d'une identité de fabrique réellement remarquable ; les premières, avec le nom de Soter, ont dû être frappées en Phénicie et les deux autres à Citium, dans l'île de Chypre. Ces pièces sont également d'une uniformité de poids à signaler : 14 gr. 2 à 14 gr. 4 décigr.

#### Ptolémée IV. Philopator, et son ministre Sosibius

Deux hommes du nom de Sosibius, le père et le fils, obtinrent les plus grands honneurs à la cour d'Alexandrie. Le premier vécut dans un faste inouï, pendant trois règnes. Il fut le confident et le premier ministre du cruel Philopator, dont il se montra le digne émule. Il sut tellement capter la confiance de son souverain, que ce dernier, en mourant, le chargea de la tutelle de son fils. Il lui remit son anneau d'or, afin de le transmettre à ce fils, lorsque ce dernier aurait atteint sa majorité.

Cet adroit courtisan, ou plutôt ce monstre infâme, eut pour associé à la régence un autre scélérat nommé Agatocles, qui, à cause de ses

vices et de ceux de sa sœur, avait été également dans l'intimité du roi. Les premiers actes de l'autorité de ces deux personnages, furent, pour l'un de se gorgier d'or, pendant que l'autre se livrait à tous les dérèglements imaginables, sacrifiant tout à ses passions, troublant le repos et l'honneur des familles, violent même jusqu'à l'asile de la chasteté et de l'innocence.

Le vieux Sosibius ne jouit pas longtemps de sa nouvelle fortune ; il mourut peu de temps après son maître. Son fils lui succéda dans les honneurs de la régence. Ce dernier sembla vouloir racheter, par une conduite honorable, les vices et les crimes de son père. Il participa à l'expulsion de l'indigne Agathoclès et eut pour collègue Théopoleme, guerrier célèbre, mais ambitieux, auquel Sosibius fut contraint d'abandonner toutes les charges de la régence.

237. — Tête de Jupiter Ammon à droite; derrière, ΚΡ en monogr.  
pl. XII, n. 33.

— R. ΗΤΟΑΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle sur un foudre, à gauche; devant, <sup>Ω</sup>2: derrière, ΛΓ (an 3).  $\Delta E^2$

238. — Même type, avec ΛΔ (an 4).  $\Delta E^2$

Mionnet, suppl. IX, n. 83, à Ptolémée VIII.

239. — Tête barbue d'Hercule à droite; derrière, Κ.  
R. — Le même avec ΛΓ (an 3).  $\Delta E^2$

240. — Même médaille, moitié moins épaisse.  $\Delta E^2$

C'est encore à M. Poole que nous devons cette intéressante découverte. Nous avons mentionné l'immense influence que ce ministre cruel avait eue sur son souverain. Il n'est donc pas invraisemblable que le roi ait autorisé la mention de ce tout-puissant ministre sur les monnaies de son règne. À une époque très-rapprochée de celle-ci, nous voyons ce fait se renouveler en Egypte et également en Syrie; les noms d'Eulaeus et de Tryphon figurent en effet à côté des noms de leurs souverains, témoin les n. 270 à 273, pour Eulaeus; et pour Tryphon, le fait est constaté sur la plus grande partie des monnaies d'argent d'Antiochus VI.

La belle pièce d'or d'Arsinoé, n. 201, pourrait aussi, comme nous l'avons déjà démontré, avoir été émise sous ce ministre, soit du temps de Philopator, soit pendant la régence. On pour-

rait peut-être aussi faire preuve de discernement en réunissant ici toute la série de médailles incertaines, n. 527 à 535, ces monnaies étant de fabrique identique avec les quatre pièces décrites ci-dessus.

Il existe aussi plusieurs beaux tétradrachmes avec la mention du nom de Sosibius. Ils sont publiés par Mionnet (1), Ch. Lenormant (2), F. Lenormant (3) et R. St. Poole (4), et, une chose remarquable qui doit affirmer cette attribution, c'est que cette abréviation du nom de Sosibius figure justement sur une des rarissimes monnaies portant le nom de ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ, celle gravée, pl. VI, n. 8, de l'ouvrage de M. F. Lenormant. Ce savant, page 81, donne avec raison ce monogramme secondaire à un agoranome plutôt qu'à une ville alliée à celle de Tyr.

### ARSINOË III (femme de Philopator).

Elle était fille de l'tolémée Evergète I<sup>e</sup> et de Bérénice II. Elle épousa son frère Philopator. L'histoire ne cite de cette princesse que des faits généralement à sa louange. Elle suivit son mari dans la guerre qu'il eut à soutenir contre Antiochus, roi de Syrie, et sa présence ne contribua pas peu à la victoire de Raphia. Son indigne mari oublia bientôt sa femme légitime pour Agathocle. Il se laissa tellement subjuguer par cette courtisane et par ses frères, qu'il leur laissa le pouvoir de faire périr Arsinoë, laquelle fut en effet assassinée par Philamor, un des affidés de ces êtres infâmes.

211. — Buste diadémé de la reine à droite, avec un sceptre sur l'épaule.

ARΣΙΝΩΗ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ. Corne d'abondance remplie de fruits et ceinte d'un diadème (Poids 27 gr. 7 décigr.).  
Gravée, pl. V. AV<sup>1</sup>.

Mionnet, VI, n. 166, et Ch. Lenormant, *Glyptique*, p. 85, n. 17.

(1) Mionnet, VI, pag. 20, n° 165.

(2) Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 85, n. 17.

(3) F. Lenormant, pl. VI, n. 7 et 8, et page 74 note, page 81 et également la note de la même page, et encore pages 108 et 109.

(4) *Nau. chroa.*, 1864, page 170, et pl. VII, n. 14 et 16, et 1865, pages 5, 6, 13, 14.



251 N



255 R



252 R



254 R



253 R



256 R



257 R



258 R



267 R



270 R



275 R





Cette admirable médaille, l'une des grandes raretés de la série égyptienne, est d'un travail d'art remarquable et d'une conservation irréprochable.

### PTOLEMÉE V ÉPIPHANE

(règne 24 ans, du 13 octobre 205 au 7 octobre 181 av. J.-C.)

Ce jeune prince était à peine âgé de cinq ans, lorsqu'il succéda à son père. Il eut, comme nous l'avons déjà relaté, pour tuteurs Agathocles et son collègue Sosibius; ensuite Sosibius le jeune et Théophraste, et, en troisième lieu, Aristomène. Sa minorité fut tourmentée par des troubles intérieurs; Antiochus, le grand, profita de ces dissensions pour attaquer l'Egypte et lui enleva de belles et riches provinces. Une paix fut cependant conclue entre les deux souverains, et Epiphane épousa Cléopâtre, fille du roi de Syrie. Ptolémée, au lieu de consacrer les loisirs de la paix à rétablir l'ordre dans ses Etats, porta au contraire le trouble dans toutes les provinces. Sa tyrannie et sa cruauté lui firent faire de telles extravagances, qu'il vit éclater de toutes parts des rébellions dont il n'apaisa les dangers qu'à force de supplices. Il fut lui-même victime de la vengeance de ses courtisans, qui l'empoisonnèrent à l'âge de 29 ans.

242. — Buste diadémé et drapé du jeune roi, à droite.

R. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle sur un foudre à gauche; devant, Δ; entre les jambes de l'aigle, ΜΙ. (Frappée probablement à Damas?) AR<sup>2</sup>

243. — Même médaille; Μ devant l'aigle; ΝI entre les jambes. (Frappée probablement à Marathus?) AR<sup>1</sup>

244. — Même médaille; Δ seulement devant l'aigle. (Frappée à Sidon?) AR<sup>2</sup>

245. — Même type; devant l'aigle, ΓΑ. Pl. XII, n. 54. (Frappée probablement à Gaza?) Gravée, pl. V. AR<sup>2</sup>

Cette médaille, d'un style irréprochable, est une des plus belles pièces connues avec la tête du jeune roi.

246. — Même médaille; la lettre Δ, à moitié effacée, placée également devant l'aigle. AR<sup>2</sup>

247. — Même médaille avec ΔΙΟΝ, toujours devant l'aigle; les lettres Η et Σ en monogramme. AR<sup>7</sup>

Les monnaies de cette belle série avec la tête du jeune roi, sont d'un poids identique, 14 gr. à 14 gr. 2 décigr., et la fabrique en est généralement des plus remarquables. Toutes paraissent avoir été frappées en dehors de l'Egypte, probablement en Phénicie.

248. — Tête de Soter diadémée à droite.

Ἥ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ. Aigle sur un foudre à gauche; devant, ΗΣ (an 83), poids 14 gr. 4 déc. AR<sup>7</sup>

R. St. Poole, *Num. Chron.* 1864, pl. VII, n. 9.

249. — Même médaille; avec la date ΗΣ (an 84), même poids. AR<sup>8</sup>

R. St. Poole, *Num. Chron.*, pl. VII, n. 10.

250. — Même médaille; le caractère de tête un peu différent avec la date Ρ placée devant l'aigle (an. 90), poids 9 gramm. 5 décigr. AR<sup>7</sup>

R. St. Poole, pl. VII, n. 15.

Cette pièce est incontestablement l'œuvre d'un faussaire du temps. Le poids est loin de représenter la valeur de la monnaie; cela explique également la différence de caractère dans la physionomie. La date 90, de l'abdication ou même de la mort de Soter, ne peut convenir qu'à Ptolémée V, qui régna jusqu'à l'année 105 de cette ère.

251. — Même tête de Soter à droite, avec l'égide.

Ἥ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Même aigle; devant, <sup>ΒΤΟ</sup><sub>ΡΑ</sub> ΛΕΓΙΑ en monogr.; derrière, ΑΙ. Frappée à Ptolémaïs. (Poids 14 gr. 2 decig.) AR<sup>8</sup>

Si cette rare pièce portait le titre de ΣΩΤΗΡΟΣ, nous n'hésiterions pas à admettre que les lettres ΑΙ représentent la date 81, mais nous n'avons trouvé nulle part de tétradrachmes avec les dates élevées de l'ère de Soter ne portant pas ce titre.

252. — Même tête.

Ἥ. — ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Même type; devant l'aigle, ΖΣ (an 7); derrière, les lettres ΣΑ placées au-dessus d'une coiffure en forme de toque; dans le champ, de chaque côté de la tête de l'aigle, les bonnets des Dioscures. Frappée à Salamine. Poids 14 gr. Gravée, pl. V. AR<sup>7</sup>

Cette belle et curieuse monnaie, rappelant le culte des Dioscures, a donné lieu, jusqu'en ces derniers temps, à de nombreux commentaires. Vaillant, comme nous l'avons déjà mentionné, était doué d'une sagacité remarquable lorsqu'il s'agissait de justifier des attributions à l'aide de la plastique ; mais son sens critique se fourvoyait souvent lorsqu'il tentait de classer les pièces par villes, soit à l'aide des monogrammes, soit avec le concours des lettres placées dans le champ des médailles. Aussi, ce savant a-t-il fait encore ici complètement fausse route en attribuant une des pièces au type de celle ci-dessus, à la ville de Tripolis (1). Visconti et Mionnet ont également admis cette ville comme lieu d'émission (2). Ils ont aussi rangé la monnaie à Ptolémée III. M. F. Lenormant (3) s'étend très-longuement sur cette médaille, dont il maintient le classement au même souverain et également à la ville de Tripolis. C'était encore à M. Poole qu'il était réservé de déterminer l'attribution de cette belle et rare pièce. Il offre en effet (4) plusieurs variétés de monnaies à ce type qu'il classe à Ptolémée V et à l'atelier de Salamine. En effet, les trois médailles qu'il décrit portent toutes les initiales que l'on signale comme marques de la ville chypriote.

Ces médailles devraient servir d'enseignement sérieux à tous ceux qui décident des attributions à l'aide des symboles ; on devrait toujours apporter une extrême réserve en fait de classement, et n'admettre, comme bases de classifications positives, que les pièces qui, comme celle du n° 252, portent en même temps le signallement d'un nom de localité et des symboles de divinités honorées dans cette même contrée.

Champollion-Figeac, dans son ouvrage sur l'Egypte (1), dit, page 418, et cela d'après les auteurs qui ont à tort attribué cette médaille à ce Ptolémée : « Tripoli de Syrie resta sous les ordres de Ptolémée Evergète, comme le prouvent les mon-

(1) *Hist. Ptol.*, page 51.

(2) Visconti, *Iconographie*, t. III, page 219, et Mionnet, VI, n. 15.

(3) *Lagides*, pages 4, 83, 84, et pl. III, n. 7.

(4) *Num. chron.*, 1864, pl. IX, n. 7, 8 et 11, et pages 234 et suiv.

(5) *Egypte ancienne*. F. Didot, 1839. 1 vol. in-8, illustré.

» naies qui furent frappées dans cette ville, selon l'opinion des  
» numismatistes, et qui portent la date de la 7<sup>e</sup> année de son  
» règne. »

253. — Tête diadémée de Soter avec l'égide.

R. — ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle sur un foudre à gauche ; devant, ΙΖ (an 7) ; derrière, la lettre Η.

R. St. Poole, *Num. Chron.*, 1864, pl. ix, n. 6, variété de date.

Cette pièce peut être attribuée plutôt à Panopolis qu'à Paphos.

### PTOLÉMÉE VII PHILOMÉTOR

(règne 35 ans, du 7 octobre 181 au 29 septembre 146 av. J.-C.)

Ce jeune souverain était à peine âgé de cinq ans, lorsque son père mourut. Grâce à l'extrême prudence et aux rares capacités de sa mère, l'Etat fut toujours admirablement gouverné. Cette intelligente princesse sut faire valoir le testament de son mari, qui plaçait son jeune fils sous la haute protection des Romains. Philométor eut d'abord pour tuteur M. Æmilius Lepidus qui, devenu grand Pontife, dut transmettre ses pouvoirs à l'eunuque Eulæus, associé à Linœus.

La mère du roi étant morte, ces deux derniers gouvernerent si mal les intérêts du jeune prince qu'ils le laissèrent emmener comme prisonnier par le roi de Syrie, Antiochus IV. Ce roi, traita, il est vrai, Ptolémée avec tous les égards possibles ; si les Alexandrins ne s'étaient pas révoltés et n'avaient nommé roi le jeune frère du captif, Ptolémée *Energète II Physcon*, nul doute que le roi de Syrie n'eût tenté de réunir les deux couronnes, celle de Syrie et celle d'Égypte : force fut donc pour lui de relâcher son prisonnier et de le replacez sur le trône de ses pères. Philométor régna alors conjointement avec son frère *Energète* pendant six années, de l'an 170 à 164 av. J.-C., mais il finit par contraindre *Energète* à quitter le pouvoir et même le pays. Il continua de gouverner seul pendant 18 années, et laissa en mourant un fils très-jeune encore du nom d'*Eupator*, qui régna seulement quelques mois sous la tutelle de sa mère, Cléopâtre II.

## Minorité de Philométor? 181 à 171.

254. — Tête diadémée de Soter à droite avec l'Égide.

fr. — ΗΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle sur un foudre, à gauche; sur le milieu du foudre, PE. (an 106). Poids 6 gr. 9 décig. AR<sup>3</sup>

255. — Même type, avec ΡΖ (an 107); même poids.

AR<sup>3</sup>

Les dates qui figurent sur ces deux rares pièces, sont également celles de l'ère de Soter. Nous eussions classé ces deux didrachmes à Evergète II sans la moindre hésitation; les types et surtout le caractère des têtes sont en tout point semblables à ceux que l'on remarque sur les monnaies d'Evergète, même avec des dates élevées. Si les marques PE et ΡΖ ne constituaient pas des dates, ces pièces appartiendraient au frère de Philométor, mais si ce sont réellement des dates, il paraît impossible de concilier la difficulté; ces époques établies en prenant pour point de départ la mort de Soter, arrivée l'an 285, les monnaies auraient donc été frappées en l'an 178. Or, Evergète n'était alors âgé que de 4 ans, et nous ne trouvons nulle mention de sa personne à cette époque; sa mère vivait encore et ne songeait nullement à diviser le pouvoir. On pourrait ici discuter aisément nos dates de l'ère de *Soter*, ce titre ne figurant pas sur les pièces ci-dessus, mais nous n'avons jamais rencontré ce titre de ΜΗΤΗΡΩΣ sur aucun *didrachme*, ni sur les drachmes avec des dates basses ou élevées.

256. — Tête diadémée de Soter à droite, tous les cheveux frisés en très-grosses boucles.

fr. — ΗΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle au repos sur un foudre à gauche; devant, ΡΖ (an 7); derrière, ΉΛ. Poids, 13 grammes. AR<sup>3</sup>

Lenormant, *Glyptique*, pl. 82, n. 17, à Philadelphie.

- 256 bis. — Même type sans date. Didrachme du poids de 6 gr. AE<sup>3</sup>

C'est ici que nous commencerons à signaler les initiales des noms de villes que l'on a depuis longtemps classées à l'île de Chypre; comment admettre un pareil système, surtout en présence

des innombrables quantités de monnaies que nous connaissons actuellement avec les marques des villes de cette contrée? Nous ne verrons plus en effet d'autres monnaies que celles aux abréviations des noms de *Citium Paphos*, ou *Salamine*; le travail d'exécution et celui de l'administration des monnaies de ces ateliers n'eût-il pas été matériellement impossible? Les n. 256, 278 et 282 portent les initiales de la ville de Paphos; malgré cela, le travail artistique nous paraît parfaitement égyptien; cela ne fait pour nous aucun doute que ces pièces ont été frappées à Panopolis.

MINORITÉ DE PHILOMÉTOR  
CLÉOPATRE I<sup>e</sup>, Régente.

(181 à 173 av. J.-C.)

Cette célèbre princesse n'était pas encore nubile lorsque son père, Antiochus le Grand, la fiança au jeune Ptolémée *Epiphanie*. Le roi de Syrie, en donnant ainsi sa fille en mariage au jeune roi d'Egypte, cachait sans doute par ce moyen ses vues ambitieuses sur ce beau pays. Cléopâtre, bien loin d'entrer dans les projets de son père, resta constamment attachée à ses devoirs d'épouse et de mère. A la mort d'Epiphane, elle fut chargée de la tutelle de son fils Ptolémée Philométor, encore tout enfant. Elle s'acquitta de cette tâche difficile avec tant de prudence et de sens politique, qu'elle sut conquérir la plus grande considération qu'une souveraine puisse obtenir de ses sujets. Cette digne princesse mourut l'an 173 avant J.-C., emportant avec elle les regrets et la vénération de tous ses peuples. Elle laissa en mourant, outre Philométor, un autre fils, Ptolémée Evergète II Physcon, et une fille portant aussi le nom de Cléopâtre, qui partagea successivement le lit de ses deux frères. Il est à regretter que les biographes restent si souvent muets sur la vie de cette princesse qui devrait être pourtant citée comme la femme la plus célèbre parmi les reines qui ont porté le même nom de Cléopâtre.

337. — Bustes accolés de Sérapis et d'Isis à droite.

R. — ΡΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ, Aigle au repos sur un foudre, à gauche, se retournant à droite, ayant sur l'aile gauche une double corne d'abondance, ceinte d'un diadème; entre les pattes, les lettres ΔΙ. (Frappée à Diopolis?) Poids, 14 gr. Gravée, pl. V. AR<sup>2</sup>

257 bis. — Même pièce ; la corne d'abondance est simple. AR<sup>7</sup>

Eckhel, *Doct. Num. Vet.*, t. IV, p. 24; Cousinéry, lettre iv, page 137, à Soter I<sup>er</sup>; Ch. Lenormant, *Trésor de glyptique*, pl. 88, n. 14; R. St. Poole, *Nom. Chron.*, 1866, pag. 1, vignette.

Cette rare et belle médaille, peut-être l'une des plus intéressantes de la série lagide, a été expliquée par M. R. St. Poole qui la range à la régence de Cléopâtre. Ce classement est en effet des plus intelligents; cette femme, si justement célèbre, dut avoir l'heureuse idée de faire frapper des monnaies aux types des divinités révérées de l'Egypte. En agissant de la sorte, elle se plaçait, ainsi que son jeune fils, sous la protection des génies tutélaires du pays. Si cette reine fut trop modeste pour s'autoriser à émettre la pièce que nous signalons, les Alexandrins, qui, nous l'avons mentionné dans la notice ci-dessus, eurent pour la mère et le jeune enfant un respect qui ressemblait à un culte, durent choisir ce type aux effigies de leurs affections.

La nature du métal, le travail d'art de cette belle pièce, tout concorde parfaitement pour justifier le classement du savant conservateur du Musée Britannique; le travail artistique des têtes pourrait faire supposer que la pièce aurait été frappée 25 ou 30 années plus tôt, mais l'allure et le mouvement de l'aigle du revers est d'une époque parfaitement contemporaine de celui qui est gravé sur la planche V, n. 245. On pourrait même supposer que cet aigle est l'œuvre du même artiste. Si, après la comparaison de ces deux médailles entre elles, il subsistait quelques doutes, ils disparaîtraient aussitôt en faisant un rapprochement avec celles qui suivent. Sur plusieurs de ces pièces, en effet, la tête d'Isis est de même style; la médaille portant le nom de Cléopâtre et les deux suivantes fournissent encore la preuve de la justesse de cette attribution; la fabrique, l'attitude de l'aigle qui se retourne dans un mouvement identique, tout, jusqu'à la corne d'abondance que l'on voit sur son aile, confirme ce fait. Une dernière raison, qui pour nous est majeure, c'est que la pièce du roi de Syrie, pl. XI, n. 276, incontestablement frappée pendant le séjour de ce souverain en Egypte, porte encore la même figure de la reine sous les traits d'Isis. Le roi Antiochus, qui avait la prétention

de protéger le jeune roi en l'enlevant à son peuple, ménageait sans doute la susceptibilité des Alexandrins, en paraissant regretter la défunte régente, et, comme témoignage de ce fait, émettait des monnaies sur lesquelles était encore représentée sous des traits divins; sa sœur, la mère du jeune roi d'Egypte.

258. — ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΚΛΕΟΠΑΤΡΑ. Tête de la régente à droite sous les traits d'Isis.

ἀ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle au repos à gauche, se retournant à droite, ayant également sur l'aile une corne d'abondance; devant, l'aigle, ΗΑ, en monogr. pl. XII, n. 37. Gravée pl. V.  $\text{AE}^{31/2}$

Très-rare et superbe pièce, inconnue à Mionnet.

259. — Sans légende; même tête.

ἀ. Le même, sans monogramme.  $\text{AE}^3$

Mionnet, IV, n. 394.

260. — Même médaille.

Mionnet, VI, n. 395. Ch. Lenormant, *Glypt.* pl. 88, n. 10.

261. — Même tête, également sans légende.

ἀ. — ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle éployé à gauche sur un foudre.  $\text{AE}^{10}$

262. — Même médaille.

Mionnet, VI, n. 399. Ch. Lenormant, *Glypt.* pl. 88, n. 7.

263. — Même pièce d'un travail barbare, 2 variétés.

Mionnet, VI, n. 399.

264. — Même pièce d'un beau travail.

Mionnet, VI, n. 391. Ch. Lenormant, *Glypt.* pl. 88, n. 8.

265. — Même pièce.

ἀ. — Même pièce.  $\text{AE}^2$

266. — Même pièce.

267. — Même médaille; devant l'aigle, ΗΑ, monogr. n. 11. Gravée pl. V.  $\text{AE}^3$

Mionnet, VI, n. 392. Ch. Lenormant, *Glypt.* pl. 88, n. 9.

268. — Même pièce.

Voir aussi le n. 276 et la note placée à la suite de ce numéro.

## MINORITÉ DU ROI

**Marcus Æmilius Lepidus**

(tuteur vers 173 av. J.-C.)



La reine Cléopâtre, après avoir été en butte aux vues ambitieuses de son père sur le royaume d'Egypte, vit à la mort de son mari renaitre les mêmes prétentions de la part de son frère. Elle eut alors recours pour son fils à la toute-puissante protection des Romains, les suprêmes arbitres des rois d'Orient. Le sénat donna en effet pour tuteur au jeune roi *Marcus Æmilius Lepidus*, connu des Alexandrins qui l'avaient apprécié comme ambassadeur du peuple romain ; c'est la constatation de cette tutelle que nous voyons représentée sur la médaille que nous donnons ici en vignette.

209. — ALEXANDREA. Tête tourelée et diadémée de la ville d'Alexandrie à droite.

R. — M. LEPIDVS PONTIF. MAX. TVTOR REG. S. C. (*Marcus Lepidus tutor regis senatus consulto*). Lépide debout posant un diadème sur la tête du jeune Ptolémée, qui tient un sceptre surmonté d'un aigle. AR<sup>+</sup>

Cohen, *Monnaies de la République romaine*, page 10, n° 7, et Pl. I, n° 6.

Cette monnaie est complètement en dehors de la série égyptienne, mais elle mentionne un fait tellement capital pour l'histoire de ce pays, que nous avons cru de notre devoir de la classer ici : nous l'avons reproduite seulement en vignette, afin de ne pas causer de confusion sur les planches.

## Minorité: Eulæus Régent.

(173 à 171 av. J.-C.)

Comme nous l'avons mentionné précédemment, à la mort de Cléopâtre, Philométor était encore trop jeune pour gouverner ses peuples. Marc Lépide avait été appelé à le suppléer comme tuteur; mais ce personnage ayant été élevé à la dignité de souverain pontife, se trouvait forcé de retourner à Rome, où, selon Tite Live, il devait séjourner pendant tout le temps qu'il occuperait cette haute fonction. Tout fait présumer que Lépide, avant de partir, s'entendit avec les Alexandrins, si la mère du roi était morte au moment de son départ, pour déferer la tutelle ou régence à Eulæus, auquel il adjointit Lenetus comme collègue.

Ces deux hommes, peu capables, voulurent cependant marquer leur passage aux affaires par des actes importants : ils essayèrent de revendiquer l'entièvre possession de la Phénicie et de la Cœlé-Syrie; et, comme on a déjà pu le voir, cette malheureuse tentative ne fit que favoriser les ambitions du roi de Syrie, Antiochus IV, qui, outre la conquête de ces provinces, trouva le moyen d'enlever le jeune roi à ses peuples en l'emmenant prisonnier. On a déjà vu dans la notice de Philométor les causes qui firent relâcher le roi captif.

270. — Tête de Jupiter Ammon à droite.

R. — ΗΤΟΛΕΜΕΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle au repos sur un foudre, à gauche, un sceptre sur l'aile; devant, une corne d'abondance; entre les jambes de l'aigle, ΕΥΑ. Gravée pl. V. AE<sup>2</sup>. Mionnet, Supplément, IX, n° 119.

271. — Même médaille; une fleur de lotus ou une rose placée devant l'aigle remplace la corne d'abondance. AE<sup>2</sup>.

Mionnet, VI, n° 332. Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 88, n° 11. R. St. Poole, *Numismatic Chronicle*, 1866, page 12.

272. — Même médaille, sans l'abréviation ΕΥΑ. AE<sup>2</sup>.

Mionnet, VI, n° 329, varié de module.

273. — Même médaille, sans le sceptre. AE<sup>2 1/2</sup>.

Sur ces quatre médailles, deux seulement portent le nom de cet eunuque devenu ministre, mais les deux autres paraissent

être tellement semblables, pour le style et la fabrique que nous avons cru devoir les réunir ici en un seul groupe (1).

Comme le démontre avec raison M. R. St. Poole, l'heureux interprète des pièces avec les initiales de ce personnage (2), le fait du nom du tuteur, placé à la suite de celui du roi, ne doit avoir rien d'insolite; en Syrie, le même fait se reproduit à une époque presque contemporaine; en effet, comme nous l'avons déjà démontré, page 61, le nom de Tryphon se lit sur la plupart des monnaies du jeune Antiochus VI.

### Le roi prisonnier, ANTIOCHUS IV.

(roi de Syrie, de 171 à 167 avant J.-C.)

Ainsi que nous l'avons déjà indiqué dans les notices sur *Philométor*, *Cléopâtre*, *Marc Lépide*, le roi de Syrie ne dissimulait qu'avec peine ses projets d'envahissement sur l'Égypte; les monnaies qui figurent ci-après, le démontrent d'une manière incontestable, ces pièces ont été certainement frappées en Égypte: les types, les formes, les modules, la manière de fabriquer même, tout constate ce fait, et nous ne retrouvons pas dans les monnaies syriennes de cette époque la moindre pièce qui puisse être comparée aux quatre types ci-dessous.

Ces monnaies ont dû être frappées dans une localité voisine d'Alexandrie, très-vraisemblablement pendant le long siège qu'Antiochus IV dirigea contre cette grande ville.

C'est à M. François Lenormant (3) et à M. R. St. Poole (4) que nous devons l'idée de voir ces belles pièces réunies à la suite des rois d'Egypte, et M. F. de Sauley les y avait également classées dans la belle collection de rois de Syrie qu'il possédait il y a quelques années.

(1) Les n° 496 à 500 devraient, il nous semble, être encore placés ici.

(2) *Numismatic chronicle*, année 1866, pages 12 et suivantes.

(3) Monnaies des Lagides, page 88, etc.

(4) *Numismatic chronicle*, année 1866, page 14 à 16.

274. — Tête laurée de Jupiter Sérapis à droite.

fr. — ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΘΕΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ. Aigle au repos sur un foudre, à droite. Gravée, pl. XI. AE<sup>12</sup>

Très-rare et superbe médaille inédite de ce module, provenant de la collection Gréau.

275. — Même médaille.

AE<sup>13</sup>

Duane, *Coins of the Seleucid kings of Syria*, pl. VIII, n° 14. Mionnet, V, n° 289, et R. St. Poole, *Num. chron.*, 1866, page 15.

276. — Tête de Cléopâtre sous les traits d'Isis à droite.

fr. Même légende et même type. Gravée, pl. XI. AE<sup>14</sup>

R. Gough, collection Duane, pl. VIII, n° 13 variété de module. Mionnet, V, n° 291, et R. St. Poole, *Num. Chron.*, 1866, page 16.

277. — Tête d'Antiochus IV, radiée à droite.

fr. — Le même. Gravée, pl. XI. AE<sup>15</sup>

Duane, pl. VIII, n° 6. Mionnet, V, n° 311, et R. St. Poole *Num. Chron.*, 1866, page 17.

### Majorité de Philométor

(Il règne seul de 163 à 145 avant J. C.)

278. — Tête diadémée de Soter avec l'égide, tous les cheveux frisés en très-grosses boucles (comme le n. 256).

fr. — ΗΤΟΑΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle au repos à gauche sur un foudre, devant L KZ (an 22); derrière, ΗΑ (poids 14 gr. 1 décigr.). Gravée, pl. V. AR<sup>16</sup>

Mionnet, VI, n° 104.

279. — Même tête.

fr. — Le même, sans lettres ni symboles dans le champ, mais KZ (an 27) sur le milieu du foudre. (Poids 7 gr.) AR<sup>17</sup>

280. — Tête de Jupiter Ammon à droite.

fr. — ΗΤΟΑΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle sur un foudre à gauche; devant, L KZ (an 27); sous cette date, le lotus. AE<sup>18</sup>

Mionnet, Sup., IX, n° 71.

281. — Même médaille, avec L ΛΔ (an 31).

AE<sup>19</sup>

Ces deux médailles, d'une grande rareté, sont de même fabrique que les pièces classées à Evergète; les dates qui figurent sur ces monnaies nous semblent confirmer le classement des unes et des autres.

282. — Tête diadémée de Soter à droite, avec l'égide.

R. — ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle au repos sur un foudre à gauche; devant, 1. ΑΑ (an 31); derrière, Η. (Poids 14 gr.) AR<sup>1</sup>

Les tétradrachmes de cette série sont tous assez rares; par leurs caractères de tête, ils diffèrent complètement des monnaies analogues des règnes qui les précédent et les suivent: les cheveux, toujours frisés en grosses mèches, donnent un caractère particulier à ces monnaies; elles ont presque toujours été classées à Ptolémée II, Philadelphe (1); mais la simple inspection de ces monnaies démontre, il nous semble, d'une manière indiscutable, le côté vicieux de cette attribution. Nous avons aussi une preuve quasi-matérielle de l'exactitude de l'attribution proposée, c'est qu'il n'existe nulle part de pièces à ce type, pendant les années que le jeune prince fut le captif de son oncle le roi de Syrie. La dernière année connue des pièces à ce type figure dans les cartons du cabinet de France; elle porte la date de l'an 36. Cette date semble dépasser d'une année la durée du règne, mais nous avons déjà expliqué ce semblant de bizarrerie de la manière de compter en Egypte (voir les notes placées après les n° 139 et 417). La même anomalie de dates se remarque aussi plus tard sous les empereurs romains.

PTOLÉMÉE IX, EVERGÈTE II, PHYSCON.

(règne 54 ans, du 5 octobre 159 au 21 septembre 117 avant J.-C.)

---

1<sup>re</sup> partie de son règne; seul pendant 5 années et 2 ans avec son frère Philométor.

Dans la notice sur le règne précédent, nous avons déjà relaté les

---

(1) Ch. Lenormant, *Glyptique*, page 61, et pl. 82.

faits de la première partie du règne de ce prince, qui fut honoré du titre de roi par les Alexandriens pendant la captivité de son frère *Anté*, et qui fut ensuite forcé de quitter l'Egypte lorsque Philométor fut complètement délivré de la domination du roi de Syrie. Evergète se retira en Cyrénique, et il gouverna cette province de 164 à 146 avant J.-C., époque de la mort de son frère.

Ce monstre était à Cyrène lorsqu'il apprit la mort de Philométor. Il accourut en toute hâte à Alexandrie pour réclamer la tutelle de son neveu, échue de droit à Cléopâtre II, sa mère. Ne pouvant l'obtenir de bonne grâce, il tenta de s'en emparer par les armes; une transaction eut lieu alors. Il épousa la reine mère, sa sœur, mais le jour de ses noces il s'assura la toute-puissance en égorgnant lui-même son neveu dans les bras de sa mère. Cet affreux être, non content d'un tel crime, fit encore massacrer tous les amis et partisans du jeune roi. Il repudia bientôt sa sœur pour épouser la fille de cette dernière, qui régna sous le nom de Cléopâtre III. Il se souilla ensuite de tant de débauches et de cruautés qu'il fut chassé de l'Egypte l'an 130 avant J.-C. Il se retira en Chypre, mais trois ans après il put rentrer à Alexandrie, où il régna de nouveau avec les deux Cléopâtres, pendant encore onze années, et mourut l'an 117 après un règne de 34 ans : 6 ans avec son frère, 17 années en Cyrénique et le reste en Egypte, excepté les trois années d'exil. Cet horrible tyran laissa en mourant deux fils et trois filles. Les deux fils régneront sous la tutelle de leur mère, digne émule de son mari pour ses cruautés. Nous avons encore mentionné dans la notice biographique de Cléopâtre II quantité de faits ignominieux attribués à ce souverain.

### Monnaies frappées pendant la I<sup>e</sup> partie du règne d'Evergète

(170 à 164 avant J.-C.)

383. — Tête diadémée de Soter à droite avec l'égide.

R. — ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle au repos sur un foudre à gauche. AR<sup>7</sup>

Mionnet, VI, n° 17, à Soter. Ch. Lenormant, *Glypt.*, pl. 81, n° 10, également au I<sup>e</sup> Ptolémée.

384. — Même médaille avec une légère différence dans la fabrique. AR<sup>7 1/2</sup>

Mionnet, VI, n° 1.

285. — Même médaille, moitié des pièces précédentes. Gravée,  
pl. VI. AR<sup>3</sup>

Mionnet, VI, n° 21. Ch. Lenormant, *Glypt.*, pl. 81, n° 16 également à Ptolémée Soter I<sup>er</sup>.

285 bis. — Même pièce d'un style différent. AR<sup>3</sup>

Ces quatre monnaies, dont les tétradrachmes ou statères pèsent exactement 14 grammes et les didrachmes 7 grammes, sont en tout point semblables comme caractère de tête; elles ne portent aucun symbole ni date au revers. On voit par leur travail que l'époque d'émission en est assez basse; elles ont dû être frappées au moment où les Alexandrins investirent Evergète II du pouvoir. Nul n'ignore que de tout temps, dans les moments de troubles, les ateliers monétaires ont toujours émis quantité de numéraire; de là très-probablement la cause du nombre très-considérable des pièces à ce type que l'on rencontre dans toutes les collections, et qu'on ne sait où classer à cause du manque de date et aussi de la complète dissemblance du travail avec les pièces du premier Ptolémée (1). Les têtes figurées sur ces pièces sont d'une identité frappante avec les n° 254 et 255 pièces du reste parfaitement contemporaines.

286. — Même type que les pièces précédentes; la lettre Σ devant l'aigle. (poids 14 gram.). AR<sup>3</sup>

Cette pièce, d'une très-grande rareté, semble venir confirmer l'attribution des pièces précédentes. La lettre Σ doit avoir été mise comme abréviation du mot ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ, que nous voyons figurer sur les monnaies de bronze de ce souverain.

287. — Même type; devant l'aigle, ΠΤ<sup>TT</sup><sub>AP</sub>, monogramme, pl. XII, n° 28. (frappée à Ptolémaïs?). (Poids 3 grammes). Drachme. AR<sup>3</sup>

(1) On nous a soumis tout récemment une trouvaille d'une trentaine de statères trouvés ensemble en Égypte, tous d'une bonne conservation, mais malheureusement d'un nettoyage impossible, tant l'oxyde ou sulfure les a rongés; il y avait un exemplaire de la pièce à deux têtes n° 257, une vingtaine au moins de pièces des n° 283 et 284, un exemplaire du n° 287 et 7 à 8 pièces des n° 288 et suivants.

2<sup>e</sup> Partie du règne, Evergète II, seul.

(145 à 130 avant J.-C.)

Toutes les pièces qui suivent, de l'an 26 à l'an 54, sont d'une conformité de type des plus remarquables, la tête représentée sur toutes ces monnaies diffère peu de celles figurées sur les cinq pièces ci-dessus. On ne peut cependant nier que malgré le laps de temps écoulé entre les deux émissions, les graveurs ont pris à tâche de représenter la même tête ; on retrouve partout en effet les rudiments du même caractère. L'expression varie légèrement mais les lignes du front au menton sont toujours les mêmes. Ces pièces jusqu'au n° 301 seulement, sont aussi d'une identité de poids extraordinaire, toujours 14 grammes au moins jusqu'au n° 295 ; le métal en est également de très-bon aloi ; les essais ont produit 953 millièmes de fin. Celles du commencement du règne, étaient cependant d'un titre plus élevé : nous avons constaté jusqu'à 980 millièmes, presque l'argent pur, comme sous Soter, Philadelphie et Evergète I.

208. — Tête diadémée de Soter avec l'égide.

AR. — ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle au repos sur un foudre à gauche ; devant, Λ ΚΕ (an 36) ; derrière, ΣΑ (Salamine).

AR<sup>2</sup>209. — Même médaille ; Λ ΚΗ (an 28) ; derrière, ΚΙ (Citium ?). AR<sup>2</sup>

Mionnet, VI, n° 108, à Philadelphie, et la suivante, n° 109, au même roi.

210. — Même type ; Λ ΚΘ (an 29) ; derrière, ΚΙ (id ?). AR<sup>2</sup>211. — Même médaille ; même date, avec ΣΑ (Salamine?). AR<sup>2</sup>

212. — Même pièce, avec Λ Α (an 30) ; derrière l'aigle, ΚΙ (Citium?). AR<sup>2</sup>

213. — Même médaille et même date, avec ΣΑ (Salamine?). AR<sup>2</sup>

214. — Même type, avec Λ ΑΑ (an 31) ; devant l'aigle, ΚΙ (Citium?) AR<sup>2</sup>



PTOLEMEE EVERGÈTE II. CLÉOPATRE II (RÉGENTE)

PTOLEMEE SOTER II



Mionnet, VI, n. 110, également à Philadelphie.

295. — Même pièce; une étoile placée au-dessous de la date (Citium). AR<sup>7</sup>

296. — Même pièce et même date, sans l'étoile; derrière l'aigle, ΗΑ (Frappée à Paphos). AR<sup>7</sup>

Cette pièce est d'un style admirable; elle diffère complètement, comme fabrique, de toutes celles qui précèdent et qui suivent; le caractère de la physionomie du souverain est réellement extraordinaire. Si l'artiste a voulu représenter une expression de mâle volonté et aussi de méchanceté extraordinaire, il a admirablement réussi. Mais pour revenir à la fabrique de cette pièce, elle semble démontrer positivement que les mêmes marques monétaires étaient employées pour diverses contrées.

297. — Même médaille; fabrique des pièces avant le n. 296 et aussi des n. suivants, également de l'an 31; derrière l'aigle, ΣΑ (Salamine?). AR<sup>7</sup>

298. — Même type; devant l'aigle, Λ AB (an 32); un acrostolium placé au-dessus de la date; derrière l'aigle, ΚΙ (Citium). AR<sup>7</sup>

299. — Même médaille et même date, sans l'acrostolium; derrière l'aigle, ΗΑ (Panopolis?). AR<sup>7</sup>

Mionnet, Sup. IX, n. 48, toujours à Ptolémée II.

300. — Même médaille d'une meilleure fabrique; un casque placé au-dessous de la date; derrière l'aigle, ΣΑ (Salamine). Gravée, pl. VI. AR<sup>7</sup>

301. — Même médaille; le casque est remplacé par une coiffure en forme de toque, à laquelle est suspendu un diadème (Également de Salamine. (Poids 12 grammes.) AE<sup>7</sup>

Cette toque ou coiffure qui figure sur plusieurs pièces aux initiales des villes chypriotes, comme les n° 252 et 347, représente peut-être le bonnet de Diomède, pour lequel les habitants de cette île avaient un culte tout particulier. Voir à ce sujet les explications de M. Poole. *Num. Chron.*, année 1864, page 235.

302. — Même type, sans la coiffure; devant l'aigle, Λ ΑΓ (an 33; derrière, ΚΙ (Citium?). AR<sup>7</sup>

303. — Même médaille et même date, avec ΗΑ (Panopolis?). AR<sup>7</sup>
304. — Même pièce et même date, avec ΣΑ (Salamine ou Saïs?). AR<sup>7</sup>  
 Mionnet, VI, n° III, à Philadelphie, et F. Lenormant, *Glyptes*, pl. 82,  
 n° 2.
305. — Même médaille; un thyrse sous la date (Salamine). AR<sup>7</sup>
306. — Même type, sans le thyrse; devant l'aigle, L ΑΑ (an 34);  
 derrière, ΣΑ (Salamine ou Saïs?). AR<sup>7</sup>
307. — Même type; L ΑΕ (an 35); derrière l'aigle, KΙ (Citium?). AR<sup>7</sup>
308. — Même type, l'aigle ayant un sceptre sur l'aile gauche; devant, L ΑΕ (an 36); derrière, KΙ (Citium). AR<sup>7</sup>
309. — Même type sans le sceptre; devant l'aigle, L ΑΗ (an 38);  
 derrière, ΗΑ (Panopolis). AR<sup>7</sup>
310. — Même type avec L ΑΘ (an 39); ΗΑ devant l'aigle (id.). AR<sup>7</sup>  
 Mionnet, VI, n° 314.
311. — Même type et même année; un sceptre sur l'aile de l'aigle;  
 derrière, ΣΑ (Salamine). AR<sup>7</sup>

Il existe ici une lacune remarquable de 11 années; mais elle se trouve en partie comblée dans les collections des grands musées. Si le Cabinet de France ne possède qu'une seule pièce de cette période, celle de l'an 49, avec les lettres KΙ (1), en revanche, le Musée Britannique est encore ici d'une richesse extraordinaire: nous avons souvenance d'y avoir vu toute une série de pièces de cette époque, mais, pas plus là qu'ailleurs, nous n'avons pu constater la présence d'une seule monnaie émise par les ateliers, égyptiens (avec ΗΑ derrière l'aigle) pendant les années 40, 41 et 42 de ce règne; nous n'avons même constaté l'existence que de la pièce datée 41, de l'atelier de Salamine; mais pour Citium, les années 40, 41 et 42 y sont représentées. Or, ces deux villes étant du pays même où Physcon s'était réfugié, rien de

(1) Cette très-rare pièce a été classée par Ch. Lenormant à Ptolémée II Philadelphie, *Glypt.*, pl. 82, n° 15. Mionnet, VI, n° 94, et également par Visconti au même règne.

plus simple que l'existence de ces monnaies : elles affirment même que nous avons raison de refuser à l'île de Chypre la plus grande partie des monnaies avec H.A puisqu'on n'a pas retrouvé une seule pièce à ce type avec les dates ci-dessus, et certes Physcon n'avait nulle raison pour ne pas faire frapper à Paphos comme dans les deux autres villes ; cela ferait même présumer que l'atelier à Paphos était fermé depuis un certain temps.

La constatation que nous faisons ici du manque des monnaies frappées en Egypte au type d'Evergète pendant ses années d'exil est, il semble, des plus concluantes pour la classification de toutes les autres pièces à ce tyran ; ce fait est aussi suffisamment attesté par les dates qui figurent encore sur les monnaies décrites ci-après, l'année 54 ne pouvant appartenir qu'à ce roi, le seul des souverains d'Egypte dont les années de règne aient dépassé le demi-siècle.

Nous avons aussi remarqué un fait qui paraît avoir ici une importance majeure, c'est que, au moment où Evergète Physcon fut chassé de l'Egypte, son despotisme ainsi que ses dilapidations avaient dû plonger ses peuples dans la plus effrayante misère. Ses vassaux ne trouvant plus de moyens de payer les taxes ruineuses qui leur étaient imposées, tentèrent d'abaisser un peu les titres des valeurs d'argent (1), et il paraît même que ce moyen ne put suffire, puisque l'on constate en outre pour les pièces frappées en dehors de l'Egypte un affaiblissement de poids assez notable. Cette réduction varie entre 7 décigr. et 1 gramme 2 décigr. par chaque tétradrachme, témoin les n. 305, 308 et 311, pièces sorties des ateliers chypriotes, et dont le poids le plus élevé est de 13 gr. 5 décigr. Quant aux pièces avec H.A de cette époque, que nous supposons généralement frappées alors en Egypte, le titre en est très-bon, 960 millièmes et les écarts dans les poids sont insignifiants, ils ne varient que de 13 gr. 9 décigr. à 14 gr. 2 décigr., poids réellement maximum. On constate à ce moment une décadence marquée dans les fabriques chypriotes.

(1) Plusieurs essais de monnaies de cette époque ont donné une moyenne de 917 millièmes, un vingtième de plus d'alliage que sur les monnaies du commencement du règne et des règnes précédents.

Il est difficile de comprendre comment Vaillant, Pellerin, Visconti et Mionnet ont pu être un instant embarrassés pour le classement plus que facile de cette série de pièces qui se clôt à l'année 54. Ces savants ont pris encore ici comme point de départ une ère impossible, celle de Soter avant même qu'il fut roi. M. F. Lenormant tombe dans le même embarras, en faisant de cette suite le point de départ d'une ère particulière à l'île de Chypre, et classe ces pièces à Soter, Philadelphie et Evergète I<sup>e</sup>. Il dit en effet, page 13, 14 et 15 : « La série de dates qui s'étend depuis l'an 2 jusqu'à l'an 54, exécutant ainsi de beaucoup la durée du plus long règne des Lagides, etc., etc., »

Le temps ou les années du règne que nous mentionnons ici étaient cependant parfaitement connus; ce témoignage est affirmé par Porphyre, dans Eusèbe (1). « Ce prince ayant régné pendant 6 ans avec son frère, prétendait n'avoir jamais cessé de régner; depuis cette époque, il compta donc les années de son règne depuis son 1<sup>er</sup> avénement » : Et tout cela concorde admirablement à admettre l'année 54 comme limite extrême de ce long et affreux règne; le calcul suivant prouve ces faits de respe.

<sup>1<sup>e</sup></sup> Période : règne avec son frère de 179 à 181 = 7 ans.

<sup>2°</sup> — en Cyrénaique . . . de 161 à 146 = 17 ans.

3<sup>e</sup> = règne seul en Egypte de 146 à 117 = 29 ans.

Total : 54 ans.

Ptolémée Evergète II Physcon

(Son retour d'exil, à 117 avant J.-C.)

312. — Tête diadémée de Soter à droite avec l'égide.

Ε. ΗΤΟΛΕΜΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle sur un foudre à gauche devant, ΛΝ (an 50); derrière, ΠΑ. AR<sup>2</sup>

(1) Porphyrii apud Euseb. *Chrona*, page 117, édition de Milan.

313. — Même type; devant, Λ ΝΕ (an 52); derrière, ΣΑ (Sais?). AR<sup>7</sup>
314. — Même type; devant, Λ ΝΓ (an 53); derrière, ΠΑ (Panopolis?). AR<sup>7</sup>
315. — Même type; devant, Λ ΝΔ (an 54); derrière, ΚΙ (Citium?). AR<sup>7</sup>

Mionnet, Supplément IX, n. 39, à Ptolémée II.

316. — Même pièce, de la même date, avec ΠΑ (Panopolis?). AR<sup>7</sup>

On serait autorisé à croire que ce détestable souverain aurait, à son retour d'exil, tenté au moins de faire oublier ses fautes en rendant à la monnaie sa valeur réelle. Les cinq pièces décrites ci-dessus démontrent au contraire que, loin de rétablir les choses dans leur état normal, Physcon laissa les monnayeurs frauder de plus en plus ou les y autorisa : ce n'est plus seulement en Chypre que l'on constate des réductions sur ces valeurs, mais aussi en Egypte. Les poids des pièces de cette dernière période que nous avons décrites varient entre 12 gr. 3 décigr. et 13 gr. 6 décigr., le n° 314 seul est de ce poids un peu élevé.

317. — Tête de Jupiter Ammon à droite.

Ἥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΕΦΕΡΓΕΤΟΥ. Aigle sur un foudre à droite; devant, Κ. Gravée, pl. VI. AE<sup>7</sup>

Mionnet, VI, n. 203.

318. — Même médaille, sans la lettre Κ. AE<sup>8</sup>

Mionnet, VI, n. 199.

319. — Même pièce; l'aigle à gauche; devant, Φ. AE<sup>8</sup>

Mionnet, VI, n. 198.

320. — Même type; ΘΕ devant l'aigle. AE<sup>8 1/2</sup>

Mionnet, VI, n. 204.

321. — Même médaille, également avec ΘΕ, moins épaisse. AE<sup>8 1/2</sup>

Mionnet, Suppl., IX, n. 80.

322. — Même pièce, sans lettre dans le champ; 1/2 des précédentes. AE<sup>8 1/2</sup>

323. — Même pièce; la légende très-barbare. AE<sup>8 1/2</sup>

**CLÉOPATRE II<sup>7</sup> régente, et son fils  
Ptolémée VIII<sup>8</sup> PHILOPATOR II ou plutôt  
son second fils<sup>9</sup> PTOLEMIE MEMPHITE.**

(Première régence 145 av. J.-C., seconde 130 à 127 avant J.-C.)

Elle était fille d'Epiphanie et de Cléopâtre I<sup>10</sup>; elle épousa d'abord son frère Philométor, dont elle eut un fils. Ce prince, encore tout jeune enfant, lui succéda sous la tutelle de sa mère. On a pu voir dans la notice sur Physcon, oncle du jeune souverain, comment il usurpa la couronne en épousant la régente, en massacrant l'enfant roi, et comment peu de temps après, voyant son pouvoir affaibli, il répudia Cléopâtre, qui avait déjà eu de lui un fils, pour épouser la fille de sa femme. La reine mère se vengea durement de cette conduite; elle souleva tout le peuple d'Alexandrie contre Physcon.<sup>11</sup> La populace, trop longtemps contenue et irritée, ne connaît plus de bornes; le palais du roi fut incendié et ce monarque fut forcé de s'enfuir en Chypre. Le peuple et les grands dignitaires conférèrent alors le gouvernement à celle que Physcon avait répudiée; mais ce dernier, craignant que son fils ne fût couronné à sa place, l'engagea à venir le visiter, le fit égorguer et en envoya ensuite dans une corbeille les membres épars à sa mère, le jour même où les Alexandrins célébraient la fête de sa naissance.

Les médailles qui suivent ont été vraisemblablement frappées pendant ce court espace de temps où Cléopâtre II acceptait le pouvoir afin de le transmettre à son fils déjà assez avancé en âge pour n'avoir que peu de temps à être soumis aux soins d'une régence; celle avec le nom de Cléopâtre est d'une grande rareté.

324. — ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ. Tête de la reine sous les traits de l'Afrique, couverte d'une peau d'éléphant.

¶. — ΗΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle éployé sur un foudre à gauche; devant, ΒΑ, monogr. Pl. XII, n. 11 (Frappée à Panopolis). Gravée, pl. VI.       $\text{AE}^3$   
Mionnet, VI, n. 207, à Cléopâtre II ou III, femme de Physcon.

325. — Sans légende. Même tête.

¶. — Le même, sans monogr. Gravée, pl. VI.       $\text{AE}^2$   
Mionnet, VI, n. 209.

326. — Même pièce; la tête très-large.

$\text{AE}^3$

327. — Même pièce; style différent.

$\text{AE}^4$

328. — Même pièce, sans monogramme devant l'aigle. AE  $\frac{1}{2}$ ,  
 329. — D'un style différent. AE  $\frac{1}{2}$   
 330. — Même pièce, 2 variétés de style. AE  $\frac{1}{2}$   
 331. — Même type, une corne d'abondance devant l'aigle. AE  $\frac{1}{2}$   
 332. — Même tête.

Ῥ. ΗΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle sur un foudre à gauche, se retournant, et ayant une corne d'abondance sur l'aile gauche, ε entre ses jambes. AE  $\frac{1}{2}$

Cette pièce a beaucoup d'analogie avec les n° 395 et 396; nous pouvons voir une tête de femme sur celle-ci ainsi que sur la suivante.

333. — Même type; une seconde corne d'abondance dans le champ, devant l'aigle. AE  $\frac{1}{2}$

Ces monnaies ont été classées par la plupart des auteurs à la troisième Cléopâtre, femme aussi célèbre par ses cruautés que par son ambition, et qui fut tour-à-tour régente de deux rois.

Nous pensons, contrairement à nos devanciers, que ces médailles peuvent justement appartenir à la seconde Cléopâtre; la première reine de ce nom pourrait peut-être même les revendiquer. La fabrique des pièces ne peut, en aucune façon, être reportée jusqu'après la mort d'Evergète II. L'aigle qui figure sur ces pièces est encore d'un bon travail; il a beaucoup d'analogie avec celui représenté sur les pièces de la première Cléopâtre, portant la tête d'Isis. Le monogramme ΗΑ est également le même que sur ces pièces; mais nous trouvons dans le travail d'art de la tête du n° 324 (celle portant le nom de Cléopâtre) une dégénérescence marquée; toutefois cette dégradation de l'art est encore plus prononcée sur les pièces des années 51 à 54 de Physcon, et par contre, sur les monnaies attribuées à Cléopâtre III, pendant ses deux régences.

On nous reprochera peut-être de présenter un trop grand nombre de variétés de types des reines d'Egypte. Nous répondons à l'avance par cette question: Est-il possible d'admettre que des souveraines reconnues généralement pour très-jalouses de leur toute-puissance aient eu en main le pouvoir absolu, et

chacune d'elles pendant un assez long espace de temps, sans user des droits qu'elles avaient de faire frapper des monnaies? Nous osons nous prononcer pour l'affirmative, et pour la princesse qui nous occupe, il est logique de penser que pendant le temps qu'elle gouverna l'Egypte, elle dut émettre des monnaies, et même en très-grand nombre. Au départ de Physcon, le trésor était vide, et il serait oiseux d'admettre qu'à une époque aussi calamiteuse, les ateliers eussent été fermés. Il serait aussi ridicule de supposer que l'on eût continué à frapper au type du souverain chassé de ses États, d'autant plus que le peuple égyptien était continuellement en guerre contre ce tyran, qui faisait des efforts inouïs pour ressaisir la couronne et qui la reprenait en effet par les armes. Il est donc logique, répétons-le, de penser que la reine dut faire frapper un nombre de monnaies relativement assez considérable. Elle avait des titres autrement importants à ce droit de monnayage que la reine Sélené, à laquelle tant de savants ont donné des monnaies et qui n'a jamais été en position d'en faire frapper, comme nous avons essayé de le démontrer à la fin de la note placée après le n° 401.

### Ptolémée X, SOTER II LATHYRE

(Première période : règne 10 ans, du 21 sept. 117 à l'an 107 avant J.-C.)

Fils aîné d'Evergète, II, Physcon et de Cléopâtre III. Le roi en mourant, laissa la couronne à sa femme, lui donnant ainsi toute liberté d'appeler au trône qui elle voudrait de ses fils. Elle s'empressa de choisir le plus jeune, Ptolémée Alexandre I<sup>er</sup>, dont le caractère paraissait faible et irrésolu; elle espérait gouverner elle-même sous le nom de cet enfant, mais les Alexandrins semblaient comprendre les intentions de cette femme astucieuse : ils la contraignirent à donner à Lathyre, le fils aîné, la couronne d'Egypte, et à reléguer au second rang le jeune Alexandre, qui fut en effet investi de la royauté de l'île de Chypre.

Cléopâtre sembla sousscrire de bonne grâce à la volonté du peuple, et posa la couronne sur la tête de son fils aîné ; mais elle trouva le moyen de susciter à ce dernier tant d'embarras et de difficultés, qu'elle le contraint à quitter l'Egypte et à aller échanger en Chypre sa couronne contre celle de son jeune frère. Lathyre resta donc possesseur de

ce royaume jusqu'à la mort de sa mère, époque à laquelle son frère fut définitivement chassé de l'Egypte. Lathyre vint alors reprendre la couronne de ses pères, et il gouverna encore le royaume d'Egypte pendant 8 années, de l'an 88 à l'an 81 avant J.-C.

334. — Tête diadémée de Soter à droite, avec l'égide.  
 Ἀ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle sur un foudre, à gauche; devant, ΛΕ (an 2); derrière, ΗΛ. (Drachme du poids de 3 gr.)  
 Gravée, pl. VI. AR<sup>2</sup>
335. — Même pièce, avec ΛΓ (an 3). Didrachme. AR<sup>4</sup>  
 Cette monnaie est très-oxydée et a perdu de son poids à cause de cette oxydation; elle ne pèse plus que 5 grammes. 7 décigr.
336. — Même pièce, avec ΛΔ (an 4). AR<sup>1</sup>
337. — Même pièce avec ΛΕ (an 6). AR<sup>7</sup>  
 M. Ch. Lenormant classe cette pièce à Evergète II, *Glypt.*, pl. 88, n. 4.
338. — Même pièce, avec ΛΖ (an 7). AR<sup>7</sup>
339. — Même pièce, avec ΛΗ (an 8). Gravée pl. VI. AR<sup>7</sup>
340. — Même pièce, avec ΛΘ (an 9). AR<sup>7</sup>  
 Excepté les n° 337 et 338, qui pèsent 14 grammes, les autres varient entre 13 grammes et 13 grammes 5 décigr.; mais le métal est de bon titre.
341. — Tête d'Ammon, diadémée à droite.  
 Ἀ. ΗΤΑΛΛΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Double corne d'abondance ceinte d'un diadème, Gravée, pl. VI. AE<sup>13</sup>  
 Mionnet, VI, n. 217; il la classe bien à Soter II.
342. — Même pièce; à gauche des cornes d'abondance, Σ<sub>19</sub>, à droite, Ω<sub>20</sub>. Gravée, pl. VI. AE<sup>4</sup>  
 Mionnet, VI, n. 214, au même règne, et Ch. Lenormant, *Glyptique* pl. 87, lettre D.
343. — Même pièce; à gauche, Σ; à droite, Ω. AE<sup>4</sup>  
 Mionnet, VI, n. 216, également au même règne.
344. — Même pièce; à gauche, Σ<sub>0</sub>; à droite, Ω<sub>1</sub>? AE<sup>4</sup>

345. — Autre variété; à droite, Σ à gauche, Ε. AE

M. Ch. Lenormant (1) pensait que les lettres, placées sur le n° 342, pourraient s'interpréter par *Dieu sauveur ΘΕΟΣ ΣΩΤΗΡ* qui était le surnom de ce Ptolémée; les variantes que nous remarquons dans les n. 344 et 345 doivent être considérées comme des fautes commises par les graveurs des coins.

346. — Tête de Jupiter Ammon à droite.

Π. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ fleur de lotus. AE :

Mionnet, VI, n. 380 et Ch. Lenormant *Tresor de Glyptique*, pl. 89 n. 4.

346. (bis) Même pièce d'une fabrique plus barbare. AE :

346. (ter) Même pièce à gauche du Lotus, Σ à droite Ε. AE :

Voici encore un pièce acquise depuis la gravure des planches elle donne le droit de retirer des incertaines ces pièces au lotus puisqu'on y lit les lettres Σ. Ε placées de la même manière que sur le n. 342, elle confirme aussi l'époque d'émission des n. 400 et 401 sur lesquels nous avons si longuement déserté.

### Ptolémée XI ALEXANDRE I<sup>er</sup>

(Première période, comme roi de Chypre : règne 8 ans, de 115 à 107 avant J.-C.)

Comme nous l'avons mentionné au règne précédent, Cléopâtre n'ayant pu réussir à placer ce jeune prince sur le trône, au détriment de son frère ainé, lui fit donner le royaume de Chypre; mais, sept ans après, elle accusa Soter d'avoir voulu la faire périr, et elle produisit comme preuve de cette tentative d'assassinat plusieurs oムuques, qui se montrèrent couverts de blessures vraies ou simulées, et Soter fut contraint de fuir et d'abandonner la couronne à son frère cadet. Alexandre se rendit avec empressement auprès de sa mère. Cléopâtre, ne trouvant pas dans ce fils toute la docilité qu'elle en attendait, tenta

(1) *Tresor de Glyptique; rois grecs*, page 167. Le célèbre académicien a omis de corriger son épreuve il a laissé ΣΩΤΗΡΟΣ ΘΕΟΣ.





de s'en débarrasser par un meurtre ; mais Alexandre la prévint et la fit périr. Ce parricide exaspéra les Alexandrins à un tel point, qu'ils se révoltèrent et chassèrent ce tyran pour rappeler son frère Soter II. Alexandre régna en tout 27 années, dont les 7 ou 8 premières en Chypre.

347. — Tête dindennée de Soter à droite avec l'égide.

R. ΗΤΟΑΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle sur un foudre à gauche ; devant, ΛΑ (an 4) ; au-dessus de la date, une coiffure ou un diadème ; derrière ΗΑ. AR <sup>6</sup>

C'est avec la plus extrême réserve que nous classons cette première pièce à Alexandre ; l'exemplaire décrit est loin d'être beau et caractérisé ; un second exemplaire pourrait modifier notre attribution.

348. — Même tête.

R. Même type, mais l'aigle ayant un sceptre sur l'aile ; devant, ΛΑ (an 8) ; une étoile au-dessous de la date, derrière, ΗΑ. Gravée, pl. VII. AR <sup>7</sup>

M. F. Lenormant, page 21 et pl. VI, n. 3. Ce savant classe cette pièce au règne de Soter II. Ici l'époque est admirablement adaptée à la pièce, mais on ne peut admettre que cette monnaie ait été frappée pour Soter, puisque Alexandre était le souverain de l'île de Chypre pendant cette huitième année.

Ces deux médailles sont de meilleure fabrique et surtout de meilleur aloi que celles des dernières années de Physcon. L'une pèse 13 gr. 5 décigr., l'autre 14 grammes, poids parfaitement normal. Elles ont très-vraisemblablement été frappées toutes deux à Paphos, dans l'île de Chypre ; elles ont dans le champ du revers les symboles mentionnés page xxiv de notre introduction.

### CLÉOPATRE III et Ptolémée X, SOTER II.

(117 à 107 avant J. C.)

Nous avons déjà relaté une partie de la vie de cette princesse dans les notices sur sa mère et ses deux fils ; on a pu lire en effet qu'elle avait épousé le mari de sa mère et cela du vivant de cette dernière. Elle eut de Physcon, qui était aussi son oncle, deux fils et trois filles.

Pendant la vie de ce despote, elle fut en tout point sa digne compagne ; elle suivit réellement sa bonne et sa mauvaise fortune : aussi le roi en mourant, connaissant ses instincts, ne trouva rien de mieux pour récompenser son dévouement, que de lui abandonner la souveraineté. Il lui laissa donc le moyen de pouvoir gouverner l'État elle-même, puisqu'elle avait le droit absolu de choisir celui de ses fils qui accueillerait le mieux ses vues despotes. Comme nous l'avons relaté, elle choisit le plus jeune, celui dont le caractère lui paraissait le plus indécis, donc le plus facile à dominer ; mais en agissant ainsi, elle avait compté sans son peuple qui sut la forcez à donner la couronne à qui de droit. On a vu comment elle sut cependant en venir à ses fins en détrônant l'héritier légitime. Si elle satisfit pendant quelques années sa passion des honneurs, elle en fut cruellement punie, puisque ce fils cheri devint le meurtrier de sa mère : cette princesse mourut en effet assassinée l'an 89 avant Jésus-Christ.

349. — ΚΑΕΩΝΑΤΡΑΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ. Tête de Jupiter Ammon à droite.

Ῥ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Deux aigles sur un foudre à gauche ; devant, une corne d'abondance ; entre les pattes. D'un des deux aigles, ΗΑ en monogr. pl. XII, n. 11 (Frappée à Panopolis?) Gravée pl. VII. AE<sup>2</sup>  
Mionnet, VI, n. 211.

350. — Même pièce d'un style différent. AE<sup>2</sup>

351. — Même tête, sans légende. AE<sup>2</sup>

Ῥ. Le même, sans monogramme. AE<sup>2</sup>

Mionnet, VI, n. 244, et Ch. Lenormant, *Glypt.* à Ptolémée VIII et IX, pl. 87, lettre J.

352. — Même monnaie. AE<sup>2</sup>

353. — Même pièce. AE<sup>2</sup>

Mionnet, VI, n. 249, et Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 87, lettre H. aux mêmes règnes.

354. — Même pièce. AE<sup>2</sup>

354 bis. Même pièce. POT<sup>2</sup>

355. — Même monnaie d'une autre fabrique ; un diadème entoure la corne d'abondance. Gravée pl. VII. AE<sup>2</sup>

Cette monnaie est la seule de la série qui paraisse avoir été réellement frappée à une époque postérieure au règne de Cléopâtre III.

356. — Même pièce, une fleur à trois pétales ; le lotus devant les aigles. Gravée pl. VII. AE<sup>5</sup>
357. — Même pièce, la fleur d'une forme différente. AE<sup>5</sup>
358. — Même pièce, sans aucun symbole devant les aigles ; entre les jambes du premier, le monogr. TR. Gravée, pl. VII. AE<sup>12</sup>
- Mionnet, VI, n° 190, à Ptolémée Evergète II, et la pièce suivante, n° 192, au même régne.
359. — Même pièce, avec A. AE<sup>12</sup>
360. — Même pièce, avec P. AE<sup>12</sup>
- Mionnet, VI, n. 241.
361. — La même, sans lettres. AE<sup>10</sup>
362. — Même pièce. AE<sup>9</sup>
363. — Même pièce : l'aigle de droite avec une corne d'abondance sur l'aile. Rare et belle pièce. AE<sup>12</sup> 1/2

Dans notre catalogue déjà cité (1), nous avions laissé entrevoir que ces grosses monnaies de bronze nous avaient beaucoup préoccupé. Depuis l'époque de cette publication, nous n'avons jamais manqué de faire tous les rapprochements possibles pour les pièces qui nous passaient par les mains ; nous sommes arrivé à cette conclusion, que leur première émission remonte aux dernières années du règne d'Evergète I<sup>er</sup>, vers 225 avant Jésus-Christ, et que ce monnayage incommodé n'a cessé que vers l'année 7 ou 8 du règne de Soter II et de sa mère Cléopâtre III : cette fabrication aurait donc duré un temps énorme, 110 ans environ. Toutes les monnaies que nous publions ici avec les deux aigles au revers sont plus ou moins belles de travail, mais elles paraissent presque contemporaines. Sur l'avant dernière pièce les aigles sont d'un style remarquable ; on pourrait la croire de beaucoup antérieure, mais la tête de Jupiter est réellement conforme aux têtes figurées sur les autres pièces : le module extraordinaire de la médaille aura

(1) Catalogue d'une collection de médailles des rois et des villes, page 572.

sans doute laissé plus de facilité à l'artiste pour l'exécution des aigles du revers.

On pourrait certes avec raison reporter ces médailles au règne de Cléopâtre avec son second fils; mais, s'il en eût été ainsi, cette femme orgueilleuse n'eût pas manqué de mentionner les doubles dates comme pour les n° 364, 365 et 365 bis. Là, sa personnalité occupe toujours le premier rang. Ses dates figurent en effet en première ligne, celles de son fils sont inscrites au-dessous. Pendant le règne de son fils ainé, les pièces pouvaient être indifféremment datées ou non datées, les deux règnes ayant la même année pour point de départ. Ce fait est relaté par un papyrus de la Bibliothèque Impériale, daté du 9 *Epiphi de l'an IV de la reine Cléopâtre et du roi Ptolémée, — Dieux Philométors et Soters*, date correspondante au 25 juillet de l'an 113 av. J.-C.

On peut donc espérer avoir la preuve par les pièces précédentes de Soter II et aussi par celles de Cléopâtre III, qu'il fut frappé des monnaies pour Soter seul et aussi aux noms du roi et de sa mère; que celles qui ne portent pas le nom de Cléopâtre ont dû être émises dans le commencement du règne; enfin, la reine, par un faux semblant de modestie, et à cause sans doute de la rude leçon qu'elle avait reçue de ses sujets, ne signa pas d'abord les monnaies d'airain de son nom, mais y fit ajouter un second aigle au revers, pour affirmer une double puissance dans l'État, la sienne et celle de son fils. Sous le règne suivant, le même fait semble encore se renouveler. (Voir les n° 364, 365 et 365 bis déjà cités.) La reine tient la première place à cause de ses dates, mais le nom du roi seul figure sur les monnaies.

### CLÉOPATRE III et son second fils PTOLEMÉE XI, ALEXANDRE I<sup>e</sup>.

(De 107 à 82 av. J.-C.)

364. — Tête diadémée de Soter à droite avec l'égide.

Π. ΡΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle sur un foudre à gauche; devant, ΤΙΜ (an 12); derrière, ΙΑ. Gravée, pl. VII. AR<sup>4</sup>

365. — Même monnaie, avec <sup>LIE</sup>  
 I (an 13); derrière, HA. AR <sup>7</sup>

365 bis. Même pièce, avec <sup>LIE</sup>  
 II (an 13) également avec HA der-  
 rière. AR <sup>8</sup>

Les trois monnaies que nous venons de décrire sont, il nous semble, d'une très-grande valeur pour notre système de classification; le caractère des têtes, la fabrique de toutes les pièces d'argent décrites ci-dessus à Soter II, et celles-ci après Alexandre I<sup>er</sup>, sont toutes d'une identité frappante comme style; Là encore on a semblé prendre à tâche de n'adopter qu'un type pour ces règnes simultanés; donc ces monnaies sont incontestablement des deux fils de Physcon et de leur mère. Nous connaissons encore au Musée Britannique une autre monnaie avec ces doubles dates, celle avec LIA, dessous II l'année II<sup>e</sup> du règne de Cléopâtre et la VIII<sup>e</sup> d'Alexandre I<sup>er</sup>, qui est par conséquent la première du règne de ce prince en Egypte. Cette pièce, ainsi que les trois autres, porte encore derrière l'aigle, les lettres HA. Ceci démontre, il nous semble, d'une manière tout à fait péremptoire que ce mot HA n'indique nullement, ici du moins, la ville chypriote de Paphos. Il serait positivement extraordinaire d'admettre que Soter II, qui régnait en maître dans cette île à cette époque, eût laissé frapper des monnaies avec les dates des règnes de ceux qui l'avaient si maltraité en usurpant sa couronne.

Si on ne connaissait qu'une ou deux variétés de pièces portant ainsi ces doubles dates, on pourrait évoquer des noms de magistrats, mais nous mentionnons ici quatre monnaies *dont le doubles dates se suivent et concordent parfaitement*. Or cette période d'années, dont la plus basse est celle même de l'avènement au trône d'Alexandre I<sup>er</sup>; ces dates, ainsi placées, nous paraissent des preuves indiscutables et qui suffiraient, même en l'absence des arguments fournis par les anciens auteurs. Mais les textes authentiques viennent encore fortifier nos attributions.

Porphyre (1) mentionne en effet que la première année du

(1) Apud Euseb. *Chron.* Edit. de Milan, page 117.

règne d'Alexandre I<sup>e</sup> fut considérée comme la huitième (ses années de règne en Chypre devant lui compter), tandis que sa mère datait de la onzième année, c'est-à-dire de tout le temps qu'elle avait régné avec Soter II. Le papyrus Grec publié par Boeckh (1) vient aussi parfaitement corroborer le dire de Porphyre ; cet acte est daté du 29 *tibi de l'an douze, du règne de Cléopâtre, la neuvième du règne de Ptolémée Alexandre*. Or, nous citons justement les deux médailles qui sont en parfait accord avec les deux documents rappelés ici.

Le poids de toutes les pièces ci-dessus est généralement normal, 14 grammes; mais pour les suivantes les poids sont très-variables. Le titre du métal baisse aussi sur quantité de pièces; les essais n'ont produit que 871 millièmes; sur la fin du règne, le titre remonte jusqu'à 905 millièmes.

### PTOLEMÉE XI, ALEXANDRE I<sup>e</sup> roi d'Egypte (2).

Pendant 19 ans, de l'an 107 au 14 septembre 89 avant J.-C. (Voir la notice sur ce souverain à la première partie de son règne, page 88, avant le n. 347.)

- |   |                 |
|---|-----------------|
| 366. — Tête diadémée de Soter à droite avec l'égide.  |                 |
| R. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle sur un foudre à gauche; | AR <sup>6</sup> |
| devant, ΛΙΔ (an 14); derrière, ΗΛ.                    |                 |
| 367. — Même pièce, avec ΛΙΔ (an 15).                  | AR <sup>6</sup> |
| 368. — Même pièce. ΛΙΔ (an 16).                       | AR <sup>7</sup> |

M. F. Lenormant, page 20 et 22, et planche II, n° 3, classe ces pièces aux derniers règnes des Lagides. Il dit en citant les monnaies de cette série : « leur métal est à plus bas titre que celui des tétradrachmes de Paphos, et la plupart même sont en bronze saqué. Il est donc évident qu'elles ont été frappées

(1) Journal des Savants, année 1821, pag. 536 et suiv.

(2) Des monnaies des six premières années d'Alexandre comme roi d'Egypte, ont dû être frappées probablement avec les doubles dates.

\* dans un temps de décadence et de misère, vers la fin de l'empire des Lagides.

Nous n'avons jamais rencontré de pièce de cette série en métal aussi bas que M. Lenormant semble l'indiquer; il aura sans doute confondu les pièces du règne d'Aulète avec celles de celui-ci. *Un fait très-important* à mentionner, c'est que seulement à partir de l'année 18 du règne, le type de tête change complètement: la figure du souverain prend un caractère assez énergique; la face en est large, l'œil gros et animé, comme on peut le remarquer par la figure n° 374 de la planche VII. Toutes les pièces du commencement du règne de Cléopâtre et de son fils sont, comme nous l'avons déjà relaté, à un type fixe. Voir les n° 334, 339 et 364 des planches VI et VII.

369.	— Type des pièces précédentes; LIZ (an 17).	AR <sup>7</sup>
370.	— Même type. LII (an 18).	AR <sup>7</sup>
371.	— Même type. LIE (an 19).	AR <sup>7</sup>
Ch. Lenormant, <i>Glyptique</i> , pl. 88, n. 6, à Ptolémée III.		
372.	— Même type. LK (an 20).	AR <sup>7</sup>
373.	— Même type. LKA (an 21).	AR <sup>7</sup>
374.	— Même type. LKB (an 22). Gravée, pl. VII.	AR <sup>7</sup>
375.	— Même type. LKA (an 24).	AR <sup>7</sup>
376.	— Tête jeune et imberbe à droite, couverte d'une peau d'éléphant.	
377.	— ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle employé à gauche sur un foudre.	AE <sup>5</sup>
378.	— Autre variété.	AE <sup>7</sup>
379.	— Même type, λ entre les jambes de l'aigle.	AE <sup>5</sup>
380.	— Même type; entre les jambes de l'aigle, Δ.	AE <sup>4</sup>
381.	— Autre variété. id. E. id.	AE <sup>5</sup>
382.	— id. id. id. Δ.	AE <sup>5</sup>
383.	— id. id. id. Θ.	AE <sup>5</sup>
384.	— id. Le monogr. de Tyr n° 25, τν. Gravée, pl. VII.	AE <sup>5</sup>

385. — Même type; devant l'aigle, ΗΡ monogr. 19.  
(Frappée à Héracléopolite?)  $\text{AE}^3$
386. — Même type; devant l'aigle, une massue.  $\text{AE}^2$
387. — Même pièce; ΕΥ et ΚΑ sur deux lignes. (Frappée à Eves-  
pérus?) pièce très-rare.  $\text{AE}^1$   
Mionnet, VI, n. 227.
388. — Même type; devant l'aigle, un épé; sous cet épé, ΣΙ. (Frappée à Diopolis ?)  $\text{AE}^5$
389. — Même médaille; devant l'aigle, sur trois lignes : 1<sup>e</sup> le mo-  
nogr. pl., XII, n. 4. 2<sup>e</sup> Un bouclier ovale. 3<sup>e</sup> ΧΑΡ également  
en monogr. pl. XII, n. 12.  $\text{AE}^2$   
Le premier monogramme figure également sur les n° 12,  
13, 27 à 30, 50 à 63, et le deuxième sur les n° 47, 58 à 61,  
130 et 131.
390. — Même type, avec ΧΑ, monogr. n. 16, devant l'aigle.  $\text{AE}^5$   
Ce monogramme se retrouve également sur les n° 21, 42,  
76, 101 et 134. Voir, après les n° 21 et 102, les notes sur ce  
monogramme.
391. — Même type; devant l'aigle, une corne d'abondance, et entre  
les jambes, ΧΡ monogramme, pl. XII, n. 55.  $\text{AE}^3$
392. — Même médaille.  $\text{AE}^2$   
Ce monogramme du nom de Chrestos? Charéas ou tout autre  
nom commençant par les lettres ΧΗ figure également sur quan-  
tité de pièces classées plus loin aux incertaines. Nous avons re-  
trouvé ce même monogramme sur une magnifique pièce d'argent  
du Musée Britannique, au type de la reine Bérénice II. Or les  
deux pièces ci-dessus, ainsi que celles classées aux incertaines,  
paraissent parfaitement d'une fabrique contemporaine des mon-  
naies de Ptolémée III, Evergète I<sup>e</sup>, et elles devraient être res-  
tituées à ce règne.
393. — Même type; devant l'aigle, Λ.  $\text{AE}^2$
394. — Même pièce, avec ΗΥ ou ΥΗ, monogr. pl. XII, n. 14.  $\text{AE}^5$   
Mionnet, VI, n. 230. Frappée probablement à Hypatou. Ce même mo-  
nogramme figure sur le n. 40.

395. — Même tête.

¶. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle sur un foudre à gauche, se retournant, ayant une corne d'abondance sur l'aile; entre les jambes, la lettre Ε.  $\text{AE}^6$

396. — Même type, id.; la lettre Α.  $\text{AE}^6$

397. — Même type, sans lettres; un trident devant l'aigle.  $\text{AE}^6$

398. — Tête d'Hercule jeune, à droite.

¶. — ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle sur un foudre à gauche, sans lettres ni symboles.  $\text{AE}^6$

Nous avons, il nous semble, suivi à tort le classement observé jusqu'à ce jour par la généralité des auteurs pour les pièces de cette série de monnaies de bronze; la plupart des savants qui les ont classées à Ptolémée Alexandre I<sup>er</sup>, n'ont été guidés que par la ressemblance du type de ces médailles avec celles d'Alexandre le Grand, et aussi un peu par leur analogie avec celles que l'on classait alors à Cléopâtre III, la mère des rois Soter II et Alexandre I<sup>er</sup>.

Si les hommes éminents qui ont fait ces attributions avaient un peu mieux observé le travail d'art de la majeure partie des pièces, ils auraient fait sans nul doute la remarque qu'elles étaient généralement très-antérieures à l'époque qu'ils leur assignaient; le type même aurait dû, il semble, être pour eux un guide certain. En effet, et les modules, et les types, sont en tout point conformes aux monnaies d'Alexandre le Grand et de ses premiers successeurs. Le travail artistique en est également contemporain. Le n° 384, que nous avons fait graver sur la planche VII, atteste la plus belle époque de l'art monétaire en Egypte. Que l'on compare toutes ces pièces avec les dernières monnaies d'Alexandre le Grand, et on sera convaincu de la justesse de nos observations. Nous pensons que cette série devrait être reportée aux trois premiers Ptolémée, les n° 388 à 301 à Soter I ou à son fils, les monogrammes étant identiques avec les pièces de ces deux règnes. Les n° 389, 392 et 393 à Ptolémée III; mais le plus sage serait peut-être de reporter provisoirement toute la série aux monnaies incertaines des Lagides.

Il nous semble aussi que c'est parfaitement à tort, que de tout temps on a donné à Ptolémée Soter II, et à son frère Ptolémée Alexandre I<sup>er</sup>, des séries de monnaies comme ayant été frappées sous leur puissance personnelle ; tout en reconnaissant que c'est une faute très-grave, nous avons cependant suivi ces errements pour toutes les monnaies sur lesquelles il n'est fait nulle mention de l'autorité de la reine-mère. L'histoire démontre pourtant d'une manière indiscutable, que tous les actes administratifs de l'Egypte proprement dite, se faisaient, d'abord, au nom de la reine Cléopâtre qui seule régnait de droit ; le nom du roi son fils, ne venait jamais qu'après le sien, donc nous aurions dû aux pages 86 et 94 faire précéder le nom de Ptolémée Soter II, et de Ptolémée Alexandre I<sup>er</sup> de celui de leur mère de Cléopâtre III ; mais cela eut, il semble, compliqué nos divisions, et rendu moins claires les notes sur les pièces qui portent réellement les signes de la double autorité.

### CLÉOPATRE V? Soter (appelée aussi Bérénice.)

(An 81 av. J.-C., règne 6 mois.)

Cette princesse était la seconde fille de Soter II ; elle portait comme sa sœur aînée le nom de Cléopâtre (I). A la mort de Ptolémée

(I) Porphyre, *apud chron. Euseb.*, page 225, dit que cette sœur de la femme d'Alexandre I<sup>er</sup> se nommait également Cléopâtre ; d'autres auteurs lui donnent les noms de Bérénice-Cléopâtre ; la version de Porphyre doit être la bonne ; on voyait en effet à cette époque plusieurs princesses de la même famille porter le même nom, témoins les trois filles de Ptolémée Evergète II Physcon, qui se nommaient la première Cléopâtre, la seconde Cléopâtre Tryphène, et la troisième Cléopâtre Sélené.

Il est vraiment difficile d'admettre que Cléopâtre V ait aussi porté le nom de Bérénice, on ne voyait jamais de princesses portant deux noms grecs, les trois dernières Cléopâtres que nous avons citées ont bien chacune deux noms, mais le second est tout simplement un surnom. Y aurait-il ici une confusion encore plus grande que nous ne le pensions d'abord, Soter II pourrait parfaitement avoir eu trois





Soter II, elle se trouva, au dire des historiens, la seule héritière légitime des Lagides résidant en Egypte. Son père lui légua la couronne. Sylla voulant placer sur ce trône, qu'il considérait comme

---

filles : deux du nom de Cléopâtre, l'autre nommée Bérénice, cela concilierait tout. Et rien ne doit sembler impossible à cette basse époque où les historiens ont même quelquefois omis dans leurs listes chronologiques des noms de souverains qui sont inscrits en toutes lettres sur les monuments contemporains de leur règne.

Le nom de Cléopâtre, porté par les deux filles de Soter II, a été la source de nombreuses erreurs commises par les biographes ; citons entre autres : 1<sup>e</sup> M. de Saint-Martin, homme d'une rare étudition, qui dans le tome XXXVI de la *Biographie Michaud*, page 230, à l'article Ptolémée Soter II, dit : « Sa fille Cléopâtre, veuve de Ptolémée Alexandre I<sup>r</sup>, qui lui succéda, n'occupa le trône que six mois environ ». Et à l'article Ptolémée Alexandre II, même vol., page 242, il dit : « Encore : que Sylla fit déclarer roi Ptolémée Alexandre II, qui partit aussitôt pour l'Egypte, où il épousa la reine Bérénice Cléopâtre, sa belle-mère, etc. ». Or, la Cléopâtre dont le nom est si souvent cité, devait être morte plusieurs années avant le mariage d'Alexandre II : elle avait péri avec son mari et toute sa famille dans le combat naval livré par Chéronas près d'Alexandrie. Ce fait est relaté plus loin dans le passage que nous citons d'après Champollion-Figeac.

2<sup>e</sup> Letronne, si célèbre à tant de titres, surtout lorsqu'il s'agissait de recherches sur les dates des faits historiques et sur les noms des personnages de l'antiquité, semble avoir commis une triple erreur dans l'article déjà cité de la *Revue Numismatique*, année 1843, page 168, article où il relate les faits de Soter II, auquel il donne le nom de second Philadelphe. Selon lui, ce titre se rapporterait « à son attachement pour cette sœur Cléopâtre, que les Alexandrins avaient toujours chérie, et que son beau-fils Alexandre II avait si lâchement assassinée. Or ici le titre de Philadelphe n'a aucune raison d'être invoqué, puisque cette Cléopâtre était la fille de Soter II et non sa sœur ; et comme nous venons déjà de le relire ci-dessus, cette reine était la sœur de la mère d'Alexandre II, et alors seulement la cousine et la tante de ce dernier.

Nous n'avons à apporter d'autre preuve des erreurs signalées ci-dessus, erreurs commises par les hommes les plus éminents et devant le jugement desquels chacun s'incline, que le témoignage d'un savant également contemporain, Champollion-Figeac, dont l'exactitude peut être certainement quelquefois contestée, lorsqu'il s'agit des dates des faits historiques et surtout de ses citations d'après les anciens auteurs qui les ont relatés. Mais ici Champollion semble avoir complètement raison lorsqu'il dit, *Annales des Lagides*, tome II, page 236, en racontant la dernière défaite de Ptolémée Alexandre I<sup>r</sup> : « Sur

vacant, un fils de Ptolémée Alexandre I<sup>r</sup>, fit reconnaître ce prince par le sénat comme souverain de l'Egypte et l'imposa comme

\* mer, il fut battu par Chadrías, et il perdit la vie dans ce combat \* auquel sa famille ne survécut pas. Il avait eu plusieurs enfants de \* Cléopâtre, fille de son frère Soter, et un seul, bien jeune encore, \* qu'il avait laissé à Cos, resta de cette catastrophe. \*

Plus loin, page 231, il dit encore, au sujet des statues que les Athéniens avaient élevées à Soter II et à sa fille, que ces statues n'avaient été élevées que dans la dernière année du second règne de Soter II : « Puisque ce ne fut que dans la première de ce même \* règne que Cléopâtre, sa fille ainée, mariée à Ptolémée Alexandre I<sup>r</sup>, \* son frère, périt avec lui, dans le combat naval où Chadrías le vain- \*quit, etc. »

Si on n'avait pour base que l'opinion de Champollion, elle pourrait être facilement contestée, mais on possède une preuve qui semble indiscutable et qui démontre que la femme d'Alexandre devait être morte au moment de l'avènement au trône de Ptolémée Alexandre II. Pausanias dit, en effet, livre I<sup>r</sup>, chap. 9,3 : « Après la mort de Philométor, les Athéniens lui élevèrent, ainsi qu'à sa fille, des statues de bronze dans l'Odéon. » Il appelle cette fille Bérénice, et il ajoute, qui était sa seule fille légitime.

Or, d'après Pausanias, il paraît hors de doute qu'au moment de la mort de Ptolémée Soter II Philométor, il ne restait qu'un seul enfant légitime; que cet enfant était bien la Cléopâtre V nommée ainsi par Porphyre, et Bérénice par d'autres auteurs; donc, la sœur ainée de cette Cléopâtre, la femme d'Alexandre I<sup>r</sup>, était parfaitement morte et qu'Alexandre II n'a pas conséquemment pu jamais épouser sa mère ou sa belle-mère, comme le témoignent les deux savants cités ci-dessus, ainsi que la plus grande partie des biographies modernes.

Une autre preuve qui semble envers des plus concluantes pour démontrer que Ptolémée Soter II Philométor avait plusieurs filles légitimes, c'est ce que dit Letronne en relatant le fait de l'expulsion de Ptolémée Alexandre I<sup>r</sup> du trône. *Recueil des inscriptions grecques de l'Egypte*, tom I, page 64.

Porphyre raconte :

\* Alexandre fut poursuivi et battu, dans un combat naval, par \* Tyrrhus (ou plutôt Pyrrhus), général et parent des rois, et obligé \* de faire avec sa femme et sa fille, à Myra de Lycie. \*

Comme on le voit, il est ici parfaitement constaté que, en l'an 89 avant J.-C., au moment où Alexandre I<sup>r</sup> venait d'être chassé de l'Egypte, il fut battu et forcé de se retirer à Myra avec sa femme et sa fille.

Or, en cette même année 89, une fille de Ptolémée Soter II Philométor, régna seule en Egypte pendant un laps de temps encore assez

mari à sa cousine, qui était déjà reconnue reine par ses sujets (1). A peine au pouvoir, Ptolémée Alexandre II fit assassiner Cléopâtre, qui n'avait consenti au mariage qu'avec une extrême répugnance ; cette malheureuse princesse connaissait sans doute les instincts féroces de ce tyran.

(20). — Tête diadémée de la reine, sous les traits de Vénus, un sceptre sur l'épaule, et le buste de Cupidon sur la poitrine.  
**Γ. ΚΑΘΙΑΤΠΑΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ.** Double corne d'abondance remplie de fruits, ceinte d'un diadème ; à côté, dans le champ, KYHΠ, en monogramme, pl. XII, n° 56. (Frappée en Chypre.)  
 Gravée, pl. VIII. — JE \*

Mionnet, VI, n° 264. Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 87, lettre M., et F. Lenormant, *Loyales*, page 9 et pl. I, n° 2. Tous donnent cette pièce à la dernière Cléopâtre.

Cette médaille, d'une assez grande rareté, a été classée par presque tous les savants à la fameuse Cléopâtre d'Antoine, malgré le manque de ressemblance dans le caractère de tête, qui n'a aucune analogie avec les pièces de style égyptien, (chose qui ne peut exister, puisque de tout temps les émissions chypriotes furent tellement identiques, qu'il est presque impossible de discerner celles des pièces frappées dans cette île avec celles d'Egypte.) Il paraît en effet difficile d'admettre que les Chypriotes aient émis des monnaies pour cette reine galante, sans suivre le type égyptien; type qui, comme pour toutes les pièces de cette époque, frappées dans ce pays, ne se dément pas, de la première à la dernière année des règnes de chaque souverain; nous voyons en effet la petite monnaie d'argent de Cléopâtre, de l'an 6 (2), du Cabinet Impérial, ressembler en tout point aux innombrables pièces de bronze de la même reine, frappées également en Egypte pendant tout son règne.

---

long, puisque Soter ne revint en Egypte que l'année suivante, reprendre la couronne que sa fille avait portée pour lui jusqu'à son arrivée; donc, il semble très-bien constaté ici, que Soter II avait alors deux filles, l'une qui avait suivi son mari dans l'exil, l'autre qui occupa provisoirement le trône d'Egypte en 80 et 88 avant J.-C. et une seconde fois en l'anodis 81. Reste maintenant à découvrir le nom exact de cette souveraine. Si elle ne portait pas le nom de Cléopâtre tout ce passage devrait être supprimé ainsi que tout ce qui concerne Cléopâtre V et Alexandre II.

(1) Appian, *Bell. Cœil*, lib. I, § 102.

(2) Mionnet, VI n° 238.

Le travail d'art de la pièce semble démontrer aussi que son émission doit être antérieure au règne de la dernière Cléopâtre; mêmes bords biseautés que sur les monnaies de bronze de Soter II. Tout, jusqu'aux cornes d'abondance, qui sont de la même manière de faire que le n° 342, semblent aussi confirmer l'exactitude de l'attribution proposée de ces pièces à la seconde fille de Soter II. On sait aussi que l'île de Chypre était la propriété personnelle du père de cette princesse, depuis la 10<sup>e</sup> année de son règne; c'est-à-dire, depuis l'époque où sa mère avait substitué à sa place son jeune frère Alexandre I<sup>r</sup> sur le trône d'Egypte. Disons aussi que sous la dernière Cléopâtre, il est peu probable qu'il ait été frappé en Chypre des pièces à son nom seul, le préteur qui gouvernait d'abord cette île n'étant pas du parti des deux célèbres personnages qui jouirent tour à tour des faveurs de cette voluptueuse princesse. Si des monnaies ont pu être frappées en son nom, cela n'a pu être qu'après que Marc-Antoine eût donné à Cléopâtre la propriété de cette île, en même temps qu'il distribuait à ses enfants toutes les provinces conquises par lui. Or ce fait ayant eu lieu seulement sept années avant la mort de Cléopâtre, cette femme était alors assez âgée, et le type serait identique à celui que nous connaissons, par les n° 439 à 442 que nous avons décrits plus loin, au règne de cette courtisane. Les dernières monnaies de l'oncle de Cléopâtre, n° 400 à 412, démontrent également qu'à cette époque l'art était tombé si bas en Chypre, qu'il est de toute impossibilité d'admettre que cette monnaie, encore assez belle de style, ait pu y être frappée.

M. F. Lenormant, pour appuyer la justesse de ses arguments en faveur du classement de cette monnaie à la dernière Cléopâtre, donne, page 9 et pl. I, n° 4, une pièce de moyen bronze du Cabinet de France. Il est à regretter que ce savant, dont tous les hommes de goût reconnaissent le tact en fait de travaux artistiques, n'ait pas examiné avec plus de soin la médaille qu'il signalait. Il eût vu sans peine que le travail d'art paraissait antérieur à l'époque de Cléopâtre, et cet examen approfondi lui eût probablement démontré que cette curieuse pièce était parfaitement contemporaine de celle de notre Cléopâtre. Le monogramme KYRP semble fait par la même main sur les deux pièces, les lettres des légendes sont aussi de même fabrique; tout cela minutieusement observé, il se fût convaincu que les deux monnaies ne pouvaient être que con-

temporaines de celles de bronze de Soter II. L'histoire en main, il eût acquis la preuve que la pièce qu'il donnait pour conforter son attribution, venait au contraire la saper par la base.

En effet, ce nom de Ptolémée, inscrit en toutes lettres, ne pouvait convenir qu'à un des frères de Cléopâtre; or pendant tout le temps que les deux frères ont vécu, l'île de Chypre n'a pas cessé d'être gouvernée par un préteur romain; les partisans quand même du maintien de ces pièces à la dernière Cléopâtre pourraient, avec raison, invoquer ici le nom de Ptolémée Césarion, le prétendu fils de César, qui fut en l'an 36 avant J.-C. reconnu par Antoine comme roi des rois; mais cela nous semble impossible malgré des actes constatant le nom de ce jeune prince sur les monuments. Si sa mère avait fait frapper des monnaies en son nom, elle eût sans nul doute ajouté le sien à celui de son fils; et puis, répétons-le, comme on peut le voir d'après les dernières monnaies frappées pour le frère d'Aulète, qui régna en Chypre, n° 433 à 436, les arts étaient tombés dans un tel avilissement dans cette île, que les monnaies étaient d'une fabrique déplorable, et les pièces que nous citons ici sont encore d'un très-beau style, celle surtout au nom de Ptolémée.

On pourrait aussi arguer que justement le type figuré sur cette rare médaille conviendrait cependant mieux à la dernière Cléopâtre qu'à celles du même nom qui l'avaient précédée; mais sans nous faire le champion de la vertu assez contestable des reines d'Egypte qui la précédèrent, nous ferons observer que, malgré qu'à aucune époque l'immoralité des souveraines de ce pays n'ait été célébrée aussi officiellement que sous cette dernière princesse, la pièce qui nous occupe peut parfaitement avoir été émise pour la précédente reine; d'abord, le travail d'art est disons le encore, de beaucoup supérieur à celui des n° cités plus haut qui tous ont dû être frappés en Chypre; donc il y aurait parfaitement 30 années de distance dans la fabrication de ces pièces, laps de temps considérable pour des œuvres artistiques produites dans un temps d'autant grande décadence et de misère.

Si on se reporte au pays où cette pièce a été frappée, on ne sera nullement étonné que, même la plus vertueuse des reines, ait pu prendre sur ses monnaies un type aussi galant en apparence. On sait que Vénus était spécialement adorée par les Chy-

priotes; les anciens poètes soutiennent que cette déesse naquit dans cette île : ce fait semblerait en effet avoir été reconnu par les habitants de cette contrée; le temple de Vénus Paphia, représenté sur tant de monnaies de l'époque impériale, et de plus, les innombrables quantités de statuettes de cette divinité, que l'on trouve journellement dans les fouilles faites en ce moment par M. de Cesnola, aux environs de l'Armaci; sont des témoignages en faveur des poètes et des historiens qui ont avancé ce fait.

On pourrait également revendiquer cette pièce, ainsi que la suivante en faveur de Cléopâtre Triphène, fille d'Aulète, qui occupa le trône d'Égypte avec sa sœur Bérénice durant une année (58 av. J.-C.), pendant que leur père était en exil. Mais ici encore l'île de Chypre était complètement détachée de la couronne; l'acte d'investiture de cette île, que Caton ordonna au nom du peuple romain, avait été la cause de la révolte qui avait eu pour but l'expulsion du roi d'Égypte, dont la lâcheté avait causé la perte de cette importante contrée.

### PTOLÉMÉE XII, ALEXANDRE II et CLÉOPATRE V<sup>3</sup>

(Au SI avant J. C., règnent 19 jours.)

399 bis. — Tête diadémée de la reine, sous les traits de Vénus, à droite.

ii. — ΗΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Double corne d'abondance.  
Gravée, pl. VIII. AE<sup>4</sup>

Cette charmante petite monnaie porte encore le même caractère de tête que la précédente; le revers a également beaucoup d'analogie, comme travail, avec les petites monnaies de Soter II. Elle a dû être vraisemblablement frappée ainsi que la pièce suivante, au moment du mariage de Cléopâtre V avec Alexandre II : cette malheureuse princesse avait tous les droits de puissance et de souveraineté pour les proclamer et les inscrire ainsi sur les monnaies. Son exécrable mari laissait agir ainsi la reine son épouse, afin sans doute de mieux dissimuler ses horribles projets.

400. — Tête cornue de Jupiter Ammon, à droite.

K. — K. A. De chaque côté d'un aigle à gauche, sur un foudre. Gravée en bas de la planche X. AE<sup>2</sup>

Cette rare et curieuse pièce a été depuis plusieurs années un sujet d'études spéciales de notre part; nous en avions remarqué un exemplaire dans un amas de monnaies diverses apportées de Syrie, il y a trois ou quatre ans par un Arménien; cet étranger s'était obstiné à ne vouloir vendre que la totalité de ses pièces et cela à un prix exagéré: force nous fut de laisser partir la seule monnaie que nous convoitions dans ce lot, et de nous contenter d'une bonne empreinte en cire, sur laquelle nous avions de prime abord lu les lettres K. A.; nous supposons que ces deux initiales étaient l'abréviation du nom de Κλεοπάτρα. En retrouvant un second exemplaire de cette rare pièce, nous nous empressâmes de la faire ajouter à la fin de notre dernière planche d'incertitudes, ne sachant en effet à laquelle des Cléopâtres elle devait être attribuée; mais en penchant particulièrement pour la dernière souveraine de ce nom, le travail artistique nous indiquait en effet la fin de la dynastie des Lagides.

Le hasard voulut que, dans une conversation sur des abréviations des noms propres grecs, un savant nous démontrât d'une manière positive que, dans ces abréviations, la première syllabe du nom se trouvait toujours complète; ceci fut pour nous un trait de lumière; vite de recourir à la monnaie et aussi à l'empreinte: nous acquîmes alors la certitude que la première lettre était bien le K, mais la seconde un A. Tous les doutes furent vite levés et ce fut avec empressement que la correction fut opérée sur la planche X, où figurait déjà cette monnaie.

Tentons maintenant d'expliquer les mots que semblent indiquer ces deux lettres. La première paraît être incontestablement l'abréviation du mot Κλεοπάτρα; mais pour la seconde, c'est encore avec la plus extrême réserve que nous proposons celui d'Αιξαρθρα.

En proposant la solution du problème par ce dernier nom, ne pourrait-on pas nous dire que, sur aucune des monnaies des rois d'Égypte, jamais le surnom du roi ne figure, sans être précédé ou suivi de celui de ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ, nom du fondateur de la dy-

nastie? Cependant, pour ceux qui sont familiers avec tout ce qui a été écrit sur Ptolémée Alexandre II, sur cet affreux despote qui s'imposa à la reine d'Egypte, et à tous les peuples de cette contrée, cela grise à l'appui des Romains, il n'y aurait rien d'étonnant que ce tyran n'eût osé rompre ouvertement avec les usages établis (1). D'un autre côté la monnaie était si petite qu'il était fort difficile d'y inscrire une longue légende, surtout dans un tel moment de précipitation; et puis, répétons-le encore, l'homme qui osait contraire une reine à l'épouser pour la massacer quelques jours après, afin de pouvoir régner despotalement seul, devait être capable de toutes les supercheries comme de toutes les audaces. Un seul trait semblera peut-être improbable, c'est qu'il ait en la courtoisie de conserver en première ligne le nom de cette reine sur les monnaies. Il se pourrait, cependant, que les coins de ces pièces eussent été gravés avec rapidité, et probablement au moment même du mariage de Cléopâtre et de Ptolémée; peut-être même furent-ils commandés par la reine au moment où elle acceptait l'ordre de Rome d'épouser le protégé du sénat tout-puissant.

## PTOLEMÉE XII. ALEXANDRE II?

(Règne pendant 19 jours, l'an 81 av. J.-C.)

Les biographes modernes sont encore en contradiction formelle sur la durée du règne de ce tyran. Les uns, avec raison, veulent qu'il n'ait eu le pouvoir que pendant quelques jours; d'autres au contraire lui assignent plusieurs années de règne. En examinant avec soin les

(1) Cicero *Agraria secunda* cap. 16, nomme ce tyran seulement sous le nom d'*Alexander*. Le même auteur, dans un fragment de ses discours sur le roi d'Alexandrie le nomme seulement *Alexas*. Appien *De Bellis civilibus*, Livre I, chap. 102, nomme aussi ce roi seulement *Alexandre*. Porphyre seul lui donne le nom de Ptolémée Alexandre; mais tous les autres seulement Alexandre.

historiens anciens, ceux de Rome exceptés, on acquiert la conviction qu'il fut tué après 19 jours de règne seulement.

Ce prince avait été envoyé tout enfant dans l'île de Cos, avec tous les trésors que possédait son père. Au moment où ce dernier fut chassé de l'Égypte, on a vu que Ptolémée Alexandre I<sup>er</sup> perit avec toute sa famille dans un combat naval contre les généraux de son frère Soter II. L'enfant orphelin grandit sous la protection du grand Mithridate, et ensuite sous celle de Sylla. À la mort de Soter II, Sylla le fit déclarer roi par un décret du sénat romain, et, grâce à cette puissante protection, il put contraindre Cléopâtre Bérénice, qui était en même temps sa tante et sa cousine, à le recevoir pour mari et partager avec lui la souveraineté. Ce miserable étais à peine marié depuis quelques jours, qu'il fit égorger la reine; le peuple ainsi que les soldats, indignés d'un tel meurtre, traînèrent ce roi dans le gymnase d'Alexandrie et le massacrèrent après un règne de 19 jours. Ce témoignage est celui d'Appien (1) et de Porphyre (2). Il ne paraît laisser aucun doute.

101. — Tête cornue de Jupiter Ammon, à droite.

R. — B. A. De chaque côté d'un aigle au repos, sur un foudre à gauche. Gravée au bas de la pl. X. AE<sup>2</sup>

Cette petite monnaie est comme nous l'avons déjà mentionné, d'une identité de fabrique et de type des plus indiscutables avec la pièce précédente; seulement elle est beaucoup moins rare. On peut constater son existence dans plusieurs cabinets; quant à son importance historique, elle est encore de premier ordre; si comme nous le pensons, nous avons bien lu la première pièce, celle-ci vient confirmer la fidèle traduction de la légende. On doit alors lire ici Βασιλεὺς Αἰγύπτων, et cette version semble réellement préférable au mot Βατόνος qui avait été admis jusqu'à ce jour. Il serait en effet extraordinaire, à cette époque, où l'on n'a pas constaté d'interrègnes, de voir figurer cette légende sur les monnaies. Si ces pièces étaient des émissions du commencement de la dynastie, on comprendrait cette réserve du souverain, si dévoué au héros que chacun regrettait; mais elles sont incontestablement d'une très-basse époque; elles ont été d'abord coulées en longues files comme quantité de pièces gau-

(1) Appien, *Bell.*, *Civil.*, tom. 2, pag. 145.

(2) Porphyre *Fragm.*, apud, *Chron. Eusebi*, pag. 225 et suiv.

loises en potin que l'on retrouve encore parfois attachées les unes aux autres, et nous avons pu constater que cette manière de fabriquer les monnaies d'airain en Égypte, existait déjà sous le règne de la mère de Ptolémée Soter II, témoin notre planche VI n° 325, et Catalogue n° 342 et suiv.

Ici encore, nous attendons aux objections des savants; on nous accusera sans doute de vouloir systématiquement combler les vides de la chronologie Égyptienne. Il est cependant bien probable que tous les souverains de l'Égypte, même les plus éphémères, ont fait frapper des monnaies consacrant leur passage à la toute-puissance, disons même à la divinité, puisqu'ils se croyaient dieux, une fois revêtus du pouvoir suprême. Et plus ces hommes furent ambitieux et despotes, plus ils durent s'empresser de fournir à l'histoire des émissions monétaires dès leur avènement au trône. Nul n'ignore que, sous l'empire romain, certains tyrans qui ne régnèrent que quelques jours firent fabriquer d'innombrables quantités de monnaies, témoin celles de Marius, qui régna seulement trois jours, et celles de Quintille, qui en régna dix-sept. Ce dernier prince fit même frapper à son effigie jusqu'à Alexandrie d'Égypte.

Vaillant (1) attribuait à Alexandre II une petite monnaie d'argent, sur laquelle on lisait la légende ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ. Cette pièce a été depuis restituée à l'Epire. Vaillant pensait que, de tous les rois d'Egypte ce tyran était peut-être le seul qui eût pu oser mettre sur la monnaie son surnom, sans le faire précéder de celui de Ptolémée.

A tous ceux qui refusent de croire à nos tentatives d'attribution, nous leur confirmerons encore que notre Catalogue égyptien a été par nous élaboré avec toute l'impartialité, avec toute la réflexion que cette matière délicate exigeait, à raison des découvertes qui semblent rejeter dans les ténèbres du passé, les opinions de plusieurs de nos célèbres devanciers; nous nous sommes toujours basé sur la décroissance artistique, de la première pièce à la dernière; et les deux monnaies sur lesquelles nous venons encore de discuter

---

(1) *Historia Ptolemaiorum*, page 133.

si longuement, avaient d'abord été classées tout à fait à la fin de nos planches, dont la gravure remonte déjà à plusieurs mois, au moment où nous écrivons ces lignes, toute la série des bronzes et potins d'Alexandrie ayant été gravée depuis. Disons encore à ceux qui voudront nous contredire, que nous pensons avoir la satisfaction de n'avoir pas fait dans tout notre travail une faute aussi considérable que celle du classement de la Séléné, citée, page XVI de l'Introduction, etc.

Cependant cette monnaie passait aux yeux de tous, jusqu'à ce jour, pour une pièce fort judicieusement classée à la place qui lui avait été départie. Ne paraît-il pas inconcevable qu'un savant ait pu imaginer l'attribution, l'invention, pourrions-nous dire, de cette pièce, car l'histoire semble démontrer la complète impossibilité de sa réalité. Tous les historiens s'accordent pour reconnaître que Cléopâtre III était la plus misérable créature connue dans les fastes des souveraines. Elle était jalouse de tout ce qui l'entourait, et cette furie embrageuse aurait laissé à la femme de son fils, qu'elle ne voulait même pas reconnaître comme souveraine (elle la maintint toujours au second rang), le droit de mettre son effigie sur les monnaies, quand elle-même, qui avait reçu par testament la toute-puissance n'osa jamais y faire représenter ses traits isolément. L'histoire prouve qu'au contraire elle força son fils à répudier cette Séléné, qui était cependant du même sang, mais dont elle était jalouse à l'excès.

### PTOLÉMÉE XIII AULÈTE

(Règne 30 ans (1), du 12 septembre 81 au 5 septembre 52, av. J.-C.)

Lors de la mort de Cléopâtre V Bérénice et d'Alexandre II, Ptolémée Dionysus Aulète se trouva avec son jeune frère, être les seuls descendants des Lagides ; ils étaient en effet tous deux fils

(1) Le Canon astronomique des Rois, et Clément d'Alexandrie, qui le suivait en tout point, ne donnent que 29 années de règne à Aulète ; Eusèbe dit que ce règne dura trente ans au lieu de 29. Les monnaies décrites ci-dessus, confirmant le dire d'Eusèbe.

naturels de Ptolémée Soter II. Ptolémée Aulète prit possession du pouvoir en l'année 51 avant J.-C., mais il ne parvint à se faire reconnaître par les Romains qu'en 50. Chassé par les Alexandrins l'année suivante, il se réfugia à Rome, où il passa ses trois années d'exil. Gabinius, général de Pompée, le replaça sur son trône, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée l'an 52 avant J.-C.

401. bis. — Tête diadémée de Soter, avec l'égide.

Æ. — ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle sur un foudre à gauche, ayant une palme sur l'aile; devant, LB. (an 2). Sous cette date, la fleur de lotus; derrière, MA. (Poids, 14 gr. 3 décigr.) AR<sup>7</sup>

Mionnet, VI, n. 192. Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 87, lettre B, à Ptolémée Evergète II.

402. — Même médaille, avec LB. (an 4), une étoile placée au-dessus de la date. (Poids, 13 grammes). AR<sup>8</sup>

Mionnet, VI, n. 193. Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 87, lettre C, également à Evergète II.

403. — Même pièce, avec LB. (an 10), sans l'étoile. (Poids 11 gr. 8 décigr.) AR<sup>9</sup>

Mionnet, VI, n. 176. Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 86, n. 5, à Ptolémée Philométor.

404. — Même médaille, avec MA. (an 11). Poids, 11 grammes 2 décigr. AR<sup>10</sup>

Ch. Lenormant, *Glyptiques*, pl. 87, lettre C.

405. — Même pièce, avec MA. (an 13.) Poids, 13 gram. AR<sup>11</sup>

Mionnet, VI, n. 179, à Ptolémée Philométor.

406. — Même pièce, avec MA. (an 14). Poids, 12 gr. 4 décigr. AR<sup>12</sup>

Mionnet, VI, n. 181.

407. — Même pièce, avec MA. (an 15). Poids, 13 gram. AR<sup>13</sup>

Mionnet, VI, n. 183.

408. — Même pièce, avec MA. (an 16). Poids, 11 gram. 7 décigram. AR<sup>14</sup>

Mionnet, VI, n. 184. Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 88, n. 4, à un Ptolémée incertain.

409. — Même pièce, avec LII. (an 18). Poids, 12 grammes  
2 décigr. AR<sup>4</sup>  
Mionnet, VI, n. 187.
410. — Même pièce, avec LII. (an 19). Pièce fourrée. (Poids  
8 gram. 7 décigr.) AR<sup>4</sup>  
Mionnet, VI, n. 188.
411. — Même pièce, avec LK. (an 20). Poids, 11 gram. AR<sup>4</sup>
412. — Même pièce, avec LKI. (an 23). La fabrique en est  
assez barbare. Poids, 10 gr. 2 décigr. AR<sup>4</sup>

Il existe ici une lacune d'une importance majeure pour notre classification (1) ; aussi nous empressons-nous de la signaler. L'histoire mentionne en effet, et tous les historiens sont d'accord pour reconnaître, que, à cette époque, les Alexandrins, las d'être gouvernés par un souverain aussi lâche que prodigue, le chassèrent de ses Etats, et que Ptolémée XIII Dionysus Aulète s'empressa de se réfugier à Rome, pour implorer des secours de Pompée et César, qu'il avait comblés de ses prodigalités (2). Ces deux hommes influents se chargèrent en effet de faire rentrer Aulète dans ses Etats, mais il se passa cependant trois années avant que ce souverain pût rentrer dans son royaume et recouvrer sa puissance et sa couronne.

Nous avons cherché vainement dans toutes les collections, comme dans les ouvrages et dans les catalogues, et nulle part nous n'avons pu découvrir de pièces pouvant combler la lacune que nous signalons ici.

Un fait encore important à enregistrer, c'est que la majeure partie des monnaies qui précédent, sont généralement de très-mauvais aloi : leurs poids, que nous avons mentionnés à la suite de chaque description, sont très-inférieurs à l'étalon réglementaire, qui était de 14 grammes au moins. Tout semble donc prouver qu'à cette époque les altérations les plus

(1) Cette lacune a déjà été signalée dans notre Introduction, page XIX.

(2) Ils avaient en effet reçu de ce roi près de six mille talents (près de dix-huit millions de francs de notre monnaie).

extraordinaires étaient commises par le souverain ; il devait en effet user des moyens les plus illicites, pour arriver à réunir les trésors qu'il gaspillait ; les impôts ne devaient plus suffire, et il dut même autoriser des fabrications de fausses monnaies. Nous avons du reste constaté ce fait justement sous ce règne, où on trouve positivement quantité de monnaies tout simplement de cuivre blanchi ; nous avons aussi fait une autre remarque non moins curieuse, c'est que, à son retour d'exil, Aulète fit fabriquer non-seulement des monnaies à un meilleur titre et d'un poids plus homogène, mais encore d'un travail d'art remarquable. Leur style en est aussi beau que celui des pièces des premières années de son règne. Ce prince dut aimer les arts, car, malgré ses dépréciations sur les poids et les titres, on constate toujours un travail supérieur à celui employé pour les pièces de ses prédécesseurs. Les têtes sont remplies d'expression, et semblent positivement indiquer une certaine renaissance de l'art en Égypte.

413. — Tête des pièces précédentes.

fr. — Le même ; devant l'aigle, LKZ (an 27) ; devant, na pièce d'un très-beau travail. Poids 12 gr. 4 décigr. AR<sup>2</sup>

414. — Même médaille, avec LKH (an. 28), également très-belle de style. Poids 13 gr. Gravée. pl. VIII. AR<sup>2</sup>

415. — Même type et même date. Poids, 2 gr. 6 décigr. Drachme Gravée, pl. VIII. AR<sup>3</sup>

416. — Même type, avec LKO (an 29). Poids, 13 gr. 1 décigr. AR<sup>2</sup>

417. — Même type, avec LA (an 30). Poids, 14 gr. AR<sup>2</sup>

Ch. Lenormant, pl. 87, n° 1, à un Ptolémée incertain.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, le doute ne paraît plus possible sur l'attribution de cette intéressante série à Ptolémée Aulète. Nous croyons que, de tous les règnes des Lagides, celui-ci est peut-être le seul dont le classement paraisse indiscutable : non-seulement toutes les têtes ont exactement le même caractère de physionomie, mais elles sont comme nous venons déjà de l'indiquer, d'un style identique, de la première à la dernière pièce ; la manière même de disposer les cheveux sur le sommet de la tête ne varie pas. Tout donc

semble constituer un type; or, ce type, caractéristique vient encore ici confirmer ce que nous avons avancé : qu'à chaque nouveau règne, les artistes chargés de graver les coins des monnaies, tout en ayant l'ordre de maintenir la tête immobilisée, avaient cependant toute latitude pour donner aux physionomies un peu de l'expression des nouveaux souverains ; de là les figures généralement de caractère assez jeune, qu'on voit sur les monnaies frappées après Ptolémée III. Nous avons aussi fait la remarque que, excepté sous Physcon et ses deux fils, le type des têtes des nouveaux souverains se conservait jusqu'à la fin du règne, et c'est, comme nous l'avons déjà dit, surtout sous celui d'Aulète que cela a été le plus scrupuleusement observé. En effet, les pièces de l'an 2 et celles des années 28, 29 et 30 semblent être sorties des mêmes coins.

En ce qui concerne les revers, le numismatiste le moins exercé peut aussi se convaincre que toute la série se lie aussi bien que par les têtes ; là encore le type de l'aigle est invariable non-seulement comme allure, mais il porte toujours une longue *palme sur l'aile*; et en outre dans le champ, devant cet aigle, sous la date, on voit la rose des rhodiens, ou plutôt la *fleur du lotus*.

Comme nous l'avons fait remarquer dans la note précédente, toutes les preuves possibles se groupent dans cette série unique de trente années de monnaies, pour les classer avec certitude à ce souverain ; l'année 30 n'a même ici rien d'insolite. En effet, comme nous l'avons déjà démontré à diverses reprises (1), les Égyptiens, par leur manière de compter du commencement de leurs années de règne dont le point de départ ne concordait nullement avec la généralité des autres peuples, donnaient presque toujours une année supplémentaire à leurs souverains.

Nous insisterons donc encore sur les quatre dernières monnaies que nous venons de décrire. Elles sont positivement pour nous de la plus grande importance, comme les n° 263, 364 et 365 ; elles sont une preuve sans réplique qu'on ne peut laisser à

(1) Voir les notes du n° 139 et 282.

Chypre toutes les monnaies avec ΗΑ, puisque depuis la 24<sup>e</sup> année d'Aulète, la ville de Paphos, ainsi que toute l'île de Chypre, n'appartenaient plus aux Egyptiens, et c'était, disons-le encore, pour l'avoir laissé envahir par les Romains que les Alexandrins avaient honteusement chassé leur roi.

Cette série de monnaies frappées incontestablement avec la tête du même souverain vient aussi lever tous les doutes émis par les auteurs qui ont prétendu que le règne d'Aulète n'avait pas été aussi long qu'on le pensait; et qu'il y avait eu un Ptolémée, Alexandre III, qui avait régné au moins pendant 17 années. En effet Pétau, Reinold Forster et l'auteur de la Chronologie pour les œuvres de Plutarque étaient de cet avis (1).

Il est difficile de comprendre comment des hommes aussi éminents que Visconti, Cousinéry, Mionnet, Ch. Lenormant (2) et Letronne, n'ont pas eu l'idée de ranger ces pièces à Aulète. Ce classement semblait cependant tout tracé, tant à cause du type identique, que par les dates. Il y a bientôt 200 ans de cela, en 1698, un vieux savant, Baudelot de Deirval (3) avait attribué à ce souverain le peu de pièces connues alors avec le lotus devant l'aigle. Il a en effet figuré, à la page 192 de son intéressante histoire, la médaille de l'an 28 que nous décrivons sous le n° 415, et gravée pl. VIII. Donc ces auteurs, quoique déjà anciens, ne sont jamais à dédaigner, et de nos jours on est encore souvent forcé de revenir à leurs naïves classifications.

(1) Voir Champollion Figeac, *Annales des Lagides*, tome 2, p. 287.

(2) Ce savant a publié seulement les pièces suivantes de cette série, et voici son classement: ΙΘ (an. 9) à Philomitor, *Glypt.* pl. 87, lettre A; Ι. Η an. 10, également à Philomitor *id. pl. 86*, n° 5.; ΙΙΑ (an. 11), à Evergète II, pl. 87 lettre C; ΙΙΙΕ (an. 12), au même, planche, 87 lettre B; ΙΙΙΕ (an. 16), à l'un des Ptolémées incertains, et celle avec ΙΙΑ (an. 30), sur laquelle il a la ΙΙΑ (an. 1), également à un Ptolémée incertain, *id. pl. 87*, n° 1.

(3) *Histoire de Ptolémée Aulète*, Paris, 1698, 1 vol. in-12.

### Ptolémée (I) frère cadet de Ptolémée Aulète

(Règne en Chypre pendant 24 ans, de l'an 81 à 58 av. J.-C.)

Ce prince, également fils naturel de Ptolémée Soter II, était très-jeune lorsque son frère fut investi de la souveraineté d'Egypte. Comme Aulète, il devint roi sans l'agrément des Romains; mais il ne suivit nullement l'exemple de son frère, en faisant de coûteuses démarches pour obtenir l'alliance de la République. Autant le roi d'Egypte était prodigue, autant le roi de Chypre était économe, on peut même dire avare, et ce fut certainement à cet excès d'économie qu'il dut la persécution des hommes d'État de cette République en pleine decadence.

Publius Clodius ayant été pris par des pirates, ces brigands offrirent au roi de Chypre de racheter à prix d'argent ce personnage romain. Ptolémée entra en pourparlers, marchanda, mais ne put se décider à payer le rachat de Clodius : il lui répugnait de prodiguer son argent. Clodius, rendu plus tard à la liberté, se vengea de Ptolémée en faisant donner à Caton l'ordre d'aller prendre possession de l'île de Chypre.

Ainsi, sans autre déclaration de guerre, on dépouilla illégalement ce prince non-seulement de ses États, mais aussi de ses trésors qui étaient immenses. Ptolémée, indigné de cette conduite odieuse, alors que le peuple romain se déclarait le protecteur des faibles, découragé surtout de voir un homme comme Caton (dont le rigorisme était vanté par tous) se rendre complice d'un acte aussi infâme, s'em-  
poi-sonna l'an 58, afin de ne pas voir ses spoliateurs jouir en paix de leurs rapines.

418. — Tête diadémée de Sofer à droite, avec l'égide ; les cheveux en grosses mèches forment le rond sur le sommet de la tête.

R. — ΗΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle sur un foudre, à gauche; devant, LA (an 1), derrière BA. AR <sup>1</sup>

Mionnet, VI, n. 190, à Ptolémée Evergète II, et la pièce suivante n. 192, au même règne.

(1) Nous avons vainement cherché dans les auteurs le surnom de ce Ptolémée; il est cité par Cicéron, Dion Cassius, Valère Maxime et Plutarque; mais tous ces auteurs le nomment tout simplement Ptolémée.

419.	— Même type, avec LB (an 2)	id.	AR <sup>2</sup>
420.	— Même type. LF (an 3)	id.	AR <sup>2</sup>
421.	— Même type. LD (an 4)	id.	AR <sup>2</sup>
422.	— Même type. LE (an 5)	id.	AR <sup>2</sup>
423.	— Même type. LE (an 6)	id.	AR
424.	— Même type. LZ (an 7)	id.	AR <sup>2</sup>
425.	— Même type. LH (an 8)	id.	AR <sup>2</sup>
426.	— Même type. LO (an 9)	id.	AR
427.	— Même type. LI (an 10)	id.	AR <sup>2</sup>
428.	— Même type. LII (an 13)	id.	AR <sup>2</sup>
429.	— Même type. LII (an 14)	id.	AR <sup>2</sup>
430.	— Type des pièces précédentes; LIE (an 15); avec HA. AR <sup>2</sup>		
431.	— Même type. LIE (an 16)	id.	AR <sup>2</sup>
432.	— Même type. LIZ (an 17)	id.	AR <sup>2</sup>
433.	— Même type. LII (an 18) id. Gravée, pl. XI. AR		
433.	— Même tête, plus barbare; le diadème difficile à distinguer.		
434.	— Le même; LK (an 20), avec HA	id.	AR <sup>6</sup>
434.	— Même type. LKA (an 21)	id.	AR <sup>6</sup>
435.	— Même type. LKB (an 22)	id.	AR <sup>6</sup>
436.	— Même type. LKF (an 23)	id.	AR <sup>5 1/2</sup>

Voici encore une nouvelle figure que nous venons de tenter d'introduire dans cette série déjà si nombreuse des rois Lagides.

Certes, nous nous attendons, pour ce personnage surtout, à de sérieuses protestations de la majeure partie des numismatistes, mais ici particulièrement nous croyons pouvoir nous appuyer sur les témoignages de l'histoire; là, comme ailleurs, le travail artistique, les dates précises, tout semble encore concorder pour justifier l'attribution proposée.

On a déjà pu remarquer, dans notre Introduction, page XII, ligne 22, que la suite de pièces que nous allons décrire était une série qui nous avait paru complètement à part, et qu'il était

de toute nécessité de chercher parmi les souverains qui comprenaient 23 années de règne celui auquel on pouvait attribuer ces bizarres pièces. Nous disions encore quatre lignes plus bas : « *Ces monnaies sont d'un style diamétriquement opposé à celles de Soter II; elles ont un peu de la manière des fabriques de celles d'Aulète, etc.* » Or, nous constatons déjà, sans avoir fait toutes nos recherches historiques, l'époque réelle de la fabrication de ces monnaies.

Depuis l'impression de cette préface, nous avons cherché sans relâche, et nous croyons avoir été assez heureux pour trouver une explication raisonnable de nos conjectures. En effet, il est certain que Ptolémée Aulète eut un frère qui fut aussi acclamé roi en même temps que lui, et qui régna effectivement le temps nécessaire pour avoir des droits à la revendication de cette série de 23 années de monnaies de même style.

Avant de prendre un parti définitif sur le classement de ces pièces, nous nous sommes mis de nouveau à rechercher quels étaient les derniers chiffres mentionnés sur ces monnaies; or l'année 23 ne se trouve nulle part dépassée : c'est encore au Musée anglais que nous avons pu trouver une collection réellement complète et pouvant lever tous les doutes. M. R. St. Poole nous a adressé, avec sa bienveillance accoutumée, les empreintes de la suite non interrompue des années 1 à 23, en nous faisant remarquer que cette année 23 se présentait comme la dernière de ce souverain, lequel était resté pour lui aussi à l'état d'éénigme. Or notre Ptolémée ayant été spolié par ces honnêtes défenseurs de la république romaine dès le commencement de la 24<sup>e</sup> année de son règne, il est peu probable qu'il ait eu la possibilité de faire frapper des monnaies à la date de cette 24<sup>e</sup> année, le monnayage au type égyptien ayant dû cesser au moment même de la prise de possession du pays.

Pour ce qui a trait au travail artistique, les pièces du commencement du règne sont d'un assez bon travail, et surtout d'un excellent métal. De l'année 10 à la 14, on remarque une décroissance artistique assez notable; à partir de l'an 15, la barbarie se manifeste de plus en plus, et des années 20 à 23, les pièces ne présentent plus que des types de la plus plate déca-

dence : tout y est confus, le diadème ne se distingue plus dans la chevelure. On pourrait se demander si ce roi n'osait plus reproduire sur ses monnaies ce symbole de la toute-puissance, dans la crainte de déplaire aux Romains, qui étaient toujours restés sourds à ses demandes d'investiture. Une chose est à remarquer dans cette série de pièces depuis l'année 1<sup>re</sup>, c'est que les cheveux sont disposés en grosses mèches et formant le cercle sur le sommet de la tête, cercle que l'on remarque également sur toutes les monnaies de son frère Aulète, également depuis la première année de son règne jusqu'à la dernière : on peut voir ce fait constaté sur les planches VIII, n° 414 et pl. XI, n°. 433. Un autre fait digne d'être remarqué, c'est que toutes les monnaies de ce roi sont à un très-bon titre ; les plus mauvaises sont à 753 millièmes de fin, environ trente pour cent de meilleur aloi que celles frappées en Egypte pour son frère Aulète ; ce qui pourrait parfaitement ressortir du caractère de ce roi, qui était aussi économique que son frère le roi d'Egypte était prodigue.

### PTOLEMÉE XIV? DIONYSUS?

(Règne avec sa sœur Cléopâtre 4 ans, de l'an 51 au 6 février 47 av. J. C.)

Ce jeune souverain doit être considéré comme le dernier roi d'Egypte, de la dynastie des Lagides. Il avait à peine treize ans, lorsque son père mourut. Sa sœur, la fameuse Cléopâtre, qui était destinée à régner avec lui, était alors dans sa dix-septième année. Dès lors les passions les plus violentes se manifestaient chez cette femme de nature ardente, et elle ambitionnait de régner en véritable et seule souveraine ; Pothinus, Théodore, et Achillas, tuteurs du jeune roi, s'opposèrent à ce que Cléopâtre réglât seule les affaires de l'Etat. Une complète désunion s'ensuivit bientôt entre le frère et la sœur, et Cléopâtre, s'enfuit en Syrie, afin d'y solliciter un appui pour l'aider à combattre son jeune frère et ses conseillers. Ptolémée de son côté, mit tout en œuvre, afin de rester seul maître du pouvoir. Il tenta de gagner la confiance de César, en prenant parti contre Pompée, qu'il fit assassiner. Ce fut son ministre Théodore qu'il chargea d'aller offrir au dictateur romain, la tête de ce grand vaincu. César récompensa

cet horrible crime, en prenant pour maîtresse Cléopâtre, la femme de Ptolémée, et se déclara ouvertement l'ennemi du roi, qui malgré une énergie de défense extraordinaire, pour un aussi jeune homme, fut détruit par César et péri noyé dans le Nil en cherchant son salut sur un vaisseau, qui sombra sous les pieds des fuyards qui s'efforçaient de gagner l'autre rive en se jetant pêle-mêle sur le vaisseau royal.

437. — Tête cornue et diadémée de Jupiter Ammon à droite.

R. RTOAU MOY EAZIAEZ Aigle sur un foudre à gauche ; devant, l'*acrostolium*. Gravée, pl. X. AE<sup>7</sup>

438. — Même médaille, d'une fabrique encore plus barbare. AE<sup>7</sup>

Cette pièce paraît être la même que celle publiée par Mionnet, suppl. IX, page 22, n. 120, et aussi par Ch. Lenormant, *Tresor de Niom*, et de *Glyptique*, pl. 88, n. 18. Mionnet a cru voir dans le champ un *lotus*, et Ch. Lenormant un trident; la pièce était si mal venue à la frappe qu'il était réellement difficile d'en distinguer le symbole.

Ainsi qu'on a pu le remarquer dans les notes placées après les n° 216 à 218, 239 et 240, pages 54 et 61, nous avons enlevé à ce souverain, toutes les belles monnaies qui lui avaient été assignées par nos devanciers (1). Nous croyons avoir démontré dans ces notes l'impossibilité de maintenir à ce règne un monnayage dont le travail d'art est en opposition si flagrante avec tout ce que l'on connaît de cette époque (2).

(1) Vaillant, *Hist., Ptol.*, pages 145 à 162. Visconti, *Iconographie Grecque*, page 260 tom. 3. Mionnet, VI, page 32, n. 253 et 257, id. sup. IX, pages 18 et 19 n. 96 à 101. Ch. Lenormant, *Tresor de Niom*, et de *Glyptique*, page 168 et pl. 86, n. 12, 13 et 14, et id. pl. 87, lettre I. Letronne, *Revue numismatique* 1843, pages 174 à 176, etc.

(2) M. F. Bompais, parfaitement connu des numismatistes par plusieurs travaux sur les monnaies de la Macédoine, la Cyrénique, etc., avait trouvé comme nous, que ces monnaies ne pouvoient être maintenant assignées à l'époque assignée par tous les auteurs. Il avait déjà préparé pour la *Revue numismatique* un travail très étendu sur les rectifications à faire. Voyant que l'accord le plus complet existait entre nous sur les nouvelles attributions, et que nos planches gravées déjà depuis longtemps attestent cette confraternité de vues sur les points litigieux, et cela sans nous être entendus, M. Bompais a eu l'extrême courtoisie de nous laisser la priorité des rectifications à faire et nous saisissons ici l'occasion de lui en témoigner toute notre gratitude.

Nous ne prétendons, certes, pas nier que ce règne ait fourni des monnaies durant sa courte existence ; il y a dû marquer dans les annales numismatiques de l'empire Greco-Égyptien parvenu à son déclin. Il est hors de doute que de nombreuses monnaies d'airain ont été fabriquées, d'abord probablement pour Cléopâtre et Ptolémée, mais surtout pour Ptolémée seul, pendant les 8 mois environ où, sa sœur partie, il était seul possesseur du trône. Et à cette époque il faisait d'immenses préparatifs de guerre pour lutter contre cette sœur et ceux qui la soutenaient de leur crédit.

Si on admet l'hypothèse proposée page 92, de classer aux souverains et souveraines qui ont partagé un égal pouvoir dans le gouvernement les pièces portant deux aigles au revers, (n. 349 à 363) le n. 355 qui est gravé pl. VII, pourrait parfaitement avoir été frappé par Cléopâtre VII et son frère ainé pendant le commencement de leur règne. On verra après la description de cette pièce la réserve que nous avons cru devoir formuler sur l'époque d'émission de cette monnaie.

On peut également se convaincre, par l'ordre que nous avons assigné à l'une des pièces ci-dessus, (pièce publiée tout à fait à la fin de nos planches d'incertaines, dont la gravure est, comme nous l'avons déjà dit, terminée depuis plus de quatre mois), que nous avions tout d'abord signalé ces pièces comme de la plus basse époque : la place que nous leur avions départie était en quelque sorte la dernière limite, le dernier monnayage de cuivre de l'Egypte sous ses rois.

En classant aujourd'hui ces pièces au XIV<sup>e</sup> Ptolémée, nous pensons avoir encore touché à la vérité ; tous les témoignages semblent se rencontrer pour leur assigner cette époque : le travail artistique, l'extrême négligence dans la manière de frapper la monnaie, négligence qu'on trouve seulement sous Cléopâtre et sur les premières monnaies frappées pour Auguste.

Le symbole tout maritime qui figure sur ces pièces, et qu'on ne rencontre ailleurs qu'une seule fois dans toute la numismatique lagide, peut ainsi trouver son explication. La victoire remportée par trahison sur le malheureux Pompée, qui fut si misérablement assassiné en vue du rivage d'Egypte, au moment où il comptait se rendre chez un ami, nous semble donner

une créance suffisante à notre opinion. Nul n'ignore que ce Ptolémée eut un soin tout particulier de sa flotte; que ses occupations se concentraient sur ce moyen de défense; c'était sur cette flotte qu'il comptait pour s'affranchir du despotisme de César et de Rome, et c'est sur elle et par elle, qu'il perdit sa couronne et la vie.

### CLÉOPATRE VII, PHILOPATOR.

(Règne 22 ans, de l'année 51 à l'an 30 avant J.-C.)

Nous serons, s'il se peut, laconique dans la notice sur cette reine, aussi célèbre par ses crimes que par sa galanterie: tous les biographes ont dissipé à loisir sur sa vie privée et politique. Sa réputation de beauté a fait le sujet de nombreux commentaires de la part de nos histoires modernes.

Les monuments numismatiques démontrent tous que cette réputation de beauté a été de tout temps complètement usurpée. Les historiens anciens sont d'accord avec les monuments pour protester contre cette manière de voir: Plutarque, Appien d'Alexandrie et Dion Cassius sont unanimes pour dire que cette reine n'était pas d'une beauté frappante comme traits, mais que son esprit et sa grâce répandaient tant de charmes, qu'il était difficile de lui résister: elle parlait toutes les langues, réunissait les connaissances les plus étendues, et possédait surtout l'art de captiver.

Au moment de monter sur le trône, elle épousa son jeune frère Ptolémée XIV Dionysus, lequel la chassa du trône. César lui rendit le pouvoir en l'année 47 (avant J.-C.). Elle eut un fils de ce célèbre dictateur qui fut nommé Césarion. Elle épousa ensuite son second frère Ptolémée XV, qui vécut avec elle quatre années seulement. Elle le fit empoisonner l'année 44 (avant J.-C.). Ensuite elle gouverna seule l'Egypte jusqu'en l'année 41 où elle se lia avec Marc Antoine, qui fut son amant jusqu'à l'époque de sa mort (an 30 avant J.-C.). Avec cette princesse finit la dynastie des Lagides en Egypte.

### Monnaies frappées en Égypte.

Nous pensions bien, en atteignant cette époque, en avoir complètement fini avec nos commentaires; la série des monnaies de cette princesse ayant été étudiée jusqu'à satiété par les

numismatistes anciens et modernes. Nous devions en effet nous croire complètement au terme de notre tâche. Hélas ! nous nous étions grandement trompé : aussi demanderons-nous à nos lecteurs encore un peu de patience, car ce règne est peut-être celui de tous qui nous aura occasionné les plus sérieuses recherches ; trop heureux si nous pouvons encore ici, à l'aide de ces monuments, éclaircir quelques points restés obscurs ; toutefois, nous pensons avoir établi d'une manière positive l'ère de la ville de Béryte, et, pour lors, avoir comblé une importante lacune de l'histoire.

439. — Tête diadémée de la reine à droite.

R. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΚΑΕΟΥΑΤΡΑΣ. Aigle sur un foudre à gauche ; devant, une corne d'abondance, derrière, la lettre Η. AE<sup>2</sup>

440. — Même pièce, d'un autre style. Gravée, pl. VIII. AE<sup>2</sup>

441. — Même pièce, la tête de la reine plus vieille. AE<sup>2</sup>

Mionnet, VI, n. 259 et 260. Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 86, n. 16, et F. Lenormant, *Lagides*, pl. I, n. 3.

M. F. Lenormant, pages 10 et 11, essaye de démontrer, que ces pièces de cuivre ont été aussi frappées en Chypre. Il revient à deux reprises sur cette lettre Η, selon lui, initiale du nom de Paphos. Il paraît inconcevable que ce savant n'ait pas eu l'idée de rapprocher ces pièces de celle que nous décrivons ci-après, qui n'est autre qu'une division de la première; comment expliquer ici la lettre Μ, qui se trouve gravée juste à la même place que le Η. Ces mêmes lettres Η et Μ, figurent également sur les monnaies d'Auguste du même module, et de fabrique identique, décrites sous les n° 539 et 540 de la seconde partie de ce travail. Personne, que nous sachions, ne s'est jamais imaginé de dire que ces pièces d'Auguste aient été frappées en Chypre. Elles sont, comme celles de Cléopâtre, incontestablement de fabrique égyptienne. Les monnaies de l'empereur Auguste frappées dans l'île de Chypre et publiées par Mionnet (1), démontrent parfaitement ce fait. On remarque déjà à cette époque un changement radical dans la fabrication des mon-

(1) T. IV, p. 671, n. 2, et supplément IX, p. 304, n. 2 et 3.

naies des peuples soumis aux lois romaines. En Chypre, comme dans tant d'autres provinces, on constate une renaissance dans l'art de la gravure des coins; mais en Égypte tout paraît au contraire y rester stationnaire, et cette décadence se perpétue jusqu'au règne de Constantin: on peut citer seulement quelques coins remarquables, sous les règnes de Domitien, Hadrien, Antonin, Alexandre Sévère et Mamie.

Letronne, en parlant des pièces de Cléopâtre, n. 439 à 441, dit que ces monnaies ont dû être frappées en Syrie au moment où cette reine cherchait à y lever des troupes pour reconquérir son royaume (1). Ce savant semble avoir commis une faute aussi grave que celle de M. Lenormant. S'il avait examiné les pièces d'Auguste citées ci-dessus, il n'aurait pas fait la tentative de retirer ces monnaies de leur pays, qui est parfaitement l'Égypte.

442. — Tête diadémée de la reine à droite (type des pièces précédentes).

Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ. Aigle sur un foudre à gauche devant, une corne d'abondance; derrière, la lettre Μ.  
Gravée, pl. VIII.

AE<sup>3</sup>

Mionnet, VI, n. 261 à 263 et Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 86, n. 15.

Tous les amateurs de médailles antiques ont dû faire la remarque, que, à partir du règne de Cléopâtre, le monnayage du numéraire d'argent semble disparaître presque complètement de l'Égypte pendant à peu près un demi-siècle (2). En effet, excepté quelques rarissimes drachmes au nom de cette princesse, on ne trouve plus sous son règne d'autres monnaies d'argent de modules supérieurs. Il est présumable que les tétra-drachmes étaient tombés dans un complet désordre, sans doute à cause des fraudes commises par Aulète, le père de Cléopâtre,

(1) *Revue Numismatique*, année 1863, p. 182.

(2) Les monnaies d'argent, ou autrement dit de potin, ne reparaissent à la vérité qu'en l'année 14 du règne de Tibère, et ces monnaies, quoique à très-bas titre, sont cependant généralement de meilleur aloï que de certaines pièces frappées sous Aulète: nous avons constaté une moyenne de 300 millièmes de fin.

lequel, on l'a déjà vu, avait fini par introduire dans l'argent tant d'alliage de cuivre, que ce métal dépassait en quantité la matière de bon aloi.

On dut alors se servir en Egypte des monnaies de bon métal, frappées chez les peuples voisins ; de nombreuses trouvailles de monnaies romaines d'or et d'argent, qui ont été faites dans ce pays, prouvent aussi que le numéraire romain devait avoir également un cours assuré dans cette contrée. L'histoire mentionne les énormes dépenses de la fastueuse souveraine de l'Egypte, laquelle semait l'or et l'argent partout où elle passait ; et de l'an 6 jusqu'à la 17<sup>e</sup> année de son règne, nous ne voyons aucune monnaie à son effigie frappée en métal précieux ; donc elle devait se servir seulement des monnaies romaines ou de celles émises par les peuples voisins de son pays. On ne trouve positivement que des pièces d'airain frappées en Egypte, et c'est de cette époque de ruine et de misère chez ce peuple que doivent dater les émissions de petites pièces de cuivre mal frappées, avec biseau informe, système de monnayage qui fut très-répandu sous Auguste et Tibère et dont la fabrication se perpétua pendant environ 150 ans, jusque sous le règne d'Antonin ; ces émissions prouvent que le numéraire devait être rare dans ce pays, et que ces valeurs infimes avaient cependant leur importance pour les transactions.

On est aussi en droit d'être étonné de la rareté réelle des monnaies d'argent en bon métal, soit en petit, soit en grand module, frappées en Asie pour Antoine et Cléopâtre ; ces émissions durent cependant s'exécuter sur une très-grande échelle, les drachmes surtout, qui étaient servilement copiées sur les deniers romains. Antoine qui tenait à se montrer aux peuples qu'il venait de conquérir, ainsi qu'à son armée, avec cette reine, dont il avait eu l'audace de faire une déesse, et à laquelle il avait donné tant de riches provinces, dépendantes de Rome, (puisqu'elles avaient été subjuguées avec le concours des soldats romains), dut faire frapper d'immenses quantités de monnaies avec les deux têtes. Il ne serait peut-être pas illogique d'admettre que son compétiteur, Auguste, qui sut si adroïtement insinuer au peuple romain de rendre le nom d'Antoine infâme, en renversant ses statues, ait aussi donné

ordre aux monnayeurs de retirer de la circulation les pièces portant ces deux effigies ; mais ces entrepreneurs de la fabrication du numéraire, devant subir une perte réelle sur les pièces fourrées, remirent sans nul doute ces dernières en circulation ; de là le nombre très-considerable de ces pièces fausses antiques que l'on remarque dans toutes les collections ; nous avons pu constater que, sur 12 deniers romains aux deux têtes, il y en a, au moins 9 de fourrées ; la même proportion existe sur les tétradrachmes, frappés probablement à Antioche de Séleucie.

#### Monnaies frappées en Europe et en Asie.

En groupant ici ces monnaies de peuples différents, on pourrait avec un semblant de raison nous faire le reproche de sortir du cadre de la numismatique égyptienne ; mais si on veut bien se reporter à l'époque dont nous relatons certains faits, on nous pardonnera facilement cette confusion de descriptions et de notes.

Nul n'ignore que, pendant la dernière partie du règne de Cléopâtre, la toute-puissance égyptienne n'existant plus en fait : Caton, Pompée, César et Antoine avaient déjà imposé leurs lois à ce peuple abâtardî. A cette époque néfaste, la nationalité gréco-égyptienne avait disparu, les conquérants romains avaient foulé sous les roues de leurs chars cette vieille civilisation dissolue ; le peuple romain, avare, turbulent et égoïste, avait accaparé les derniers vestiges de ce monde moitié hellène, moitié asiatique, et s'en était fait un élément de rapines, de productions et de jouissances.

Une seule tête semblait résister encore au milieu de cette société expirante, une femme, une reine, plus courtisane que souveraine, mais une sirène d'une grande énergie, merveilleusement douée pour la séduction ; à l'aide de ses charmes et de la ruse de son esprit, elle sut tenter un effort surhumain contre l'asservissement de Rome ; et peu s'en fallut qu'elle ne triomphât et ne devint la toute-puissante dominatrice et la mal-tresse du monde entier.

Nous croyons donc avoir un certain droit de réunir sous un

dernier vestige du pouvoir égyptien les monnaies frappées par les peuplades qui s'étaient volontairement rangées ou laissées placer sous sa puissance. Chacun sait que cette femme avait fait de Marc-Antoine, son serviteur et son esclave : elle le promenait de contrée en contrée, et partout les peuples abrutis leur donnaient des fêtes, et élevaient des arcs de triomphe en leur honneur.

Ces actes de décadence et d'asservissement se passaient non-seulement en Orient, mais encore dans l'Attique et dans l'Achæie ; à Athènes, les habitudes de magnificence de cette reine subjuguèrent le peuple à un tel point qu'on lui décerna les plus grands honneurs. Antoine lui-même parut devant elle comme citoyen de la ville, et se chargea de lui offrir le tribut d'hommages de tous les habitants.

Comme on le voit, cette femme marquait partout les étapes de son ambition, elle flattait les peuples en les fascinant, et en les gorgeant d'or et de plaisirs ; certes, elle était loin alors de prévoir le revers de fortune qui l'attendait ; elle passait joyeuse et triomphante : nul ne semblait s'attendre à ce que, peu de temps après, elle et son amant seraient anéantis à tout jamais, et cela, par la plus honteuse défaite.

On ne peut nier que les monnaies que nous avons groupées ici, ne jettent une certaine lumière sur cette époque à jamais mémorable, où Octave, plus grand peut-être que son aïeul, s'efforçait, par sa haute politique et son extrême prudence, de régénérer ce peuple Romain, en étouffant en même temps la république agonisante et la royale courtisane, qui menaçait par sa démoralisation et son faste, d'achever de plonger le monde entier dans un chaos inextricable. Nul n'ignore à quel degré de civilisation Rome sut renaitre sous le règne d'Auguste ; avant lui, cette ville n'était qu'une immense bourgade d'habitations infectes et malsaines : ce premier empereur et ses énergiques partisans surent en faire en quelques années une ville de temples et de palais, la plus riche du monde.



443. — ΕΑΓΙΑΙΚΑ ΚΛΕΟΠΑΤΡΑ. Buste diadémé de la reine, à droite.

R. ΑΓΙΑΙΚ ΑΥΓΟΝΟΣ ΠΑΤΡΩΩΝ. Fleur de lotus cernée de deux épis, remplissant le champ. AE<sup>3</sup> 1/2

Mionnet, VI, page 605, n. 56, et H. Cohen, *Catalogue de la collection de M. J. Gréame* n. 1495.

Cette rare pièce est encore des plus curieuses, elle constate ce que nous avons relaté dans la note précédente, que les peuples de l'Achase avaient, comme ceux de l'Attique, montré un empressement extraordinaire à offrir leurs hommages à cette femme dissolue; non-seulement la ville de Patras lui décernait les titres les plus courtois, mais encore elle flattait la coquetterie de la reine en donnant à la représentation de ses traits une beauté de type et un caractère de jeunesse que nous ne retrouvons à cette époque que sur la monnaie d'Aradus (n. 448). Là également, la physionomie de Cléopâtre ne ressemble en rien à tous les portraits que nous connaissons de cette reine.



411. — Buste de Cléopâtre à droite; devant, LN (année 50).  
 ii. Neptune dans un quadriga de chevaux marins allant à gauche; devant, BH (abréviation du nom de Béryte), derrière, L KA (an 21.). AE<sup>2</sup>  
 L E (an 6).

Voici encore une pièce unique, qui paraît avoir une importance majeure pour l'histoire de la Phénicie; elle donne, il semble, d'une manière irréfutable la date de la renaissance de la ville de Béryte.

Quantité d'auteurs ont discuté, et souvent très-longuement, sur l'ère de cette ville, dont on connaît tant et de si intéressantes monnaies surtout pendant l'époque impériale. Vaillant croyait, d'après Polybe, pouvoir placer cette ère en l'année 115 de celle des Séleucides (l'année 557 de Rome, 197 av. J.-C.). Pellerin (1) combat l'opinion de son prédécesseur en disant que si l'ère de Béryte a pour point de départ la date de la conquête de la Phénicie par Antiochus III, beaucoup d'autres villes de cette contrée devraient également prendre cette époque pour point de départ de leur ère. Eckhel prend encore le parti de Pellerin; il paraît regarder comme incertaine l'ère de cette ville, il dit (2): « *A quo principio hi anni procedant, definiti ex nummis hactenus notis non potest.* »

(1) *Recueil de médailles*. Tom. 2, page 215.

(2) *Doctrina, Num. etc.*, vol. III, page 355.

Mionnet, si soigneux d'habitude, vient aussi donner des dates impossibles (1). On ne peut voir dans la première qu'une grosse faute d'impression; car l'année 556 de l'ère des Séleucides nous conduit à une époque très-avancée de l'empire romain, et à cette époque, la ville de Béryte était transformée en colonie romaine depuis plus de deux siècles. Le même auteur commet une faute encore très-grave, en disant dans la note de la page 239 du volume cité, et cela en mentionnant la pièce de Béryte portant des dates en caractères grecs : « L'an 53 de l'ère de la conquête de la Phénicie par Antiochus le Grand, correspond à l'année 114 de l'ère des Séleucides : les dates qui précédent appartiennent à la même ère à ce qu'il paraît. » On verra plus loin combien ces assertions sont erronées. L'ouvrage qui, à notre connaissance, a été le plus étudié sur l'ère de la ville de Béryte est, sans contredit, celui du feu Allier de Hauteroche (2). Ce savant fixe la date de cette ère d'après une tessère, sujet principal de son travail, à l'année 198 ou 197 avant J.-C.; les dates qu'il lit sur sa tessère étant ΑΞΡ (an 161), et ΜΖ, (an 47).

Si la tessère mentionnée, portant ces deux dates, est réellement de Béryte, il faudrait reconnaître que cette cité aurait eu deux ères différentes, puisque Strabon mentionne (3) que la ville de Béryte fut détruite de fond en comble par Tryphon, pour avoir osé prendre parti pour Antiochus VI son pupille, dont il venait d'usurper le trône, en empoisonnant ce jeune roi; il est vraiment extraordinaire que les savants que nous venons de citer aient tous bâti d'aussi fragiles échafaudages, surtout en connaissant ce fait historique irrécusable. En effet, les dates 197 ou 198 avant J.-C., invoquées par ces numismatistes, sont mathématiquement impossibles; tous s'accordent à une année près comme point de départ. Or, en l'année 198 avant J.-C., la ville de Béryte devait être en pleine prospérité, puis-

(1) Supplément, tome VIII, page 238.

(2) *Essai sur l'explication d'une tessère antique portant deux dates, et conjectures sur l'ère de la ville de Béryte en Phénicie* Paris, Didot, 1820 in-4°

(3) *Strabo*, lib. XVI.

qu'elle ne fut rasée que 56 ans plus tard, par les ordres de Tryphon (612 de Rome 142 avant J.-C.). Cette date est indiscutable et il est positif qu'elle met tous les travaux cités plus haut à néant.

Venons maintenant à notre médaille, qui, il nous semble, donne enfin le mot de l'éénigme, en fixant à une année près la date exacte de la restauration de cette importante ville.

Comme nous l'avons mentionné dans la note placée après le n° 448, monnaie également de la même princesse, l'année 21 du règne de Cléopâtre, qui est aussi la 6<sup>e</sup> de son nouveau règne, correspond à l'année de Rome 723 (31 avant J.-C.) 281 de l'ère des Séleucides. Or, notre monnaie portant justement d'un côté ces deux dates; et de l'autre l.X, l'année 50, étant incontestablement la date de l'ère de la ville où la monnaie a été frappée, ces 50 années retranchées de l'année 723 de Rome ou 31 (avant J.-C.), nous reportent à l'année de Rome 673 ou 672 (80 ou 81 avant J.-C.). Donc, répétons-le, de l'une de ces deux années seulement doit partir l'ère de la reconstruction de la ville de Béryte.

Si le moindre doute pouvait encore exister après les trois dates de cette monnaie, les autres pièces connues de cette ville, à légendes grecques, viendraient, il semble, enlever toute incertitude. On connaît en effet des monnaies autonomes des années 19 (1), 20 (2), 31? (3), 53 (4), Pellerin (5) cite encore une monnaie portant la date de l'année 101, mais il y a longtemps que les numismatistes ont fait justice de cette attribution erronée.

En résumé, nous ne connaissons comme pièces autonomes que celles des années que nous venons de citer, et la pièce unique de

(1) Mionnet, V, page, 336, n. 10.

(2) Liebe, *Gotha Num.*, page 168, et Mionnet, VIII, suppl., page 239 n. 4.

(3) Mionnet, V, page 335, n. 7, et Supp. VIII, page 239, n. 5

(4) Liebe, *Mus Caesar*. Pellerin, II, pl. LXXXI, n. 10. Mionnet, V, page 336, n. 14, et 16. Supp. VIII, page 239, n. 6 et 7.

(5) *Mélanges*, tom. 2, pl. LXXXI, n. 9, et Mionnet, Supp. VIII, page 239, n. 8, d'après le même auteur.

l'année 50 qui fait le sujet de ce commentaire; or, en cette année 50, Cléopâtre devait être reine de la contrée où la pièce avait été frappée depuis déjà cinq années, et elle se maintint au pouvoir pendant encore un an au moins. On pourrait donc retrouver des monnaies de l'année 22 de son avènement au trône d'Egypte, et 7 de son nouveau règne, portant la date de la 51<sup>e</sup> comme année de l'ère; mais après cette époque, Cléopâtre étant morte, les monnaies durent redevenir autonomes. Or, ces témoignages concordent exactement pour établir que toutes ces pièces reportent l'ère de Béryte à l'an 81 ou 80 (avant J.-C.). Cette coïncidence d'espèces royales et autonomes, embrassent une époque très-restreinte, 23 années; on pourrait cependant trouver encore des monnaies autonomes ou impériales d'Auguste datées des années 54 à 67, mais pas au-delà, cette dernière année correspondant à l'an de Rome 740 (14 avant J.-C.), époque à laquelle Béryte fut réduite en colonie romaine par Auguste (1), qui y envoya M. Agrippa avec deux légions.

Nous eussions été heureux de trouver dans les anciens historiens ou les géographes, un fait d'une importance assez majeure, arrivé en Phénicie vers l'année de Rome 672: cela nous eût évité une aussi longue dissertation; mais rien, absolument rien, pas le moindre fait qui puisse expliquer la cause de la reconstruction de cette ville, qui, suivant l'usage des vainqueurs barbares, avait dû subir une complète destruction, et dont les habitants avaient dû être tous massacrés ou dispersés.

L'histoire est bien dépourvue de faits précis. Dans cette triste Phénicie, à l'époque qui nous occupe, l'empire des Séleucides n'existant plus que de nom; ses derniers vestiges devaient disparaître 16 années plus tard, tous ses peuples étaient destinés à partager le sort commun réservé au trop célèbre

---

(1) Eusèbe, in *Chron.*, mentionne que Béryte fut colonisée sous Auguste, la troisième année de la CXCI<sup>e</sup> olympiade, qui répond à l'an 740 de Rome (14 avant J.-C.).

démembrement de ce grand empire d'Alexandre, et tomber, après deux cent cinquante années de gloire, de splendeurs et de richesses, dans l'abîme que les despotes de la république romaine creusaient constamment sous leurs pas.

La vieille Rome, elle aussi, expirait; mais son oligarchie renfermait encore assez de force pour infuser quelque vitalité à ce vieux monde engourdi par le matérialisme des sens, la débilité de l'esprit; et des lois sévères tentèrent de galvaniser cette civilisation sénile.

Un historien géographe assez célèbre du siècle dernier, E. de Mentelle, dit, dans son dictionnaire de géographie ancienne (1), tome I, page 316, en parlant de la ville de Béryte :

- » Les Romains, après la conquête de la Syrie, la rebâtirent,
- » mais dans le voisinage du lieu où elle avait été, etc., etc. »

Cette assertion n'étant appuyée d'aucune preuve, il est difficile de l'admettre ainsi sans contrôle; d'autant plus que, d'après notre médaille, l'ère de la renaissance de la ville qui nous occupe date juste de 16 années avant la conquête définitive de toute la Syrie par les Romains.

Il paraît donc démontré que, entre les années 612 de Rome (142 av. J. C.), époque de la destruction de Béryte par les ordres de Tryphon, et l'année 740 (14 av. J. C.), date de la colonisation de cette ville par Auguste, aucun fait majeur n'est signalé pendant cette longue période de 128 années; l'histoire ne mentionne même pas le nom de cette importante cité.

La médaille publiée ici paraît avoir encore un intérêt qui vaut la peine d'être indiqué; non-seulement elle fixe l'ère de la ville, mais elle lève aussi toute conjecture sur l'époque où cette cité fut transformée en colonie romaine; elle prouve que jusqu'en l'an de Rome 726 (28 av. J.-C.), les légendes des monnaies étaient grecques, et que toutes portaient la date de l'ère de la ville. Or, cette preuve met à néant l'opinion de Vaillant, qui pensait que cette ville était déjà transformée en colonie romaine sous Jules César; cela à cause d'une médaille

---

(1) 3 vol. in-4° et 120 cartes et plans. Paris, Panckouke, 1787.

sur laquelle il lisait col. IVL BER. Pline lui-même semble attribuer à ce grand capitaine l'honneur de cette colonisation ; il dit en effet (1) : *Berytus colonia, quae felix Julia appellatur* ; mais selon Strabon (2), Eusèbe (3) et le marbre d'Ancyre (4), c'est réellement sous Auguste que cette ville fut colonisée, et notre médaille confirme en tous points cette version. La monnaie portant le portrait de Cléopâtre avec trois dates en lettres grecques démontre que, à cette époque, la ville n'était nullement colonisée, car les lettres seraient latines tant du côté de la tête que de celui du revers : les monnaies autonomes de l'année 53, également à légendes grecques, viennent, répétons-le encore, corroborer ce fait.

### CLÉOPATRE VII. ET MARC ANTOINE

(Regnent 7 ans, de l'an 36 à l'an 39 av. J.-C.)

445. — ΒΑΣΙΛΙΚΑ ΚΑΕΟΗΑΤΡΑ ΘΕΑ ΝΕΜΕΤΕΡΑ. Buste de Cléopâtre, à droite ; la figure vieillie.

Ἥ. ΑΝΤΩΝΙΟ ΤΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ ΤΡΙΤΟΝ ΤΡΙΤΩΝ ΑΝΔΡΩΝ. Tête nue d'Antoine, à droite. Gravée, pl. VIII. AR ?

Mionnet, VI, n. 266, et sup. IX, pl. V, n. 5.

Cette rare et belle pièce a été très-vraisemblablement frappée à Antioche de Syrie et la drachme suivante a dû être émise en même temps dans une des villes de l'Asie-Mineure.

Ces monnaies semblent dater du commencement du nouveau règne de Cléopâtre, au moment même où Antoine lui donnait, pour elle et ses enfants, toutes les villes de Syrie que les Romains avaient conquises, comme nous l'avons déjà mentionné. Marc Antoine dut ordonner des émissions très-considérables de ces monnaies, surtout des dernières, les drachmes, où on lit l'inscription pompeuse de *ARMENIA DEVICTA*. Répétons-le encore, si ces pièces sont rares dans les trouvailles, c'est que

(1) Lib. V, cap. 20.

(2) Lib. XVI.

(3) loc. cit.

(4) Chishull, *Antiq. asiatiques*.

Auguste sans doute en ordonna la refonte : il devait souffrir de voir circuler des monnaies au type de son ennemi qui était le mari de sa sœur et qui, avec un cynisme révoltant, représentait, au détriment de cette princesse, les traits de sa maîtresse sur les monnaies courantes.

446. — CLEOPATRAE REGINAE REGVM FILIORVM REGVM. Buste diadémé de Cléopâtre à droite ; dessous une proue de vaisseau.  
 R. ANTONI ARMENIA DEVICTA. Tête nue de Marc-Antoine, à droite ; derrière, une tiare. Gravée, pl. VIII. AR<sup>1</sup>  
 Cohen, *Monnaies impériales*, t. I, p. 37, n. 1 et pl. II, n. 1.
447. — EACIA ΘΕΑ ΝΕ (la reine nouvelle déesse), en trois lignes, dans le champ de la médaille.  
 R. ANTO YPA Γ. (*Antoine consul III*), également en trois lignes ; dans le champ de la médaille. Gravée, pl. VIII. AE<sup>2</sup>  
 Mionnet, VI, n. 268, et Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 87, lettre N.

Tous les numismatistes sont unanimes pour reconnaître que cette pièce a dû être sortie des ateliers égyptiens ; nous ne trouvons cependant nulle ressemblance avec les monnaies fabriquées dans ce pays : le flan en est plat et mince, tandis que, au contraire, le numéraire d'airain de Cléopâtre et de tous ses prédecesseurs est toujours assez épais avec des bords biseautés. Le bronze qui a servi à ces émissions semble complètement différent de celui de la pièce ci-dessus. Il serait peut-être logique de reporter cette monnaie à une des villes de la Cyrénaique ; et on trouverait probablement la localité qui l'a émise, en recherchant en quelle cité Antoine passa le très-court espace de temps où il obtint l'honneur du consulat pour la troisième fois, honneur qui lui fut retiré par le *Sénat*, au moment où Rome autorisa la guerre qui devait anéantir la gloire et la fortune de ce personnage à Actium.

On connaît des deniers d'argent avec ce 3<sup>e</sup> consulat, frappés en Cyrénaique par ordre de Scarpus qui y commandait la VIII<sup>e</sup> légion, rien ne semble s'opposer à ce qu'il y ait aussi fait frapper des pièces de cuivre.

448. — ΒΑΣΙΛΙΚΗ ΚΑΕΩΝΑΤΠΑΣ (légende à moitié effacée).

₹. ETOYC. KA. TOY. KM. E ΘΕΑ ΝΕ-ΤΕΡΑ (*l'année 21 qui est aussi l'an 6 de la nouvelle déesse*). Tête nue de Marc-Antoine à droite. Gravée, pl. VIII.

Æ<sup>5</sup>

Mionnet, VI, p. 33, n. 267, et en second lieu, VIII, sup., p. 321, n. 410, classée à Aradus.

Ainsi que nous l'avons déjà relaté, dans la note qui suit le n° 444, cette monnaie est d'une importance extrême pour l'histoïre des règnes de M. Antoine et de Cléopâtre : elle a donné lieu à de nombreux commentaires à cause de la date qui figure au revers de la pièce. Pellerin, (1) Eckhel, (2), Champollion Figeac, (3) et Letronne, (4) ont longuement disserté sur cette double date, et c'est à Champollion que revient en entier l'honneur d'avoir débrouillé la question. Il a, en effet, donné les raisons les plus plausibles, et cela d'une manière indiscutable ; selon lui, le point de départ de ces doubles dates doit être fixé à l'année 736 de Rome, époque à laquelle Antoine amena captif le roi des Parthes Artabaze, jusqu'aux pieds de Cléopâtre, qu'il salua du titre de reine des rois ; cette femme fut tellement flattée de cet acte de courtoisie de son amant, qu'elle prit à cette occasion le titre de déesse, et qu'on la vit affublée du costume et des attributs d'Isis. Ces faits, se passant dans la 16<sup>e</sup> année de son règne, elle data ses actes de cette 16<sup>e</sup> année comme reine, mais aussi de l'année 1 comme nouvelle déesse, c'est-à-dire première année d'un second règne qu'elle partageait avec Marc Antoine.

Letronne a tenté dans son article déjà cité, publié dans la *Revue Numismatique* de donner l'époque précise où ces doubles dates furent inaugurées, et aussi celle à laquelle M. Antoine fit frapper des monnaies à son nom et celui de Cléopâtre : il cite deux dates et ces deux dates sont complètement erronées, rien de plus simple cependant, que de préciser ces époques.

(1) *Médailles des Rois*, page 52 et supplément, tome 1, page 6.

(2) *Dox. Num. et. tom. 4*, pag. 24.

(3) *Annales des Lagides*, tome 2, page 360 et seq.

(4) *Revue Numismatique*, année 1843, page 178 et seq.

Cléopâtre ayant été investie du pouvoir l'an de Rome 703 (31 av. J.-C.) la 16<sup>e</sup> année de son règne tombe juste en l'an de Rome 718 (36 av. J.-C.); or, les monnaies datées de l'an 21, et 6 du nouveau règne, ont dû être frappées en l'an de Rome 723, (31 av. J.-C.), juste une année avant la bataille d'Actium, époque de l'anéantissement de la fortune d'Antoine et de sa royale maîtresse.

### Monnaies incertaines de bronze des rois d'Egypte

449. — Tête de Jupiter Ammon à droite.

R. ΗΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle au repos sur un foudre à gauche; devant, une corne d'abondance; entre les jambes de l'aigle, XP, monogr. pl. XII, n. 55. Gravée, pl. IX. AE<sup>13</sup>. Mionnet, VI, n. 305, et Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 89, n. 12.

450. — Même pièce, d'une plus mauvaise fabrique. AE<sup>13</sup>  
 451. — Même pièce; d'un beau style. AE<sup>13</sup>  
 452. — Même pièce; id. AE<sup>?</sup>  
 453. — Même pièce; id. AE<sup>6</sup>  
 454. — Id., autre division. AE<sup>3</sup>

Cette dernière pièce, d'un style admirable, a été publiée par Mionnet, VI, n. 350, et gravée, pl. 78, n. 8. Et aussi par Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 88, n. 5.

Toute cette série de monnaies, ainsi que les n. 464, 488 et 495, ont probablement été frappés sous Ptolémée III; la fabrique en est très-belle. On voit au musée Britannique le monogramme XP figuré sur une superbe pièce d'argent de la reine Bérénice II frappée en Chypre. Ce monogramme doit être celui d'un magistrat monétaire, qui dirigea les nombreuses émissions de numéraire que nous avons déjà mentionnées dans les notes placées aux règnes de Philadelphe, d'Arsinoé, etc.

455. — Type des pièces précédentes; entre les jambes de l'aigle, les lettres AI (frappées à Diospolis). AE<sup>13</sup>





- Mionnet, VI, n. 340, et Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 89, n. 9.
456. — Même pièce. AE<sup>10</sup>
457. — Même pièce; autre variété de module. AE<sup>2</sup>
458. — Même pièce id., avec ΛΤ au lieu de ΛΙ (pièce d'un travail d'art remarquable). AE<sup>12</sup>
459. — Même pièce; d'un moins beau style. AE<sup>12</sup>
460. — Id., autre variété de module. AE<sup>10</sup>
461. — Même pièce; entre les jambes de l'aigle, ε. AE<sup>13</sup>
462. — Même pièce; module différent. AE<sup>10</sup>
463. — Id., autre variété; la corne d'abondance placée en contre-marque. AE<sup>9</sup>
464. — Même type; le monogr. XP, n. 55, placé en contre-marque sur la corne d'abondance. AE<sup>12</sup>
465. — Type du n. 449; entre les jambes de l'aigle, ΣΤ. AE<sup>11</sup>
466. — Même pièce; variée de module. AE<sup>10</sup>
467. — Même pièce; entre les jambes de l'aigle, Λ. AE<sup>2</sup>
468. — Tête de Jupiter Ammon à droite.  
Ἥ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle sur un foudre à gauche, se retournant à droite, et ayant une corne d'abondance sur l'aile. AE<sup>11</sup>
469. — Même pièce; entre les jambes de l'aigle, Ε. AE<sup>11</sup>
- Mionnet, VI, n. 362, et Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 89, n. 11.
470. — Variété de la même pièce; entre les jambes de l'aigle, Λ. Gravée, pl. X. AE<sup>11</sup>
471. — Même pièce; module différent. AE<sup>10</sup>
472. — Id.; autre variété. AE<sup>9</sup>
473. — Id.; nouvelle division. AE<sup>3</sup>
474. — Même pièce; entre les jambes de l'aigle, Μ? AE<sup>3</sup>
475. — Tête de Jupiter Ammon à droite.  
Ἥ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle employé sur un foudre à gauche, se retournant à droite; entre ses jambes, la lettre ε. Gravée, pl. IX. AE<sup>11 1/2</sup>

- Mionnet, VI, n. 369. Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 89, n. 10.
476. — Même pièce; entre les jambes de l'aigle, ΣΕ.       $\text{AE}^{11}$   
 Mionnet, VI, n. 370.
477. — Même pièce; une corne d'abondance en contremarque devant l'aigle.       $\text{AE}^{11}$
478. — Même pièce; entre les jambes de l'aigle, ΘΕ.       $\text{AE}^{11}$
479. — Id.; autre variété, id., monogr. n. 55, XP.       $\text{AE}^{12}$   
 Mionnet, VI, n. 372, et la pièce suivante sous le n. 373.
480. — Id.; nouvelle variété, id., id., ΗΕ ou ΤΕ.       $\text{AE}^*$
481. — Tête de Jupiter Ammon à droite.  
 ἩΤΟΑΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle éployé sur un foudre à gauche; entre ses jambes, XP monogr. n. 55.  $\text{AE}^{10\frac{1}{2}}$
482. — Même pièce; id. id., E.       $\text{AE}^{10}$
483. — Même pièce; module différent.      \*       $\text{AE}^*$
484. — Id., id.; autre division.       $\text{AE}^3$
485. — Même pièce; entre les jambes de l'aigle, Δ.       $\text{AE}^{3\frac{1}{2}}$   
 Mionnet, VI, n. 375.
486. — Même pièce; id. id., Δ.       $\text{AE}^3$
487. — Id. id.; autre variété, id. id., Δ.       $\text{AE}$
488. — Même pièce; devant l'aigle, XP monogr. n. 55; entre les jambes de l'aigle, AP monogr. n. 28.       $\text{AE}^5$
489. — Même pièce; devant l'aigle, une étoile en contremarque; entre ses jambes, KP monogr. n. 33.       $\text{AE}^5$
490. — Même pièce, sans lettres ni symbole.       $\text{AE}^*$
491. — Tête diadémée de Jupiter Ammon à droite.  
 ἩΤΟΑΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle éployé, sur un foudre à gauche, ayant une corne d'abondance sur l'aile droite, et entre les jambes, la iettre Δ (pièce très-mince).  $\text{AE}^{10\frac{1}{2}}$
492. — Même pièce; entre les jambes de l'aigle, Σ.       $\text{AE}^{10\frac{1}{2}}$
493. — Tête diadémée de Jupiter Ammon à droite.  
 ἩΤΟΑΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle au repos, sur un foudre à gauche; une corne d'abondance sur l'aile; entre les jambes, xp monogr. n. 55.       $\text{AE}^*$

494. Même pièce; entre les jambes de l'aigle, ΣΕ.      AE<sup>3</sup>
495. — Tête diadémée de Jupiter Ammon à droite.  
 Ḳ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle au repos, sur un foudre à gauche, un sceptre sur l'aile; dans le champ, devant, la fleur de lotus.      AE<sup>12</sup>
496. — Même pièce; d'un module différent.      AE<sup>11</sup>
- Mionnet, VI, n. 329, et aussi la pièce suivante, n. 330.
497. — Même pièce; nouvelle division.      AE<sup>11 1/2</sup>
498. — Id. id.; autre division.      AE<sup>3</sup>
499. — Id. id.; même module, mais moitié du poids.      AE<sup>3</sup>
- Dans la note placée après le n. 273, nous avons indiqué que ces cinq pièces pourraient parfaitement être retirées des incertaines pour être groupées à la suite de celles classées à *Eulæus*, régent du roi Ptolémée Philomètore.
500. — Tête laurée de Jupiter à droite.  
 Ḳ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle éployé sur un foudre à gauche; devant, une corne d'abondance; entre les jambes, la lettre Σ. Gravée, pl. X.      AE<sup>3</sup>
- Mionnet, sup. IX, n. 124.
501. — Même pièce; entre les jambes de l'aigle, Λ.      AE<sup>3</sup>
- Mionnet, VI, n. 319.
502. — Tête laurée de Jupiter à droite.  
 Ḳ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle au repos sur un foudre à gauche; entre les jambes, la lettre Λ. Gravée, pl. IX.      AE<sup>3</sup>
- Mionnet, sup. IX, n. 123, et la pièce suivante, n. 124.
503. — Même pièce; entre les jambes de l'aigle, Ε.      AE<sup>3</sup>
504. — Même pièce; id. id. Ο?      AE<sup>3</sup>
505. — Même pièce; id. id. Ε.      AE<sup>3</sup>
506. — Même pièce; id. id. Σ.      AE<sup>3</sup>
507. — Même pièce; id. id. Υ.      AE<sup>3</sup>
508. — Même pièce; id. id. Tf monogr. n. 61. AE<sup>3</sup>
509. — Même pièce; id. id. ΕΥ id. n. 62. Gravée, pl. IX.      AE<sup>3</sup>

Ces dix pièces paraissent être de même fabrique que celles décrites sous le n. 50 à 80. On retrouve entre les jambes de l'aigle les mêmes abréviations ou les mêmes lettres isolées. On pourrait grouper ces 10 monnaies avec les autres, malgré la variété de pose et l'attitude de l'aigle.

510. — Tête diadémée de Jupiter Ammon à droite.  
 Ἡ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle au repos sur un foudre à gauche; devant, une massue; entre les jambes, ΗΑ monogr. n. 11 (frappée à Panopolis.) AE<sup>13</sup>
511. — Même pièce; entre les jambes de l'aigle, ΑΙ? AE<sup>10 1/2</sup>  
 Mionnet, VI, n. 355, et Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 89, n. 7.
512. — Même pièce; id., id., avec ΔΙ (Diospolis?) AE<sup>12</sup>  
 Mionnet, VI, n. 353, et les trois pièces suivantes, n. 357, 358 et 355.
513. — Même pièce; id., id., avec ΣΕ. AE<sup>4</sup>
514. — Même pièce, sans lettres. AE<sup>6</sup>
515. — Même pièce; module différent. AE<sup>4 1/2</sup>
516. — Même pièce; nouvelle division. AE<sup>3</sup>
517. — Tête diademée de Jupiter Ammon à droite.  
 Ἡ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle au repos, sur un foudre à gauche; devant un trident. AE<sup>3</sup>
518. — Même pièce; devant l'aigle; la Harpa. Gravée, pl. IX. AE<sup>3</sup>
519. — Même pièce. AE<sup>4</sup>
520. — Même pièce; devant l'aigle, un trépied. AE<sup>5</sup>
521. — Même pièce; module différent. AE<sup>3</sup>  
 Cette jolie série de cinq rares pièces, avec des symboles variés, doit avoir été émise sous Philadelphe ou son successeur; le travail d'art est en généralement remarquable.
- 521 bis. — Tête diademée de Jupiter Ammon à droite.  
 Ἡ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle au repos sur un foudre à gauche; devant, le Lotus. AE<sup>3</sup>  
 Cette monnaie d'un assez bon style paraît avoir été frappée sous Ptolémée XIII, Aulète. Nous avons constaté que les monnaies d'argent avaient été gravées par d'assez bons artistes.





Cette pièce de bronze doit aussi être l'œuvre de l'un de ces graveurs.

522. — Tête diadémée de Jupiter Ammon à droite.

Ἥ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle au repos, sur un foudre à gauche; devant, une étoile. Gravée, pl. IX. AE<sup>3</sup>

Cette dernière pièce est d'une fabrique assez basse; elle est d'un style identique avec celle publiée par Muller (1) elle pourrait appartenir au fils de Soter II, Ptolémée Apion.

523. — Tête diadémée de Jupiter Ammon, à droite.

Ἥ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Isis vêtue de la *stola*, debout de face, sur une base. AE<sup>4</sup>

Mionnet, VI, n° 376, et les trois pièces suivantes, n° 377, 378 et 379.

524. — Même pièce; module différent.

AE<sup>5</sup>

525. — Même pièce; autre division.

Gravée, pl. X. AE<sup>6</sup>

526. — Même pièce; nouvelle division.

AE<sup>7</sup>

Cette belle série de quatre pièces a été très-probablement émise par les ordres de la première Cléopâtre. Le travail d'art paraît parfaitement contemporain des pièces frappées pendant la régence de cette princesse. Le type d'Isis, convient aussi parfaitement à cette reine, qui représenta constamment cette divinité sur ses monnaies.

527. — Tête barbue d'Hercule, couverte de la peau du lion, à droite.

Ἥ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle au repos, sur un foudre à gauche. AE<sup>8</sup>

528. — Même pièce

AE<sup>9</sup>

Mionnet, VI, n° 384, et les deux pièces suivantes, n° 385 et 386.

529. — Même pièce.

AE<sup>10</sup>

530. — Même pièce.

Gravée, pl. X. AE<sup>11</sup>

531. — Même pièce.

AE<sup>12</sup>

532. — Même pièce, d'une fabrique barbare.

AE<sup>13</sup>

(1) *Numismatique de l'Afrique*, tome I, page 141, n° 377.

533. — Même pièce; devant l'aigle, ΗΛ monogramme, n. 11,  
(frappée à Panopolis?) AE<sup>1</sup>

534. — Même tête d'Hercule.

Ἥ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle sur un foudre à gauche,  
se retournant à droite, ayant un caducée sur l'aile;  
entre ses jambes, la lettre Κ. AE<sup>2</sup>

Mionnet, VI, n. 387, et pl. 78, n. 6. Ch. Lenormant, *Glyptique*,  
pl. 88, n. 12.

535. — Même pièce, d'une moins belle fabrique, sans le Κ. AE<sup>3</sup>  
Mionnet, VI, n. 388.

Cette série de neuf monnaies généralement d'un très-bon  
travail, pourrait être rangée à la suite de celles du quatrième  
Ptolémée. Voir la fin de la note placée après le n. 240.

536. — Tête imberbe casquée à droite.

Ἥ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle sur un foudre à gauche,  
ayant une corne d'abondance sur l'aile. Gravée pl. X. AE<sup>4</sup>  
Mionnet, VI, n. 396, et Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 89, n. 2.

537. — Même tête.

Ἥ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle sur un foudre à gauche;  
devant, une corne d'abondance. AE<sup>5</sup>

538. — Même pièce ; module différent. AE<sup>6</sup>

Mionnet, Sup IX, n. 129, et Ch. Lenormant, *Glyptique*, pl. 88,  
n. 20.

D'après leur style, ces trois pièces paraissent remonter à  
l'époque de la fondation de l'empire des Lagides. Il existe des  
monnaies de Séleucus I, roi de Syrie, qui ont beaucoup d'analogie  
avec celles-ci et comme fabrique et comme type de tête.





Nous sommes enfin arrivé au terme de notre tâche, pour ce qui concerne du moins l'ensemble des monnaies royales de l'Égypte. L'attrait de la découverte, la passion de la curiosité, nous a conduit, comme jour par jour, au-delà de nos aperçus primitifs, surtout pour les annotations placées à la suite de nos descriptions des monnaies. Notre sujet se présentait sous des aspects si divers, si particuliers et si nouveaux, que notre main, aussi active que notre pensée, ne se lassait pas de noircir le papier et de formuler en ébauche rapide les traits les plus saillants de notre examen.

Notre but, avant tout, a été de tenter de faire briller la vérité sur les époques numismatiques de cette longue période de l'antiquité, afin qu'on pût, en quelque sorte, commencer à conclure, par les vicissitudes de l'art monétaire, ce que ces diverses phases renfermaient d'instructif et de vraisemblable pour l'histoire. Entralné par un sujet aussi multiple et aussi intéressant, nous avons trop négligé la forme et le style du travail : nous reconnaissions sur ce point toute notre insuffisance.

Quelques amis ont eu la bonté de lire nos épreuves et ont, avec juste raison, reproché à notre précipitation de n'avoir pas toujours assez ménagé, envers nos savants devanciers, les termes de l'exquise courtoisie. Nos aînés avaient en effet droit à des égards et à des respects dans cette tâche encore plus ardue que la nôtre ; nous ne pensons pas cependant y avoir manqué ; mais, sous peine de contrevenir à nos convictions, nous avions le pénible devoir de relever les erreurs dans lesquelles leurs investigations s'étaient égarées. Leur haute position dans la science ne devait pas étouffer notre franchise, et nous avons pensé que ni leur mémoire ni leurs services ne souffriraient de la vivacité de nos expressions. Ils sont hommes à supporter l'analyse et les contradictions. On partagera nos passagères impatiences, quand on songera à ce que ce classement nouveau a suscité en nous de tribulations, d'embarras, et imposé de veilles (ce travail a été fait rapidement, pendant les rares loisirs laissés par nos occupations commerciales).

Pour arriver à nos conclusions définitives, nous savons, répétons-le encore, été forcés de faire table rase de tous les systèmes acceptés jusqu'ici, d'oublier en quelque sorte notre éducation première, et de nous plonger dans un dédale de vérifications, de contrôles, pour en sortir purifié de toutes les traditions antérieures.

On nous a encore reproché, et avec raison, d'avoir passé sous silence les noms de deux savants de distinction, qui, en ces derniers temps, ont beaucoup écrit en Allemagne sur le sujet qui nous préoccupait : 1<sup>e</sup> M. le docteur Schledehaus dans le *Münzstudien* du docteur Grote; 2<sup>e</sup> de M. le baron Huber dans le *Wiener Numismatischen Monatsheften* publié par le docteur Egger, de Pesth. Hélas ! avouons-le, la langue allemande nous est complètement étrangère, et tout dernièrement encore nous ne connaissons pas les publications de ces hommes éminents. Nous avions bien remarqué, à une époque éloignée, l'excellent Catalogue rédigé en anglais pour la vente de la belle collection du baron Huber, et c'est même la lecture de ce Catalogue qui fut l'origine pour nous de l'intérêt tout particulier que nous portions à cette partie de la numismatique antique. Nous avions remarqué que M. Huber avait tenté un classement rationnel à l'aide des types et des fabriques. Nous applaudissions tellement à cette innovation, qu'aussitôt que nous avons eu connaissance de la nouvelle publication de cet auteur, nous nous sommes empressé de nous en faire faire un résumé mais; nous avons eu le regret de constater : que notre imprimeur avait déjà, dans son tirage, dépassé de deux règnes l'époque que M. Huber avait antérieurement traitée.

Nous avons remarqué que M. Huber semblait décidé à modifier le système adopté dans son Catalogue de 1862; cette inspiration est malheureuse selon nous. La connaissance positive des monuments en nature que possède ce savant, son tact tout particulier et son érudition pratique, nous auraient probablement dotés d'une base toute nouvelle de classification des monnaies Égyptiennes, s'il avait hardiment, franchement considéré comme non ayant les deux tiers de ce qui avait été écrit sur cette matière ; mais ne portons pas de jugement téméraire sur une œuvre qui n'est encore qu'ébauchée : l'auteur n'a pas

encore abordé les passages réellement difficiles, où, sous peine de sombrer, il sera contraint, s'il veut être logique, de s'alléger de tout l'arsenal scientifique de ses devanciers, et de voler de ses propres ailes. Il lui faudra inévitablement chercher la réalité par les époques de l'apogée de l'art chez le peuple égyptien. Il lui faudra également se préoccuper des époques de décadence, et, dans ces dernières périodes, observer surtout les pièces qui ont des dates réelles, chose peu aisée, il est vrai, dans toute cette confusion de règnes : et alors, à l'aide de ces deux fils conducteurs, la fabrication d'art et la date historique constatée, nous ne doutons pas que ce numismatiste ne sorte heureusement de ce labyrinthe qui a emprisonné tant de savants d'un réel mérite.

Pour M. Schledehaus, nous ne connaissons son système que depuis quelques jours; grâce à l'obligeance accoutumée de M. A. de Longpier, nous avons pu nous procurer les n° I à 8 de la publication du docteur Grote (1). Nous avons constaté dans cette publication, quatre articles des plus intéressants publiés dans les n° II, III, VI et VIII; ici encore, malheureusement pour nous, à ce moment même notre imprimeur mettait sous ses presses la huitième feuille de ce Catalogue ; notre siège était donc fait; il ne nous restait pas même la ressource de notes tardives pour approuver ou contredire les idées de M. Schledehaus ; nous eussions été très-heureux de pouvoir, dans nos annotations, citer son nom à l'appui de nos opinions sur divers passages concernant les règnes entre la première Cléopâtre, et Ptolémée Soter II.

Disons que c'est avec un bien vif plaisir que nous avons constaté une identité de vues, sur bon nombre de règnes; citons entre autres : 1<sup>e</sup> celui de Ptolémée Philopator (2), 2<sup>e</sup> les belles pièces à la tête d'Isis attribuées également à la première Cléopâtre (3); notons aussi notre parfait accord pour les monnaies à doubles dates rangées à la troisième Cléopâtre en société de son fils Alexandre I<sup>er</sup> (4); (nos numéros 364-365 et 365 bis,) là nous

(1) *Münzstudien*, etc. Leipzig, 1855 à 1862.

(2) Année 1862, page 883.

(3) Année 1859, page 342 et suiv.

(4) Année 1862, page 892 à 894.

avons seulement regretté une dissidence sur la localité où ces monnaies ont dû être frappées; le savant allemand pense (1) qu'elles ont dû sortir de l'atelier de Paphos avec l'emploi du métal provenant des mines argentifères de ce riche pays. Il semble admettre que, malgré la rupture qui s'était produite entre Soter II et sa mère, les ateliers chypriotes que Soter II administrait et dont il devait profiter en souverain réel, auraient pu être contraints de battre monnaie aux types et aux noms des ennemis de ce souverain. Il n'explique pas et ne donne aucune preuve à l'appui de cette conjecture, qui attribuerait des droits de suzeraineté et de prééminence à la reine d'Egypte et à son fils sur le souverain légitime de l'île de Chypre.

Ce savant, comme la plupart de ses devanciers, ne paraît ici avoir pour base de ses assertions que les lettres ΗΑ, initiales du nom de Paphos inscrites sur toutes les monnaies avec les doubles dates. *On ne voit en effet ces doubles dates que sur les monnaies avec les lettres ΗΑ*; saisissons encore ici l'occasion de constater que ces lettres ΗΑ ne peuvent surtout mentionner ici d'autres ateliers que ceux de l'Egypte. Si ces pièces avaient été réellement frappées en Chypre, nous mentionnerions également l'existence des mêmes monnaies émises à Citium et à Salamine; en effet, les ateliers de ces deux villes étaient encore en pleine activité, puisque nous constatons, précisément à cette même époque, des monnaies sorties des fabriques de ces deux cités, témoin les n° 313 et 315.

M. Schledehaus paraît s'être laissé entraîner ici dans un dédale inextricable, lorsqu'il essaie d'expliquer la continuation des émissions chypriotes pendant la période où le souverain incontesté de l'île de Chypre était assez puissant et assez fortifié dans cette île pour aller revendiquer par les armes la couronne de ses pères, dont il avait été spolié si traitrusement par sa mère. Nous regrettons bien vivement que M. Schledehaus se soit laissé influencer par la routine, en admettant que Chypre seule a eu le privilège de frapper les monnaies avec ΗΑ. Cette manière de voir semble l'avoir conduit fatallement à

---

(1) *Münzstudien*, années 1862, page 893 et suiv.

admettre qu'à la fin du règne de Soter II, le monnayage était tombé dans une barbarie telle que les émissions des statères d'argent durent s'arrêter à cette époque de complète décadence. Nous croyons avoir démontré aux règnes de Ptolémée XIII, Aulète, et à celui de son jeune frère, le roi de Chypre, que les émissions non-seulement se prolongèrent, mais qu'il y eut même une renaissance dans le travail d'art apporté à la gravure des coins. Si sous les règnes de Soter II et de son frère Alexandre I<sup>e</sup> ce travail fut constamment abandonné à des ouvriers incapables, en revanche, sous Aulète, ce soin fut confié à des artistes intelligents et habiles. On constate souvent ces faits de renaissance d'art sous les souverains cruels ou prodigues, tant à l'époque grecque qu'à l'époque romaine; pour cette dernière époque, citons le règne de Néron, de Commode et de Caracalla; c'est sous ces trois terribles despotes que l'on peut fixer les trois grandes étapes de l'art monétaire de l'Empire romain, toutefois le règne d'Hadrien excepté.

Le savant allemand nous semble avoir aussi quelquefois trop suivi les errements de ses devanciers; il s'est laissé entraîner aux arguments de M. F. Lenormant, qui fait partir d'une ère Chypriote les pièces dont les dates s'arrêtent à l'année 54; cela l'a entraîné à gratifier Evergète I<sup>e</sup> de ces monnaies avec dates élevées. Qu'on nous permette de revenir encore ici sur les commencements de notre travail et de préciser davantage. Nous espérons avoir démontré la fausseté de cette manière de voir dans la note placée après le n. 311, page 82. Ne paraît-il pas singulier que des hommes de goût et de tact artistique aient pu classer à une époque aussi civilisée que celle où vivait Evergète I<sup>e</sup> des monnaies dont le travail d'art et même la nature du métal constate une aussi complète décadence?

En revanche nous avons remarqué, et cela encore avec une pleine satisfaction à la page 906 du cahier n. VI, les constatations de M. Schledehaus sur les monnaies de cette même série, frappées pendant les années 40, 41 et 42, monnaies que nous avons décrites non au premier Evergète, mais au second. Le savant allemand signale, page 907 pour Salamine, deux pièces des années 40 et 42 comme provenant de cet atelier; voilà donc une série complète des deux villes que nous reconnaissions (dans la

note placée après le n° 311 page 80), appartenir incontestablement à l'île de Chypre, contrée dans laquelle Evergète II s'était retiré, lors de la révolte des Alexandrins, qui l'avaient chassé de son palais. Ce qui est ici d'un grand poids pour nous, c'est l'absence complète de monnaies pour les années 40, 41 et 42 avec les lettres HA (1). On peut, en effet, constater cette lacune dans ce n° VI, page 906. Or, cette lacune constatée pour la seconde fois, semble confirmer pour la seconde fois aussi, ce que nous avons démontré, c'est-à-dire que la généralité des monnaies avec HA avaient dû être frappées en Egypte, surtout à partir de ce règne d'Evergète II.

Signalons encore une opinion de cet auteur, qui, pour nous, a encore son importance (2) : celle qui a trait aux petites pièces de cuivre avec B. A., que nous croyons être notre n° 401. C'est à tort, dit M. Schledehaus, et nous appuyons son assertion, qu'on attribue ces monnaies à l'époque d'Alexandre le Grand, car leur fabrication indique une époque beaucoup plus récente, etc.

Certes, disons-le ici avant de clore ces annotations déjà bien longues, nous n'avons pas la prétention d'avoir dit le dernier mot, même sur les règnes dont les dates concordent assez nettement pour paraître indiscutables; nous reconnaissions dès à

(1) M. J. P. Six, d'Amsterdam, dont nous avons mentionné le nom page 43, etc., a bien voulu continuer à nous aider de ses savants conseils pendant tout le cours de notre publication; nous ne savons réellement comment lui exprimer toute notre reconnaissance. Ce savant si courtois nous assurait il y a quelques jours dans sa 8<sup>e</sup> lettre datée du 26 novembre, qu'il existe au Musée de Leyde une monnaie d'argent avec HA datée LM (année 40). Nous regrettons que M. Six ait omis de nous dire s'il n'existe pas dans le champ du revers un des symboles qui nous font attribuer ces sortes de pièces aux villes Chypriotes plutôt qu'à toute autre contrée; mais il n'y aurait, il semble, rien d'insolite à admettre qu'Evergète eut fait frapper quelques rares monnaies à cette date de la 40<sup>e</sup> année de son règne. On a vu qu'il fut expulsé du trône l'année 130 avant J.-C. et cette année 130 correspond justement à l'an 40 de ses trois premiers règnes. Il a suffi de quelque jours d'autorité en cette année pour que la date soit changée sur les coins, l'extrême rareté de la pièce ayant cette date (nous la croyons unique) prouve, il semble, ce fait de reste.

(2) *Münzstudien*, n° VIII, année 1862, pag. 154.

présent avoir commis plusieurs fautes et nous saisirons ici l'occasion d'en corriger six, dont l'une est assez importante (1). A la fin du Catalogue général de toutes les monnaies de l'Egypte nous consacrerons un chapitre aux corrections et rectifications qui nous seront indiquées. Plusieurs nous ont été déjà signalées, mais nous désirons avoir le temps de les étudier et expliquer les raisons qui nous ont fait émettre une opinion.

(1) 1<sup>e</sup> La monnaie n° 31, doit être reportée au règne de Philadelphie ; nous avons retrouvé une pièce à ce type, ayant le 4 derrière l'oreille du roi

2<sup>e</sup> Le n° 164 sur lequel nous avions cru lire la date BZ, (an 27) ; doit être lu ainsi B= et par conséquent classé à Evergète I<sup>r</sup>, c'est la pièce décrite par M. R. St. Poole, *Num. Chron.* 1864, pl. VI, n° 10.

3<sup>e</sup> C'est à tort que nous avons émis l'opinion pag. 47 (note du n° 97), que la lettre L abréviation du mot ΑΥΓΑΒΑΣ devait être importée des Chypriotes, M. Friedlander a, au contraire, démontré dans la *Berliner Blätter für Monzkuende*, vol. IV, page 146, que dans le papyrus cette lettre L précède toujours les nombres, et que les lettres qui suivent sont des chiffres qui expriment des dates. C'est aussi à tort que nous avions dit que M. R. St. Poole était du même avis, nous avions mal traduit le passage de son travail, page 235 du *Num. Chron.* année 1866.

4<sup>e</sup> A la page 64, n° 250, on a mis par erreur la lettre P pour l'année 90, la lettre aurait du être ainsi retournée q, autrement on pourrait croire à une date plus élevée de dix années.

5<sup>e</sup> Pages 66, 75 et 84, rectifier ainsi les numéros d'ordre des règnes et aussi le surnom de Ptolémée VIII.

Page 66 et suiv. lire PTOLEMÉE VI PHILOMÉTOR au lieu de *Ptolémée VII*; pages 75 et suiv. lire PTOLEMÉE VII, EVERGÈTE II, l'HYSCON, au lieu de *Ptolémée IX*; page 84 lire PTOLEMÉE VIII, EUPATOR au lieu de *Ptolémée VIII, Philométor II*.

Comme on peut s'en convaincre page 66, à l'avant-dernière ligne de la notice sur *Ptolémée Philométor* nous avions exactement établi notre chronologie : mais plusieurs des savants, à l'obligeance desquels nous avons eu recours, nous ayant démontré que Letronne et tous nos contemporains, Anglais, Allemands et Français avaient reconnu que *Ptolémée Eupator* devait être le frère ainé de *Ptolémée Philométor* et avait par conséquent dû régner avant lui, avec sa mère la première Cléopâtre. Ces savants n'ignoraient pas que *Ptolémée Philométor* eût laissé en mourant un fils très-jeune qui avait été aussi reconnu roi sous la tutelle de la seconde Cléopâtre, mais ils donnaient à cet autre jeune souverain le nom de *Ptolémée Philométor II* ; de là, une véritable confusion. Nous crûmes cependant de-

Pour ce qui a trait aux dates indiquant la durée des règnes que nous avons insérées en tête des notices sur les divers souverains, nous avons eu soin d'être aussi exact que possible ; nous nous sommes emparé de celles des biographes qui nous ont paru avoir étudié avec le plus de soin ces époques difficiles

voir suivre ce classement et admettre, malgré le dire des anciens historiens, deux règnes épiphémères au lieu d'un.

En effet, les historiens contemporains sont tous unanimes pour reconnaître qu'au moment de la mort de *Ptolémée V Epiphanie*, sa veuve, Cléopâtre I<sup>e</sup>, avait pris les rênes de l'Etat comme régente de son fils aîné *Ptolémée VI Philométor*, tous disaient qu'elle n'avait alors que deux fils, le second étant connu sous le nom de *Ptolémée Eucratide II*.

Nayant qu'une connaissance assez sommaire de la majeure partie des anciens auteurs, on doit penser que nous devions être très-indécis sur la marche à suivre pour établir notre ordre chronologique d'une manière rationnelle : nous cûmes bien la pensée de nous adresser à un de nos savants académiciens, dont toute la compétence dans la science des inscriptions antiques lui a valu d'être choisi pourachever le grand ouvrage de Ph. Lebas ; mais notre demande arriva au milieu d'un deuil de sa famille. De plus, M. Waddington était absent de Paris et, malgré son obligeance si connue, ce savant ne put répondre à notre demande, heureusement pour nous que ces jours derniers, à son retour, il a bien voulu nous communiquer le renseignement, et ce curieux document est juste arrivé à temps pour être intercalé dans la seule feuille qui restât à tirer pour clore cette première partie. Comme on peut le voir, cette note que nous donnons ci-dessous jette une «éclatante clarté sur l'un des nombreux points obscurs de cette chronologie égyptienne.

Inscription trouvée à Apello, dans l'île de Cypré ; Le Bas et Waddington. *Inscr. de l'Asie* n° 2809.

Bασιλίς Πτολεμαῖος, ὁ τὸν Ευμάτωρα,  
Τὸν ἡγεμόνα Πτολεμαῖον καὶ Βασιλίσσην  
Κλεοπάτραν, εἰς τὸν Διοκλητόπολην,....

(Le reste a été martelé.)

Cette inscription prouve définitivement que le Ptolémée Eupator mentionné dans différents papyrus, dans une inscription de Paphos (Corpus Inscr. Gr. 2618) et dans les textes hiéroglyphiques, est bien le fils de Ptolémée VI Philométor et de sa sœur Cléopâtre, proclamé roi à la mort de son père, et mis à mort quelques mois après par son oncle Ptolémée VII Physcon. Telle était l'opinion de Champollion. Mais les derniers auteurs, qui ont traité cette question fort contro-

à déterminer (1). Mais nous nous sommes aperçus trop tard que nous avions eu le plus grand tort de prendre, pour point de départ, le système des dates avant Jésus-Christ. Cette méthode, est radicalement détestable; elle est une source de calculs et de tâtonnements, dont la pratique conduit fatalement à des écarts qui varient généralement d'une année avec tel ou tel auteur, suivant le chronologiste qui dirige le lecteur. Cette première année, dite de J.-C., ne dura en fait que sept jours : elle prend comme point de départ le 25 décembre de l'an 753 de Rome et finit le 1<sup>er</sup> janvier 754. Les astronomes font preuve d'intelligence en ne comptant cette première année que comme un zéro.

Lorsque nous avons accepté la tâche de décrire toutes les monnaies de cette importante collection, nous avions l'intention bien arrêtée de placer des annotations à la suite des monnaies impériales qui auraient pu nous offrir un intérêt

versée, ont été d'un autre avis et ont proposé différentes explications, qui devront être abandonnées désormais. Il reste acquis à la science qu'Espartor, le jeune fils de Philométor, régna réellement pendant quelques mois en Egypte et à Chypre, sous la tutelle de sa mère Cléopâtre, et qu'il doit prendre rang dans la liste des souverains Lagides comme Ptolémée VIII Espartor. Il existe quelques rares médailles d'un Ptolémée incertain, avec la date L A, qui devient lui appartenir. Toute la question a été discutée et tous les documents qui s'y rapportent ont été examinés par Franz (Corp. Inscri. Gr. t. III, p. 285) et par M. Bonnet de Presle (*Notices et Extraits des manuscrits*, t. XXIII, 2<sup>e</sup> partie, p. 153).

6<sup>e</sup> C'est également par erreur que nous avons mis le mot gravée, au n° 285. C'est la pièce décrite au n° 254 qui est figurée planche VI.

(1) Dans un travail remarquable inséré dans le n° de janvier 1868 de la *Revue Archéologique*, M. A.-J.-H. Vincent, de l'Institut, trouve qu'il est extraordinairement difficile d'arriver à des dates précises pour la chronologie des Lagides. Il démontre que sous Evergète I<sup>er</sup>, en l'année 263 avant notre ère, le premier *dios*, commencement de l'année, coïncidait avec le 29 janvier. Sous Epiphane, 43 ans plus tard, ce premier *dios* tombait le 28 octobre. Et encore 40 ans après sous Philométor, ce premier *dios* se trouvait être le dernier jour du mois de mai. Nous regrettons encore ici de n'avoir pas connu plus tôt cette excellente publication ; elle nous eût rendu de grands services pour les dates des sept premiers Ptolémées.

comme types historiques, mais surtout pour les sujets mythologiques et astronomiques; cette série étant réellement des plus curieuses, à raison des sujets qu'elle fournit, et aussi à cause de l'intérêt qui découle des dates indiscutables gravées sur chacune des pièces de cette si nombreuse suite. On sait en effet qu'elle dépasse, en nombre de pièces variées, tout ce qui est sorti des trois ou quatre autres grandes provinces rançagées également sous le joug des Romains, et c'est avec regret que nous nous voyons forcés d'abandonner ces annotations. Le programme que nous nous étions imposé pour la première partie s'est déjà trop considérablement amplifié; nous quittons, certes avec peine, un domaine si curieux à explorer, et nous devons nous borner à publier dans cette seconde partie une liste aussi exacte que possible des préfets de l'Egypte réduite en province romaine; nous aurons soin de placer ces magistrats à la suite des noms de leurs Empereurs toutes les fois que nous aurons des dates précises sur les époques où ils furent investis de la puissance souveraine que l'empereur leur déléguait dans le gouvernement de ce riche pays, que les Césars considéraient avec raison comme une des plus précieuses provinces de leurs immenses domaines.



## PL. XII

1	10	20	30	41	52
2	11	21	31	42	53
3	12	21 <sup>bis</sup>	32	43	54
3 <sup>bis</sup>	12 <sup>bis</sup>	22	33	44	55
4	13	23	34	45	56
5	14	24	35	46	57
6	15	25	36	47	58
7	16	26	37	48	59
8	17	27	38	49	60
8 <sup>bis</sup>	18	28	39	50	61
9	19	29	40	51	62



## TABLE DES MONOGRAMMES

AVEC

### LES NUMÉROS CORRESPONDANTS

---

<b>1</b> — № 3.	<b>21</b> — 65 — 67 — 68 — 70 —
<b>2</b> — 5.	164 — 168.
<b>3</b> — 7 — 135.	<b>21 bis</b> — 66.
<b>4</b> — 12 — 13 — 389.	<b>22</b> — 65 — 73 — 114.
<b>5</b> — 17 — 117 — 144 — 146.	<b>23</b> — 67.
<b>6</b> — 19 — 121.	<b>24</b> — 77.
<b>7</b> — 20.	<b>25</b> — 94 — 95 — 130 à 154 —
<b>8</b> — 25 — 26 — 32 — 122 —	198 — 215 — 384.
182.	<b>26</b> — 96.
<b>8 bis</b> — 25.	<b>27</b> — 97 — 172 à 180.
<b>9</b> — 27 à 30 — 50 à 61.	<b>28</b> — 105 — 113 — 205 — 488.
<b>10</b> — 28.	<b>29</b> — 105 — 169 — 169 <i>bis</i> .
<b>11</b> — 31 — 35 — 68 — 69 — 75 — 102 — 120 — 129 — 209 — 267 — 268 — 324 — 349 — 350 — 510 — 533.	<b>30</b> — 109 — 118 — 150.
<b>12</b> — 33 — 79 — 100 — 108.	<b>31</b> — 110 — 172.
<b>12 bis</b> — 100 <i>bis</i> .	<b>32</b> — 112.
<b>13</b> — 34 — 47 — 58 à 61 — 127 — 130 — 131 — 389.	<b>33</b> — 115 — 237 — 480.
<b>14</b> — 40 — 119 — 173 <i>bis</i> — 394.	<b>34</b> — 116.
<b>15</b> — 18 — 41.	<b>35</b> — 133.
<b>16</b> — 21 — 42 — 76 — 101 — 134 — 390.	<b>36</b> — 123.
<b>17</b> — 44.	<b>37</b> — 258.
<b>18</b> — 45.	<b>38</b> — 164.
<b>19</b> — 4 — 46 — 70 — 143 — 385 — 386.	<b>39</b> — 130.
<b>20</b> — 51.	<b>40</b> — 146 à 151.
	<b>41</b> — 155 — 157 — 160 — 161 — 166.
	<b>42</b> — 169.
	<b>43</b> — 169 <i>bis</i> .
	<b>44</b> — 172 — 173 — 174 à 178 — 180.
	<b>45</b> — 181.

<b>46</b>	— 181.	<b>55</b>	— 391 à 393 — 449 à 454 —
<b>47</b>	— 181.		464 — 479 — 481 — 488 —
<b>48</b>	— 182.		493.
<b>49</b>	— 199.	<b>56</b>	— 93 — 399.
<b>50</b>	— 201.	<b>57</b>	— 29 — 93.
<b>51</b>	— 214.	<b>58</b>	— 107 — 145 — 147 — 151.
<b>52</b>	— 221.	<b>59</b>	— 142.
<b>53</b>	— 231.	<b>60</b>	— 169 <i>bis</i> .
<b>54</b>	— 245 — HAK ou KAH et non PA.	<b>91</b>	— 358 — 508.
		<b>62</b>	— 509.

—————+—————

## TABLE DES VILLES

OU LE MONNAIES DES LAGIDES ONT PU ÊTRE FRAPPÉES

---

- Alexandrie** ? N° 16 — 64 — 71 à 78 — 99 — 103 — 104 — 184 à 194 — 202 — 203 — 206 — 210 — 211 — 212 — 216 à 219 — 223 — 226 à 230 — 232 — 233 — 237 à 241 — 259 à 266 — 270 à 273 — 280 — 281 — 283 à 285 — 317 à 323 — 325 à 333 — 341 à 346 — 351 à 363 — 376 à 384 — 395 à 398 — 399 bis à 401 — 437 à 442 — 466 à 475 — 482 à 487 — 490 à 492 — 495 à 507 — 514 à 516 — 517 à 532 — 536 à 538.
- Antioche de Syrie**, 445.
- Aradus**, 448.
- Arsinoé** ? 205.
- Beryte**, 444.
- Charaemoba** ? 21 — 31 — 42 — 101 — 131 — 300.
- Chypre** ? 93 — 207 — 399 — 418 à 436.
- Clyisma** ? 47.
- Cition**, 195 — 196 — 235 — 236 — 289 — 290 — 292 — 294 — 295 — 302 — 307 — 308 — 315.
- Cyrénaique** ? 11 — 83 — 91 — 301 à 303 — 447 — 449 à 454 — 464 — 479 — 481 — 488 — 493.
- Damas** ? 33 — 79 — 100 — 100 bis — 108 — 221 — 242.
- Diospolis**, 2 — 8 — 208 bis — 213 — 257 bis 388 — 455 à 460 — 511 — 512.
- Ephèse** ? 222.
- Evespérès**, 6 — 9 — 134 — 135 — 387.
- Gaza** ? 65 — 104.
- Heracléopolis**, 4 — 14 — 22 — 23 — 46 — 385.
- Hypaton** ? 19 — 40 — 394.
- Joppé** ? 165 à 168.
- Magdolum** ? 27 à 30 — 50 à 61 — 389.
- Milet** ? 17.
- Myos-Hormos** ? 109.
- Panopolis** 66 à 70 — 102 — 200 — 208 — 209 — 253 — 256 — 258 — 267 — 268 — 278 — 282 — 299 — 303 — 309 — 310 — 312 — 314 — 316 — 324 — 334 à 340 — 349 — 350 — 364 à 375 — 401 à 417 — 510 — 530.

- Paphos**, 197 — 296 — 347 — 348.  
**Paractonium**, 25 — 26 — 32 — 182.  
**Patras**, 443.  
**Phaeusa?** 15 — 80 — 98 — 128 à 130.  
**Philadelphie?** 181.  
**Ptolemais**, 96 — 97 — 105 — 105 à 180 — 201 — 204 — 233  
    *bis* à 234 *bis* — 248 à 251 — 254 — 255 — 279 — 287.  
**Rhinocorura?** 35 — 111 à 127.  
**Sais?** 24 — 100 — 204 à 206 — 313.  
**Salamine**, 224 — 225 — 252 — 288 — 291 — 293 — 297 — 300  
    — 301 — 305 — 311.  
**Sidon**, 106 — 107 — 132 — 155 — 163 — 214 — 244.  
**Stratonos** — **Pyrgos?** 31.  
**Tyr**, 94 — 95 — 136 — 138 — 139 à 154 — 198 — 215.
-

## TABLE CHRONOLOGIQUE

Nous avons mis en petites capitales, les noms des Satrapes et des Rois auxquels on peut actuellement attribuer des monnaies. Ceux pour lesquels nous n'avons pas mentionné le renvoi aux pages du texte, manquent à la collection.

Année av. J.-C.		Année av. J.-C.
Vers 525	ARYANDÉS, Satrape d'Egypte.	3
323	ALEXANDRE le Grand.	
323 à 316	Philippe Arideé, et le jeune Alexandre.	
315 à 311	ALEXANDRE AUGUSTE.	6
316 à 306	INTERRÈGNE.	9
323 à 306	PTOLEMÉE (gouverneur d'Egypte).	10
<b>Rois de la dynastie des Lagides.</b>		
305 à 283	PTOLEMÉE I, SOTER.	11
	PTOLEMÉE SOTER ET BÉRÉNICE I <sup>e</sup> (?) .	21
	BÉRÉNICE I <sup>e</sup> (?) (2 <sup>e</sup> femme de Soter).	22
285 à 283	PTOLEMÉE I, SOTER et PTOLEMÉE II PHI-LADELPHIE.	18
283 à 247	PTOLEMÉE II, PHILADELPHIE.	23
242 à 222	ARISNOË I <sup>e</sup> (?) (2 <sup>e</sup> femme de Philadelphie).	49
	ARISNOË II (3 <sup>e</sup> idem).	277 à 240
	SOTER I, BÉRÉNICE I <sup>e</sup> , PHILADELPHIE et ARISNOË II.	50
	PTOLEMÉE III, EVERGÈTE I <sup>e</sup> .	52
	BÉRÉNICE II (sa femme).	54
	PTOLEMÉE III ET BÉRÉNICE II <sup>e</sup> .	56
222 à 205	PTOLEMÉE IV, PHILOPATOR.	57
	ARISNOË III (1 <sup>e</sup> femme de Philopator).	62
	PHILOPATOR ET SOSIBIUS.	60
205 à 181	PTOLEMÉE V, EPIPHANE.	63
	Cléopâtre I <sup>e</sup> (sa femme).	
	Agathocle, Sosibius et TIépolème, régents.	204 à 202
	Aristomène régent.	202 à 196

Année av. J.-C.		Année av. J.-C.
181 à 146	PTOLEMÉE VI, PHILOMÉTOR.	66
	CLEOPATRE I <sup>e</sup> (sa mère)	
	Régnante. . . . .	181 à 173 68
	MARCUS AEMILIUS LEPIDUS	
	tuteur. . . . .	173 71
	ELLAUS et LINNEUS ré-	
	gents. . . . .	173 à 171 72
	ANTIOCHUS IV (Roi de Sy-	
	rie). . . . .	171 à 167 73
	PTOLEMÉE VII, EVERGÈTE II.	170 à 164 75
	Ptolémée VI et Ptolé-	
	mée VII. . . . .	166 à 163
	PTOLEMÉE VI, PHILOMÉ-	
	TOR seul. . . . .	163 à 145 74
	Cleopâtre II (femme de	
	Philométor).	
146, 6 mois	PTOLEMÉE VIII, EUPATOR ET CLEO-	
	PAIRE II (sa mère). (1)	84
146 à 117	PTOLEMÉE VII, EVERGÈTE II PHYSOON.	75
	1 <sup>e</sup> partie de son règne,	
	seul. . . . .	146 à 130 78
	2 <sup>e</sup> partie, souverain d'Asie.	127 à 117 82
	Cleopâtre II (2 <sup>e</sup> femme	
	d'Evergète),	
	Cleopâtre III (3 <sup>e</sup> femme	
	idem).	
130 à 127	Cleopâtre II et Ptolémée IX? Memphis?	84
117 à 81	PTOLEMÉE X, SOTER II, PHILOMÉTOR.	85
	Cleopâtre IV, Seléné	
	(2 <sup>e</sup> femme de Soter II)..	

(1) Voir à la page 149 l'article 5 de la note, le passage concernant ce Ptolémée. Cette note rectifie également les numéros d'ordre des rois Ptolémée VI Philométor et Ptolémée VII Evergète II.

(2) Nous avons laissé entrevoir page 84, que Cleopâtre II, avait dû faire frapper les monnaies n° 324 à 333, au moment où elle se laissait acclamer par le peuple d'Alexandrie, qui venait de chasser Evergète II; elle espérait alors laisser la couronne au fils qu'elle avait eu de cet Evergète. Un nouvel examen des pièces nous a démontré qu'elles devraient au contraire être attribuées à cette même Reine, mais avec Ptolémée VIII, Eupator, surtout celle avec le nom de Cleopâtre, il n'y aurait cependant aucune impossibilité que cette reine eût fait frapper des pièces au même type, la seconde fois qu'elle obtint le pouvoir suprême; seulement aucun acte à notre connaissance, du moins, ne mentionne que Ptolémée Memphis ait été reconnu Roi, aussi aurions-nous du peut-être éviter de donner un chiffre d'ordre dans la série chronologique des Lagides.

Année av. J.-C.		Année av. J.-C.	
117 à 107	<b>CLEOPATRE III ET SOTER II.</b> . . . . .	89	
	PTOLEMÉE XI, ALEXANDRE 1 <sup>er</sup> , Roi de Chypre . . . . .	115 à 107	88
107 à 88	PTOLEMÉE XI, ALEXANDRE 1 <sup>er</sup> Roi d'Egypte . . . . .	64	
	Cleopâtre? (sa femme). . . . .		
107 à 89	<b>CLEOPATRE III, ET PTOLEMÉE IX, ALEXANDRE 1<sup>er</sup>.</b> . . . . .	92	
89 à 88	Cleopâtre v, (fille de Soter II).		
	PTOLEMÉE X, SOTER II (2 <sup>e</sup> partie du règne) . . . . .	88 à 81	
81 6 mois	<b>CLEOPATRE V,</b> (fille de Soter II, 2 <sup>e</sup> partie du règne) . . . . .	98	
	<b>CLEOPATRE V<sup>1</sup> ET ALEXANDRE II?</b> . . . . .	81 19 jours	104
81 19 jours	PTOLEMÉE XII, ALEXANDRE II? . . . . .	81 id.	106
81 à 52	<b>PTOLEMÉE XIII, AULÉTE.</b> . . . . .	109	
	1 <sup>re</sup> partie du règne. . . . .	81 à 58	109
	2 <sup>e</sup> partie id., son retour d'exil. . . . .	55 à 52	112
	Cleopâtre ou Bérénice (sa femme). . . . .		
58 à 57	<i>Cleopâtre VI</i> , et Bérénice d'Aulète . . . . .		
57 à 55	Bérénice III ou IV seule		
	<b>PTOLEMEI, FRÈRE CADET D'AULÉTE, Roi de Chypre.</b> . . . . .	81 à 58	115
51 à 47	<b>PTOLEMÉ XIV, DIONYSUS.</b> . . . . .	118	
	Ptolémée XIV et Cleopâtre VII. . . . .	52 à 59	
51 à 30	<b>CLEOPATRE VII, PHILOPATOR.</b> . . . . .	121	
	Cleopâtre et Jules César. . . . .	47	
	Cleopâtre et Ptolémée XV	47 à 44	
	Cleopâtre et son fils Ptolémée XVI Césarion. . . . .	44 à 39	
	<b>CLEOPATRE VII ET MARC ANTOINE.</b> . . . . .	36 à 39	133
	<b>Monnaies incertaines des Lagides.</b>	136	





INCOMPLIANCE WITH CURRENT  
COPYRIGHT LAW  
OCKER & TRAPP INC.  
AND  
INSTITUTE OF FINE ARTS  
RODUCED THIS REPLACEMENT VOLUME  
ON WEYERHAEUSER COUGAR OPAQUE NATURAL PAPER,  
THAT MEETS ANSI/ISO STANDARDS Z39.48-1997  
TO REPLACE THE IRREPARABLY  
DETERIORATED ORIGINAL. 2003

NYU IFA LIBRARY

A standard linear barcode consisting of vertical black lines of varying widths on a white background.

3 1162 03706187 7







LIT









